Série 5

La garde des enfants : besoins des parents et des familles

Études servant de base au

Rapport du groupe d'étude sur la garde des enfants

Canada

Condition féminine Canada | Status of Women Canada

La garde des enfants : besoins des parents et des familles

Exécuté pour

Le groupe d'étude sur la garde des enfants

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada, décembre 1985
Cat. SW43-1/5-1985F
ISBN: 0-662-93513-6

Text also available in English

TABLE DES MATIÈRES

SÉRIE 5: LA GARDE DES ENFANTS : BESOINS DES PARENTS ET DES FAMILLES

PAGE

Avant-propos

Les besoins des immigrants en matière de services de garde d'enfants
Pearl Downie 1

Besoins, préférences et préoccupations des parents concernant la garde des enfants : études de cas portant sur 336 familles canadiennes
Dr Donna S. Lero 29

Liste des études contenues dans chaque série 135

AVANT-PROPOS

Le Groupe d'étude sur la garde des enfants a commandé une série d'études dans le but premier d'avoir à sa disposition des analyses détaillées de certaines questions liées à la garde des enfants et aux congés parentaux et de l'effet des politiques dans ces domaines sur la famille canadienne d'aujourd'hui.

Le mandat du Groupe d'étude consistait à examiner et à évaluer les besoins en matière de services de garde et de congés parentaux payés au Canada ainsi que l'adéquation du système actuel aux besoins. La plupart des études visaient donc à recueillir et à analyser des renseignements existants. Cependant, dans certains cas, des recherches ont dû être effectuées de première main en raison du manque de données disponibles. Les études «Besoins, préférences et préoccupations concernant la garde des enfants : études de cas portant sur 336 familles canadiennes» et «Rémunération et conditions de travail dans le domaine de la garde de jour autorisée» sont parmi celles-là.

Tous ces travaux contiennent une mine de renseignements précieux sur lesquels le Groupe d'étude a pu fonder ses raisonnements et ses recommandations, mais ils reflètent les opinions de leurs auteurs et n'engagent pas les membres du Groupe d'étude. De plus, ils ne représentent ni la politique ni les intentions du gouvernement fédéral.

Condition féminine Canada a décidé de mettre ces études à la disposition des groupes, organisations et particuliers qui souhaitent approfondir le contenu du rapport du Groupe d'étude et les questions liées à la garde des enfants et aux congés parentaux. Cette décision est conforme à son objectif de promouvoir et d'alimenter la discussion publique sur l'égalité des sexes dans la société canadienne.

Les autres études de la série sont énumérées à la fin de cette publication. On peut s'en procurer des exemplaires en écrivant à:

Condition féminine Canada
Divison des Communications
151, rue Sparks, pièce 1005
Ottawa (Ontario)
K1A 1C3

LES BESOINS DES IMMIGRANTS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

Étude de Pearl T. H. Downie
réalisée pour le
Groupe d'étude sur la garde des enfants
Janvier 1985

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 3

1. BESOINS DES IMMIGRANTS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS.... 3

1.1 Les services sont essentiels 3
1.2 Les services doivent être abordables 4
1.3 Les services doivent être disponibles et accessibles 4
1.4 La question de la langue 6
1.5 L'appartenance culturelle et ethnique 8

2. RÉPONDRE AUX BESOINS DES IMMIGRANTS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS 9

3. CONCLUSION 17

NOTES 19

BIBLIOGRAPHIE 21

LISTE DES MÉMOIRES 23

ANNEXE 24

INTRODUCTION

Le Canada a toujours compté sur l'immigration pour remplir une bonne part de ses besoins en ressources humaines. Au cours des trois dernières décennies, 4,42 millions d'immigrants sont entrés au Canada. Selon le recensement de 1981, 16,1 p. 100 des Canadiens sont nés à l'étranger[1].

En dépit des taux élevés de chômage, il est probable que la tendance actuelle restera la même et que l'immigration se poursuivra. Le livre blanc sur l'immigration publié en 1966 indiquait qu'il était «dans l'intérêt du Canada d'accepter autant d'immigrants que nous pouvons en absorber sans heurts, chaque année, et, au besoin d'encourager ce mouvement». Le document ajoutait que «le Canada est un pays sous-peuplé à presque tous les points de vue... Une population plus nombreuse représente un marché domestique plus vaste pour nos industries... Voilà des motifs économiques très importants pour lesquels l'immigration tend à accroître la part du revenu véritable de chaque Canadien»[2].

La politique du Canada en matière d'immigration peut certes devenir plus restrictive, mais l'immigration n'est manifestement pas appelée à disparaître. Un rapport publié récemment par Statistique Canada révèle que, avec la diminution des taux de fécondité, les niveaux d'immigration doivent augmenter pour assurer la croissance de la population[3]. Il est donc raisonnable de s'attendre à ce que l'État fasse tous les efforts possibles pour intégrer les immigrants à la société canadienne.

La Commission Abella a fait des recommandations utiles à cet égard, à savoir : faire connaître toute la gamme des programmes sociaux et éducationnels offerts aux immigrants; commencer le processus d'acculturation avant l'immigration; embaucher des conseillers en matière d'emploi et d'immigration qui connaissent bien la langue et la culture des immigrants qu'ils desservent; créer un nouvel organisme pour aider les immigrants qualifiés à poursuivre leur carrière au Canada; élargir la formation linguistique à tous les immigrants qui souhaitent la suivre; et s'employer à recruter les préposés aux garderies issus des groupes minoritaires[4].

La présente étude vise à répondre à une question soulevée par la Commission Abella, celle des besoins de la population immigrante en services de garde d'enfants. Elle renfermera des suggestions pour répondre à ces besoins. Les immigrants connaissent un certain nombre de problèmes liés à la garde des enfants qui sont analogues à ceux de la population en général, mais l'impact est différent pour eux. En outre, les immigrants présentent des besoins spéciaux en cette matière, au-delà de ceux qu'ils partagent avec les non-immigrants. Ces deux types de besoins seront abordés ici.

1. BESOINS DES IMMIGRANTS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

1.1 Les services sont essentiels

Dans un grand nombre de familles d'immigrants, les deux parents doivent travailler pour gagner la vie de la famille. Les femmes nées à l'étranger ont des taux d'activité plus élevés que les femmes d'origine canadienne; une grande proportion d'immigrantes travaillent plus

longtemps que les Canadiennes[5]. Richmond souligne qu'il existe un rapport inverse entre l'activité des immigrantes sur le marché du travail et les gains des maris, le taux d'activité le plus élevé se retrouvant chez les femmes dont les maris gagnent moins de 10 000 $[6]. L'obligation de travailler, conjuguée au fait qu'elles sont dans l'éloignement de la famille étendue et du système d'entraide entre parents, oblige les femmes à faire garder leurs enfants à l'extérieur du cadre familial.

1.2 Les services doivent être abordables

Le coût de la garde des jeunes enfants a toujours été un problème pour les familles canadiennes, tout spécialement pour celles à faible revenu. Et c'est dans la population immigrante que la situation est la plus difficile à cet égard. M^me^ Sheila Arnopoulos explique que les femmes immigrantes sont sur-représentées dans les emplois peu rémunérés des secteurs tertiaire et manufacturier. Selon elle «plus que n'importe quel autre groupe, les femmes immigrantes occupent des emplois au sein des secteurs où les salaires sont les plus bas : domestique, femme de chambre, femme de ménage, plongeuse, serveuse, opératrice de machine à coudre et travailleuse de manufacture de plastique... elles se situent aux échelons inférieurs d'une mosaïque verticale»[7].

Les faibles revenus et les coûts élevés des services de garde d'enfants représentent un grand problème pour les familles d'immigrantes. Beaucoup sont incapables de s'offrir des services de bonne qualité. Dans un mémoire présenté au Groupe d'étude sur la garde des enfants, la Chinese Neighbourhood Society of Montreal souligne que la plupart des mères de la communauté sont obligées de rester à la maison parce que faire garder les enfants coûte trop cher. Un autre mémoire révèle que bon nombre d'immigrants ont des espoirs de croissance économique moins grands que la population du pays hôte et sont par conséquent moins en mesure d'assumer les coûts des services de garde[8].

Un autre aspect de cette question économique concerne l'accès limité qu'ont des parents immigrants aux subventions au titre de la garde des enfants. Un grand nombre de familles d'immigrants en effet ne savent pas qu'ils peuvent recevoir des subventions; ou, même s'ils en connaissaient l'existence, ont de la difficulté à les obtenir en raison de problèmes linguistiques et de leur méconnaissance du système[9]. De plus, certains groupes d'immigrants soutiennent que les subventions offertes sont trop basses pour couvrir la totalité des coût des services[10].

1.3 Les services doivent être disponibles et accessibles

La disponibilité des services de garde et leur accessibilité sont deux problèmes corrélatifs que partagent les parents immigrants et canadiens. Les places en garderie sont tout simplement insuffisantes pour répondre aux besoins des parents qui doivent travailler de longues heures, habituellement par roulement. Quand on a demandé à M^me^ Naldi Nomez, de New Experiences for Refugee Women, quels problèmes étaient liés directement à l'appartenance ethnique et culturelle, elle a répondu que bien des difficultés seraient éliminées si la disponibilité des

services de garde d'enfants et leur accessibilité étaient garanties; autrement dit, les problèmes relatifs à la culture et à l'appartenance ethnique sont accessoires.

Les besoins en services de garde pour les parents qui travaillent par roulement sont particulièrement urgents. Ce type de travail est en effet courant dans les emplois occupés par les immigrants. Pour ces travailleurs, la rareté des services de garde d'enfants est critique. Dans un mémoire présenté au Ontario Standing Committee on Social Development, un groupe a rapporté des cas d'enfants d'immigrants laissés seuls, parfois enfermés dans la maison avec le téléviseur ouvert pour les distraire jusqu'au retour d'un parent, ou de parents qui cachent les vêtements de leurs enfants pour les empêcher de sortir. Pour ces enfants, la crainte du «croque-mitaine» tiendra lieu de gardienne pendant deux ou trois heures, mais qui leur viendra en aide en cas d'incendie ou d'urgence, a demandé une mère[11]. Ces récits suscitent des questions : Est-ce là le contexte dans lequel les enfants doivent être élevés? Quelles conséquences à long terme cet environnement de peur aura-t-il pour les enfants?

Il ne faut cependant pas croire que les immigrants sont les seuls à laisser leurs enfants livrés à eux-mêmes. Une étude menée par la Manitoba Child Care Association révèle que les immigrants récents sont moins susceptibles de laisser leurs enfants seuls que les parents canadiens[12]. Pour un grand nombre de parents qui conjuguent le travail avec les responsabilités familiales, laisser les enfants se garder eux-mêmes représente la seule solution dans une société où peu de ressources sont affectées à la garde des enfants.

Une étude sur la garde des enfants menée en Grande-Bretagne montre que les mères appartenant à des groupes ethniques sont particulièrement défavorisées en ce qui concerne la disponibilité des services de garde et leur accessibilité. Les besoins de ces femmes sont plus grands parce qu'un plus grand nombre travaillent; pourtant, elles sont moins en mesure de trouver les services de garde dont elles ont besoin; elles ont moins accès aux services subventionnés ou gratuits; elles disposent d'un choix limité du fait que les gardiennes britanniques hésitent à prendre des enfants de minorités ethniques; et elles ont de la difficulté à trouver des gardiennes qui demeurent près de leur domicile. L'étude a décelé, chez les mères faisant partie des minorités ethniques, un degré élevé d'anxiété, à la limite du découragement; elle préconise que les services de garde pour enfants de moins de cinq ans reçoivent une plus grande priorité et qu'on accorde une attention spéciale aux «besoins des enfants dont les parents appartiennent à une minorité ethnique»[13]. Aucune étude de ce genre n'a été menée au Canada, mais rien ne nous permet de supposer que les problèmes décelés au Royaume-Uni n'ont pas cours dans la société canadienne. Le cas échéant, les demandes formulées dans le rapport sur la situation au Royaume-Uni s'appliqueraient aussi au Canada. Une attention spéciale doit être accordée aux besoins en services de garde des minorités ethniques : celles-ci se heurtent aux mêmes obstacles que les autres parents canadiens qui cherchent à faire garder leurs enfants, mais en raison des difficultés d'adaptation, les problèmes de disponibilité et d'accessibilité sont encore plus grands.

Les services d'urgence quand les enfants sont malades constituent un autre élément critique. Les faibles revenus des immigrantes ne leur permettent pas de trouver des services d'urgence ou d'y recourir. Pourtant, si elles s'absentent de leur travail pour prendre soin de leurs enfants, elles sont considérées comme des travailleuses sur qui on ne peut compter[14].

Le transport fait aussi partie intégrante de la question de l'accessibilité. En raison de leurs faibles revenus, un grand nombre d'immigrants ne sont pas en mesure d'acheter une voiture, surtout dans les premières années suivant leur arrivée. Dans les régions où le transport en commun est limité ou inexistant, l'impossibilité de conduire les enfants à la garderie et de les en ramener constitue un obstacle de plus[15].

1.4 La question de la langue

La plupart des programmes de garde des enfants et la documentation s'y rapportant sont dans l'une ou l'autre langue officielle, ou les deux. Les immigrants qui ne connaissent pas très bien l'une de ces langues sont particulièrement défavorisés. Ils ne peuvent pas comprendre les instructions données par les préposés aux services de garde, et il n'y a pas d'interprètes. La connaissance insuffisante de la langue empêche aussi les parents de participer pleinement aux activités de la garderie et les limite dans l'accès aux services de garde et dans le choix de ceux-ci.

Pourtant, les membres des minorités ethniques peuvent tirer de nombreux avantages du fait que leurs enfants fréquentent une garderie. Pour toute la famille, la garderie peut représenter la première porte d'entrée à la société canadienne et l'enfant immigrant qui la fréquente est mieux préparé à s'intégrer au système scolaire.

Les préposés aux services de garde devraient être sensibilisés à la question linguistique, même si un enfant parle l'une des deux langues officielles. Une partie appréciable du vocabulaire a un lien avec la culture; la connotation des mots diffère en effet d'une culture à l'autre.

Il importe que le responsable comprenne l'influence du milieu d'un enfant sur son comportement en classe afin d'être mieux en mesure d'interpréter les réactions de l'enfant et d'y répondre. L'exemple suivant démontre comment naissent les erreurs d'interprétation:

Dans le cadre d'un cours sur la nutrition, l'enseignante donne une leçon sur la classification des aliments (fruits et légumes, viandes et substituts, produits laitiers, pain et céréales et divers). Elle s'y est bien préparée. Selon ce qu'elle sait sur la façon dont les enfants apprennent, elle a décidé d'inclure dans sa leçon des éléments audio-visuels et plusieurs exemples concrets afin de motiver les enfants et de les inciter à participer. Elle semble réussir, puisque la plupart des enfants qui se présente autour de la table proposent des réponses à ses questions et participent avec enthousiasme à la discussion. La plupart sont capables de faire les exercices de classification qui

suivent la leçon, et certains en font même plus qu'il ne leur est demandé en coloriant les images ou en effectuant un exercice créatif connexe.

Cependant, un petit garçon, immigrant originaire des Antilles, ne réagit pas de façon aussi enthousiaste que l'enseignante l'aurait souhaité. Il se tient derrière les autres, les yeux baissés la plupart du temps. Il n'essaie pas de répondre aux questions ou de prendre part à la discussion; quand on lui adresse la parole, il murmure de sorte que l'enseignante doit lui demander de répéter, ce qui fait pouffer les autres enfants ou les rend perplexes. Il ne semble pas savoir quoi faire pendant la période d'exercice; après que l'enseignante lui a prodigué quelques encouragements, il se met au travail, mais ses exercices sont soit incomplets, soit mal faits. L'enseignante conclut qu'il est timide, renfermé, voire retardé ou lent. Comme c'est la procédure habituelle pour les autres parties du programme, elle informera probablement ses parents de ses constatations er recommandera des mesures comme des cours d'anglais langue seconde, l'enseignement spécial ou n'importe quel programme spécial offert par le conseil scolaire, ou elle continuera d'affronter la frustration quotidienne d'essayer de se faire comprendre par l'enfant et de le «faire sortir de sa coquille» tout en travaillant avec une trentaine d'autres élèves[16].

Même avec une planification minutieuse, cette enseignante bien intentionnée et sensible a préparé son cours en fonction de la culture de la majorité, sans tenir compte des besoins des enfants immigrants de sa classe. Si elle en avait tenu compte, elle aurait commencé par aller au marché et chercher certains des aliments que connaît l'enfant. Celui-ci aurait ainsi eu l'occasion et le plaisir de partager un aspect de sa culture avec ses camarades. De plus, l'enseignante aurait dissipé tout doute à l'égard de ses capacités d'attention et de perception.

Les enfants de groupes minoritaires sont parfois exclus des activités en classe parce qu'ils ne saisissent pas maints aspects du programme. Ils sont non seulement différents, mais ils se sentent aussi déconcertés, mal à l'aise, inférieurs et isolés à l'intérieur de leur groupe et souvent mal jugés par leur professeur. Le processus d'apprentissage est par conséquent entravé, et des stéréotypes incorrects, renforcés. Rien d'étonnant à ce qu'autant d'enfants issus de groupes ethniques aient des problèmes dits de «concept de soi» ou manquent de confiance en eux[17].

Ce problème, si on n'y remédie pas immédiatement, peut doublement désavantager les enfants des minorités de la société canadienne : en plus d'être minoritaires, ils recevront une instruction insuffisante.

Le dernier élément de la question linguistique concerne les complications et les irrégularités du système de formation linguistique, qui y limitent l'accès des parents immigrants. Le régime de prestations en vertu du Programme national de formation du Canada est considéré comme trop complexe et discriminatoire à l'égard des personnes à faible

revenu qui veulent acquérir une formation*. L'inexistence de tout soutien du revenu pour les immigrants parrainés désireux de suivre une formation linguistique en vertu du Programme national de formation constitue une autre irrégularité. Une formation à temps partiel, et parfois à plein temps, est offerte, mais l'inadmissibilité à un soutien du revenu, conjuguée au manque de services de garde d'enfants et de subventions pour en couvrir les frais, limite la participation de ces parents. Cela met bon nombre d'immigrants dans une situation sans issue. Sans la connaissance de la langue, ils ne peuvent trouver les emplois aux salaires convenables qui pourraient faciliter leur intégration à la société canadienne. Les parents qui doivent travailler de longues heures et assumer des responsabilités parentales trouvent difficile de se prévaloir des programmes dispensés le soir. Pour les parents qui désirent suivre des cours du soir, les coûts et la rareté des services de garde constituent un obstacle à leur participation.

1.5 L'appartenance culturelle et ethnique

Deux aspects de cette question doivent être abordés. Le premier est la nécessité, pour la garderie, d'être réceptive aux besoins, valeurs, attentes des membres des minorités, ainsi qu'à leur façon d'élever les enfants. Les méthodes d'éducation sont en effet influencées par la culture et les différences prennent un relief particulier lorsque les gens changent de milieu. Être différent ne signifie toutefois pas être inférieur et rien ne justifie le fait de traiter les parents avec indifférence parce que leurs valeurs ne sont pas conforme au «génie culturel» de la majorité canadienne. L'étude réalisée en Grande-Bretagne montre que l'indifférence envers ces différences culturelles est un important problème dans ce pays. Une conversation avec une employée de garderie de Toronto a confirmé que cela est également un problème chez nous. Cette personne nous assure que les parents se sentent gênés parce que leurs valeurs et leurs méthodes en matière d'éducation des enfants sont différentes[18]. Il importe que le contact avec la garderie, qui peut en fait constituer le premier pas franchi sur la voie de l'acculturation, soit positif pour

---

* Dans une famille à deux parents où le revenu imposable de l'un des conjoints est inférieur à 150 $ par semaine, l'autre conjoint est admissible à une allocation de formation de 70 $ par semaine plus 30 $ pour le premier enfant et 15 $ pour chaque autre enfant; il ne peut cependant recevoir la somme de 75 $ par semaine accordée au titre de la garde d'enfants à charge. Par ailleurs, si un des conjoints travaille et gagne 151 $ par semaine (revenu imposable), l'autre conjoint est admissible à une allocation de base de 25 $ par semaine plus 75 $ par semaine par enfant au titre de la garde d'enfants à charge. Si les deux conjoints suivent une formation, le premier reçoit 115 $ par semaine (75 $ au titre de l'allocation de formation plus 40 $ pour les deux enfants), et le second, 70 $ d'allocation de formation; ils ne sont toutefois pas admissibles aux prestations pour la garde d'enfants à charge. La situation serait probablement la même pour deux parents immigrants en formation linguistique. Le système de soutien du revenu actuel ne les aide pas à se prévaloir du Programme national de formation du Canada.

toute la famille. «Plus un enseignant en saura long sur la structure et les relations familiales, l'éducation, la religion, les superstitions, les attitudes, les valeurs et les expériences d'un enfant, mieux il pourra faciliter son adaptation et celle de sa famille. L'enseignant qui comprend le développement de l'enfant et les influences culturelles de celui-ci et de sa famille sera plus en mesure de contribuer à cette adaptation»[19].

Le second volet à considérer concerne la nécessité d'intégrer directement les besoins et les valeurs des enfants d'immigrants dans les programmes. «L'identité culturelle fait partie intégrante du concept de soi de l'enfant; ne pas tenir compte des liens culturels ou les rejeter ne peut que diminuer la confiance de l'enfant en lui-même. L'enseignant qui est sensible aux besoins émotionnels de l'enfant et qui crée un milieu dans lequel les petits se sentent en sécurité et à leur place prend les bons moyens pour leur donner une perception favorable d'eux-mêmes et le meilleur apprentissage possible»[20]. Les enfants acquièrent un certain nombre d'attitudes avant de commencer l'école et sont très sensibles au comportement des adultes qui les entourent; des préjugés chez les personnes qui enseignent aux jeunes enfants peuvent donc avoir un impact considérable sur le concept de soi de ceux-ci. Il est donc essentiel que les préposés à la garde et aux soins soient sensibles aux besoins de tous les enfants, y compris ceux des minorités ethniques.

Mock souligne que (traduction) «la plupart des documents destinés à l'enseignement aux jeunes enfants reposent sur un hypothétique fonds commun d'expériences culturelles préscolaires, concernant notamment les comptines, jeux, histoires, aliments, animaux domestiques, saisons, fêtes, voire rapports avec les adultes... Rares sont les enseignants qui se rendent compte à quel point nos attentes quant au comportement et aux capacités scolaires des enfants même très jeunes sont empreintes de préjugés»[21].

Pour que les enfants des minorités ethniques puissent s'intégrer sans trop de difficulté à la société canadienne, le milieu où ils sont gardés doit être, autant que possible, empreint de l'esprit du multiculturalisme qui favorise l'harmonie dans la diversité au Canada. Non seulement les enfants d'immigrants en bénéficieront-ils, mais les programmes, plus riches et plus variés, profiteront à tous les élèves.

2. RÉPONDRE AUX BESOINS DES IMMIGRANTS EN MATIÈRE DE SERVICE DE GARDE D'ENFANTS

On prévoit que la proportion de familles d'immigrants où les deux parents travaillent restera élevée, ce qui maintiendra les besoins en services de garde. L'existence de différents types de services de garde d'enfants, abordables et accessibles, est essentielle pour le bien-être de ces familles et leur adaptation à la société canadienne. Pour répondre à leurs besoins, il faudrait : leur offrir le choix entre la garderie et la garde en milieu familial; incorporer des éléments multiculturels dans les programmes; prévoir des horaires flexibles pour les parents qui travaillent par roulement; et employer des préposés qui soient conscients des besoins des minorités ethniques.

Certains soutiendront que, par le passé, les immigrants ont plus ou moins résolu le problème sans intervention de l'extérieur. Cependant, certaines solutions au problème de la garde des enfants auxquelles sont arrivés les parents immigrants (voir plus haut) sont assez peu souhaitables et, en fait, peuvent constituer de la négligence aux yeux de la loi canadienne. Tous les efforts devraient être déployés pour empêcher que la population immigrante de notre pays en soit réduite à ces solutions.

Dans l'ensemble, les immigrants n'ont pas de préférence pour un type ou l'autre de garde d'enfants. Certains groupes ethniques préfèrent les garderies, probablement en raison des possibilités qu'elles offrent en matière d'éducation et de développement, tandis que d'autres aiment mieux embaucher des gardiennes, souvent du même milieu ethnique. Selon un sondage réalisé par Project Child Care de Toronto auprès de 742 personnes, bien qu'une plus grande proportion de parents nés à l'étranger disent recourir aux gardiennes (Tableau 1, p. 9) lorsqu'on leur demande quelle est, pour eux, la solution idéale pour faire garder les enfants, bon nombre de groupes ont dit préférer les garderies (Tableau 2, p. 10). Qui plus est, à la question de savoir quel type de services de garde ils préconisent pour un enfant de trois ans, la plupart des familles ont indiqué une préférence pour les garderies (Tableau 3, p. 11).

TABLEAU 1*

Rapport entre le lieu de naissance de l'enquêté et le type de services de garde utilisés (n=733)

Type de services de garde	Lieu de naissance de l'enquêté (%) Canada	Étranger	n
Gardienne	58,7	40,2	(334)
Parent ou autre ne vivant pas à la maison	15	16	(115)
Garderie	15,5	9,8	(84)
Parent ou autre vivant à la maison	10,8	34	(200)
TOTAUX : %	100	100	
n	(213)	(520)	

* Laura C. Johnson, Who Cares ? : A Report of Project Child Care Survey of Parents and their Child Care Arrangements, Toronto, Social Planning Council of Metro Toronto, 1977, p. 72.

TABLEAU 2*

Rapport entre l'appartenance ethnique de la famille et le type de services de garde jugé idéal (n=646)

Appartenance ethnique de la famille - Pourcentage

Type idéal de garde	Italie	Portugal	Chine	Grèce	Antilles	Autre	Canada ou anglophone
Garderie	55,6	30,9	22,2	32,3	50,3	66,5	48,7
Parent	33	45,7	21,6	44,4	9	11,2	14,1
Gardienne	11,4	23,4	56,2	23,3	40,7	22,3	37,2
TOTAUX : %	100	100	100	100	100	100	100
n	(79)	(68)	(20)	(21)	(88)	(80)	(290)

* Laura C. Johnson, Who Cares ? : A Report of Project Child Care Survey of Parents and their Child Care Arrangements, Toronto, Social Planning Council of Metro Toronto, 1977, p. 228.

TABLEAU 3

Rapport entre l'appartenance ethnique de la famille et le type de services de garde jugé idéal pour un enfant de 3 ans

(n=724)

Type de services de garde jugé idéal pour un enfant de 3 ans - Pourcentage

		Garderie	Gardienne	Totaux %	n
Appartenance ethnique de la famille	Italie	79,8	20,2	100	(93)
	Portugal	71,8	28,2	100	(76)
	Grèce	74,4	25,6	100	(23)
	Chine	61,3	38,7	100	(26)
	Antilles	88,1	11,9	100	(100)
	Autre	90,5	9,5	100	(91)
	Canada ou anglophone	77,4	22,6	100	(315)

Il est manifeste que la fréquentation d'une garderie peut présenter des avantages pour les enfants d'immigrants, car cela peut leur faciliter l'adaptation à l'école. La plupart des familles d'immigrants déploient beaucoup d'efforts pour s'habituer à un nouveau milieu et sont incapables de fournir l'orientation nécessaire pour assurer l'adaptation et un bon rendement à l'école. Ces parents font eux-mêmes face à un processus d'adaptation énorme : une nouvelle langue, de nouvelles méthodes d'éducation des enfants, de nouvelles lois, de nouveaux aliments, un climat différent, etc. S'adapter à tous ces changements dans leur vie et s'occuper en même temps de jeunes enfants peut constituer un grand défi. Même dans les cas où l'un des parents reste à la maison et que les enfants ne fréquentent pas la garderie, les familles d'immigrants ont besoin de systèmes d'aide pour les seconder dans les premières années suivant leur arrivée. Emploi et Immigration Canada devrait être encouragé à financer, par le biais de sa Direction de l'établissement, ces organismes communautaires afin qu'ils mettent sur pied de tels systèmes. Un investissement de ce genre produira des résultats positifs pour les immigrants au Canada et, partant, pour la société toute entière en optimisant leur potentiel.

Tout progrès au niveau de la disponibilité, de l'accessibilité et du coût des services de garde d'enfants pour la population en général profitera aux immigrants. Un certain nombre d'améliorations leur seraient toutefois plus particulièrement utiles :

1) des services de transport entre la garderie et le domicile des enfants;

2) des renseignements, fournis aux immigrants dans leur propre langue, avant l'immigration proprement dite et aux points d'entrée, sur les services de garde d'enfants et de soutien aux familles;

3) un élargissement aux immigrants parrainés des subventions au titre de la garde des enfants;

4) le recours aux médias ethniques pour diffuser des renseignements au sujet des services de garde d'enfants et de soutien aux familles;

5) des enseignants et des préposés aux services de garde qui soient plus avertis et mieux disposés à l'égard des cultures et des besoins des minorités ethniques.

Les garderies en milieu de travail, que certains préconisent comme solution aux besoins en services de garde des immigrants, ne constituent pas une option souhaitable, étant donné qu'elles pourraient «enchaîner» les parents immigrants à des emplois peu rémunérateurs et accroître l'isolement des enfants[22]. Les immigrants préfèrent avoir accès à des centres communautaires et à des services en milieu familial qui correspondent à leurs heures de travail, traitent leurs enfants avec sensibilité et compréhension et fournissent à ceux-ci un cadre leur permettant de s'adapter à la société canadienne.

En ce qui concerne la question linguistique, il est essentiel que les garderies qui comptent une forte concentration d'enfants d'un groupe linguistique donné déploient des efforts spéciaux pour embaucher des préposés

ou des employés de soutien qui parlent couramment la langue des enfants et qui soient sensibles aux préceptes de leur culture. Il importe également qu'elles prévoient des cours de formation linguistique (anglais ou français comme langue seconde) afin d'aider les enfants d'immigrants à apprendre l'une des langues officielles du Canada avant d'entrer à l'école.

Il faut aussi aplanir les difficultés que rencontrent les immigrants parrainés qui essaient de suivre une formation linguistique en vertu du Programme national de formation du Canada. La plupart des immigrants, même ceux qui sont parrainés, entrent sur le marché du travail. Leur contribution à titre d'employés et leur participation à la vie de la société à titre de parent notamment, sont grandement limitées en raison des barrières linguistiques. La Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada devrait chercher à éliminer les irrégularités et les injustices dans l'accès à la formation linguistique. Cela devrait inclure la prestation de services de garde subventionnés aux parents qui suivent une formation linguistique.

Le dernier élément concerne la sensibilisation des préposés aux services de garde à l'égard des besoins des enfants des minorités ethniques et l'élaboration de programmes pour aider les enfants d'immigrants à développer et à conserver une bonne image d'eux-mêmes. Ces objectifs peuvent être atteints par :

1) une formation des maîtres qui tienne compte de la valeur et de l'importance du multiculturalisme pour la société canadienne. Les enseignants ainsi formés seraient en mesure de choisir et de présenter aux enfants des documents objectifs sur les différentes cultures, au lieu de textes où domine le point de vue du groupe majoritaire.

2) l'embauchage, dans les garderies, d'employés qui connaissent la langue ou le dialecte de la clientèle. Conscients du fait que l'identité ethnique fait partie intégrante du concept de soi, ils pourraient favoriser le respect des différentes cultures et des enfants de différentes origines ethniques.

3) la création d'un milieu multiculturel par l'élaboration de programmes. La présentation d'aliments d'autres ethnies, l'observation des fêtes[23], de même que des images, histoires, jeux et poupées, à point nommé, peuvent inculquer aux enfants de nouvelles attitudes positives envers eux-mêmes et les autres cultures. Bien que l'élaboration de nouveaux documents pour les «éléments» multiculturels semble opportune, il existe déjà des ressources adéquates. Entre autres, la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Toronto offre un bon livre de référence en anglais[24]. D'autres ouvrages sont disponibles au Secrétariat d'État du Canada et dans les ministères provinciaux responsables de l'éducation, de la culture et des loisirs.

4) la participation des parents et des membres de minorités ethniques à l'élaboration des programmes. Une enseignante à la pré-maternelle a rapporté que, après avoir déployé des efforts considérables de son côté pour élaborer un programme multiculturel pour sa classe, elle avait obtenu des parents une réaction des plus

positives; ceux-ci ont fourni des encouragements, prêté leurs souvenirs de famille et préparé des échantillons de leur cuisine nationale. Elle a donc résolu de mettre les parents à contribution la prochaine fois qu'elle déploierait de tels efforts[25].

Certains groupes ethniques, face à l'absence d'aspects multiculturels dans l'enseignement, ont créé leurs propres programmes. C'est le cas du programme des langues ancestrales destiné aux enfants d'âge préscolaire de Victoria qui parlent le pendjabi. Il vise à renforcer l'identité linguistique et culturelle des enfants[26]. La communauté juive de Montréal offre aux enfants l'occasion de participer à la célébration des fêtes religieuses et au respect des traditions[27]. Un certain nombre de programmes analogues existent ailleurs au Québec. Tous ces programmes visent à transmettre le patrimoine culturel aux enfants tout en favorisant l'interaction sociale avec les autres enfants du groupe. Ces types de programmes peuvent ne pas être viables dans les petites communautés ethniques où les enfants ne sont pas assez nombreux. Qui plus est, ils ne permettent pas le partage des autres cultures qu'un programme multiculturel rend possible.

3. CONCLUSION

Les parents immigrants, à l'instar des parents canadiens, ont besoin de services de garde d'enfants pour les aider à cumuler un emploi à l'extérieur et leurs responsabilités familiales. Cependant, leur méconnaissance du milieu ambiant, conjugué à leur éloignement par rapport à leurs systèmes de soutien, les défavorise tout particulièrement. Qui plus est, leur appartenance aux couches socio-économiques les plus basses complique singulièrement leur adaptation. Si nous voulons que ces premières générations de Canadiens bénéficient de chances égales, tous les efforts doivent être déployés pour faire en sorte que le processus d'adaptation commence le plus tôt possible. Il faudrait, dans la conception de tout système de services de garde d'enfants, veiller à ce que les besoins des immigrants, parents et enfants, soient pris en compte.

Le gouvernement fédéral a un rôle capital à jouer dans la satisfaction des besoins des immigrants en matière de services de garde des enfants, puisque plusieurs des solutions relèvent de ses attributions. Emploi et Immigration devrait être incité à :

1) fournir aux immigrants éventuels et aux nouveaux arrivés des dossiers d'information sur les services de garde. Dans l'idéal, ces dossiers devraient être rédigés dans la langue des immigrants;

2) abolir les injustices et les irrégularités liées au financement de la formation linguistique et élargir celle-ci (en l'assortissant de services de garde d'enfants subventionnés) à tous les parents immigrants qui en ont besoin;

3) dispenser un financement aux groupes communautaires qui mettront sur pied des systèmes de garde d'enfants et d'aide aux familles propres à faciliter l'intégration des enfants d'immigrants dans la société canadienne.

La Direction du multiculturalisme du Secrétariat d'État devrait être encouragée à :

1) consentir des subventions pour la création, et la promotion au sein des établissements d'enseignement, de documents de sensibilisation au pluralisme culturel, afin que les préposés aux services de garde soient mieux à même de répondre aux besoins des enfants;

2) financer des ateliers et des colloques sur le multiculturalisme à l'intention des préposés aux services de garde d'enfants et des enseignants;

3) mettre des experts-conseils et des ressources en multiculturalisme et en éducation des jeunes enfants à la disposition des gouvernements provinciaux;

4) accorder la priorité à l'incorporation de services de garde d'enfants dans les programmes d'orientation dispensés aux immigrantes[28].

Les gouvernements provinciaux ont aussi un rôle à jouer dans la satisfaction des besoins des immigrants en matière de services de garde d'enfants. Les ministères de l'éducation devraient concevoir des cours propres à sensibiliser les enseignants à l'importance que le multiculturalisme revêt pour le bien-être des citoyens et la santé de l'ensemble de la société. Ces cours devraient être élaborés en consultation avec les minorités ethniques et faire partie intégrante de la formation continue des enseignants. Par ailleurs, il y aurait lieu que les programmes de promotion du civisme dispensés dans les provinces prévoient une reconnaissance et une mise en valeur de la participation de tous les groupes ethniques à la mosaïque canadienne.

Enfin, les administrateurs de services de garde devraient déployer tous les efforts possibles pour créer un environnement multiculturel par le truchement des programmes. L'expérience qui en résultera sera gratifiante et enrichissante pour tous les enfants, qui non seulement apprendront de leurs enseignants, mais aussi des uns des autres (et de leurs familles). La mise sur pied de garderies qui incorporent ce type de programmes constitue le premier encouragement à la tolérance et à l'appréciation de la diversité culturelle. La société canadienne en récoltera les fruits, plus tard.

NOTES

1. T. J. Samuel et B. Woloski, Labour Market Experiences of Canadian Immigrants, document présenté à la réunion de l'Association canadienne d'économique, Université de Guelph, Mai 1984, p. 1.

2. Tiré de Labour Market Experiences of Canadian Immigrants de Samuel et Woloski, p. 1.

3. A. Romaniuc, La conjoncture démographique : La fécondité au Canada : Croissance et déclin, Ottawa, Statistique Canada, 1984.

4. Canada, Rapport de la Commission sur l'égalité en matière d'emploi, 1984.

5. Les immigrantes au Canada : Le droit à la reconnaissance. Partie I - Actes de la Conférence nationale sur la situation des immigrantes, Toronto, Mars 1981.

6. Anthony H. Richmond, Comparative Studies in the Economic Adaptation of Immigrants in Canada, Toronto, York University, Institute for Behavioural Research, 1982, p. 25-26.

7. Sheila McLeod Arnopoulos, Problèmes des femmes immigrantes sur le marché du travail canadien, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1979.

8. The Multicultural Association of Greater Moncton Area (MAGMA), mémoire présenté au Groupe d'étude sur la garde des enfants, novembre 1984, p. 1.

9. Women Working with Immigrant Women, mémoire présenté au Ontario Standing Committee on Social Development, octobre 1984, p. 29.

10. Chinese Neighbourhood Society, mémoire présenté au Groupe d'étude sur la garde des enfants, Montréal, octobre 1984.

11. Mémoire de Women Working with Immigrant Women, op. cit., p. 23.

12. Harvey Stevens, Child Care Needs and Realities in Winnipeg - 1984 : A Report for the Manitoba Child Care Association, Winnipeg, Social Planning Council of Winnipeg, 1984, p. 73.

13. Grande-Bretagne, Community Relations Commission. Who Minds : A Study of Working Mothers and Child Minding in Ethnic Minority Communities, Grande-Bretagne, juillet 1975, p. 5-6.

14. Women Working with Immigrant Women, op. cit., p. 23.

15. Chinese Neighbourhood Society et MAGMA, op. cit., p. 2.

16. Karen R. Mock, Multicultural Education in Early Childhood : A Developmental Rationale, document présenté à l'occasion de la National

Conference on Multicultural Education, Winnipeg (Manitoba), novembre 1981, p. 3.

17. Mock, op. cit., p. 6.

18. Entrevue téléphonique avec M^me^ Judith McCallum, Multicultural Drop-In Centre, Toronto.

19. Karen Mock, «Early Childhood Education in a Multicultural Society», Multiculturalism, Vol. V., No 4, 1982, p. 4.

20. Ibid., p. 4.

21. Ibid., p. 4.

22. Women Working with Immigrant Women, op. cit., p. 24.

23. Voir les fêtes importantes à l'annexe 1.

24. Keith McLeod (éd.), Multi-cultural Early Childhood Education, Faculty of Education, Toronto, Université de Toronto, 1984.

25. Ibid.

26. Intercultural Association of Greater Victoria, mémoire présenté au Groupe d'étude sur la garde des enfants, septembre 1984.

27. Jewish Immigrant Aid Services of Canada (JIAS), mémoire présenté au Groupe d'étude sur la garde des enfants, Montréal, novembre 1984.

28. Depuis 1981, des programmes d'orientation sont offerts aux immigrantes; l'efficacité de ces programmes dépend toutefois en partie de ce que les participantes puissent trouver de services de garde d'enfants pour se libérer.

BIBLIOGRAPHIE

Arnopoulos, Sheila McLeod, Problèmes des femmes immigrantes sur le marché du travail canadien, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, janvier 1979.

Barry, Mary Anne et McIntrye, E., «A Multicultural Program in a Pre-School Setting», Multiculturalism, vol. V, n° 4, 1982, p. 11.

Berryman, Jack, «Immigrant Children and the Importance of Self-Esteem in Second Language Learning», Multiculturalism, vol. III, n° 2, 1984.

British Columbia Task Force on Immigrant Women, Immigrant Women in Canada : A Resource Handbook for Action, juillet 1982.

Canada, Les immigrantes au Canada : Le droit à la reconnaissance. Partie II - Recommandations de la Conférence, Toronto, mars 1981.

Canada, Commission sur l'égalité en matière d'emploi, Égalité en matière d'emploi, octobre 1984.

Dotsch, Julie, «Ba Hong : A Vietnamese Child in an Ontario Nursery School», TESL TALK, 10, 1979, pp. 27-29.

Grande-Bretagne, Community Relations Commission, Who Minds : A Study of Working Mothers and Childminding in Ethnic Minority Communities, juillet 1975.

Johnson, Laura C., Who Cares ? : A Report of the Project Child Care Survey of Parents and their Child Care Arrangements, Toronto, Social Planning Council of Metro Toronto, 1977.

Mock, Karen R., «Multicultural Education at the Early Childhood Level : A Developmental Rationale», document présenté à l'occasion de la National Conference on Multicultural Education, Winnipeg, 1981. Publié par K. McLeod, Multicultural Early Childhood Education : A Resource Book for Parents and Teachers, Toronto, Guidance Centre, 1984.

Mock, Karen R., «Early Childhood Education in a Multicultural Society», Multiculturalism, vol. V, n° 4, 1982, p. 3-6

Ministère de la culture et des loisirs de l'Ontario, Report of the Joint Task Force on Immigrant Women, septembre 1979.

Romaniuc, A., La conjoncture démographique : La fertilité au Canada : Croissance et déclin, Statistique Canada, 1984, p. 116.

Richmond, A.H., Comparative Studies in the Economic Adaptation of Immigrants in Canada, Toronto, York University, Institute for Behavioural Research, 1982.

Salmon, Bev., «Racisme et sexisme : Un double péril», La revue Statut de la femme, hiver 1984.

Samuel, T. J. et Woloski, B., «Labour Market Experiences of Canadian Immigrants». Document présenté à l'occasion d'une réunion de l'Association canadienne d'économique, Université de Guelph, mai 1984.

Stevens, Harvey, Child Care Needs and Realities in Winnipeg - 1984 : A Report for the Manitoba Child Care Association, Winnipeg, Social Planning Council of Winnipeg, 1984.

Vancouver Status of Women and Social Concerns Committee of the Y.W.C.A., Immigrant Women in the Labour Force, Vancouver, 1974.

Yorkwoods Community Day Care Committee, «A Multicultural, Flexible Hours Day Care for Working Parents of Yorkwoods». Toronto, Yorkwoods Community Day Care Committee, Children's Aid Society, Metro Toronto and North York Board of Education, 1983.

LISTE DES MÉMOIRES

1. Jewish Immigrant Aid Services of Canada (JIAS), Montréal (Québec), novembre 1984.

2. British Columbia Task Force on Immigrant Women, Vancouver (C.-B.), octobre 1984.

3. Children's Aid Society of Metropolitain Toronto, octobre 1984.

4. Intercultural Association of Greater Victoria, Victoria (C.-B.), septembre 1984.

5. Anne Ottow, MAGMA (The Multicultural Association of Greater Moncton Area), novembre 1984.

6. Gordon Cone, M.S.W., directeur, Family and Children's Services, Newmarket (Ontario). (Comprend un rapport élaboré par le Ad Hoc Committee on Day Care for Children with Special Needs in York Region.)

7. Mémoire présenté par Women Working with Immigrant Women au Ontario Standing Committee on Social Development.

8. Chinese Neighbourhood Society, Montréal (Québec), octobre 1984.

9. EISA (Edmonton Immigrant Services Association), Edmonton (Alberta), octobre 1984.

ANNEXE

FÊTES ET FESTIVALS IMPORTANTS ET SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

A - Fête
B - Date approximative
C - Groupe ethnique
D - Signification
E - Suggestions d'activités

AUTOMNE

A - Soukkot (fête des cabanes)
B - Septembre ou octobre
C - Juif
D - Récolte; commémore la sortie d'Égypte
E - - goûter des «tranches de pommes» juives ou des chaussons roulés;
- construire une petite «sukkah» (cabane) et discuter de sa signification

A - Trung-Thu
B - 15^{e} jour de la 8^{e} lune
C - Vietnamien
D - Festival qui a lieu au milieu de l'automne
E - - servir des gâteaux de lune et du thé de lotus;
- organiser une procession aux bougies

A - Action de Grâces
B - - Octobre
- Novembre
C - - (Canadien)
- (Américain)
D - Jour pour rendre grâce pour une récolte fructueuse
E - - poupées à tête de pomme
- poupées de paille
- colliers de graines et de canneberges
- construire une mangeoire pour oiseaux
- faire des collages avec des céréales, des feuilles, des graines, des fruits séchés, des fleurs et des herbages

A - Festival de la lune
B -
C - Chinois
D - Sorte de jour d'action de grâces où les Chinois chantent des hymnes pour vanter l'abondance des récoltes et exprimer leur reconnaissance. La légende dit que c'est l'anniversaire de naissance de la lune. Des bougies et de l'encens rouges sont brûlés pendant cette fête, laquelle dure trois jours.

E - - décorer la classe avec des lumières et des bougies de couleur
- demander aux parents de préparer un repas spécial pour l'occasion

A - Diwali (festival)
B - Octobre ou novembre
C - Hindou
D - Lakshimi, dieu de la beauté, vient visiter la maison. Pour cette occasion, les foyers sont décorés de lumières et de bougies. Les rituels associés à cette fête varient selon les régions. Au Canada, on la célèbre avec des lumières, l'échange de voeux, des spectacles et des dévotions.
E - - décorer la classe avec des lumières et des bougies de couleur
- demander aux parents de contribuer à la préparation des décorations et des rafraîchissements

HIVER

A - Saint-Nicolas
B - Le 6 décembre
C - Allemand, néerlandais
D - Journée où les petits enfants reçoivent des cadeaux de Saint Nicolas. Aux Pays-Bas, selon la tradition, Saint-Nicolas est un évêque à longue barbe blanche qui apparaît monté sur un cheval. Il est accompagné du Père Fouettard, qui traîne son sac rempli de cadeaux pour les enfants sages et une baguette pour corriger les petits désobéissants.
E - - organiser un échange de petits cadeaux fabriqués par les enfants (signets, dessins, etc.)

A - Hanoukka (fête des lumières)
B - Décembre
C - Juif
D - Fête de la Dédicace célébrant la liberté religieuse. Elle s'étend sur 9 jours, et les enfants reçoivent des cadeaux chaque «niget», une pièce de monnaie, habituellement
E - - fabriquer des «dredl»
- faire des biscuits de Hanoukka
- allumer des menorah (chandelier à sept branches)
- obtenir l'appui des parents pour préparer des latkes (crêpes de pommes de terre)

A - Las Posadas
B - Le 24 décembre
C - Mexicain, espagnol
D - Célèbre le trajet de Marie et Joseph jusqu'à Bethléem la nuit de Noël
E - - fabriquer une «piñata» (contenant en papier mâché ou en terre cuite) et la remplir de friandises, de noix et de petit jouets, la suspendre au plafond et demander aux enfants de la casser avec un bâton. (Cette activité s'étend sur trois jours.)

A - Sainte-Lucie
B - Le 24 décembre
C - Suédois
D - Noël suédois où les bougies servent à illuminer (symboliquement) les longs jours de noirceur

A - Réveillon
B - Le 24 décembre
C - Canadien-français
D - Fête qui réunit les parents et les amis après la messe de minuit
E - - demander aux parents de préparer des tourtières

A - Noël
B - Le 25 décembre
C - Chrétien
D - Fête chrétienne la plus célébrée, qui souligne la naissance du Christ. C'est l'occasion pour les Chrétiens d'exprimer leur foi dans l'amour et la joie et l'espoir que la paix règne sur la terre
E - - musique
- cantiques
- jeux et pièces sur l'histoire de Noël
- échange de cadeaux

A - Kwanza
B - Le 26 décembre
C - Africain
D - Festival des «premiers fruits» qui célèbre l'unité de la famille africaine. Il comprend un échange de cadeaux et l'allumage de bougies.
E - - demander aux parents de préparer des plats traditionnels

A - Noël orthodoxe
B - Le 7 janvier
C - Catholique orthodoxe (de Constantinople)
D - Célébration de la Noël par les orthodoxes. Le Kalady constitue la fête qui a lieu la veille. Le repas est constitué de 12 plats végétariens, et des cantiques sont chantés

A - Nouvel An chinois
B - En janvier ou février
C - Chinois
D - Célébration du commencement de l'année lunaire; dure environ une semaine
E - - fabriquer des lanternes chinoises
- faire du potage aux oeufs et y goûter
- regarder un livre d'images chinois

A - Ashura
B - En février
C - Musulman

D - Jour d'action de grâces des Musulmans qui souligne le départ de Noé avec son arche sur le mont Ararat. Selon la légende, la femme de Noé avait préparé pour le voyage une sorte de poudding sucré
E - - faire un poudding Ashura avec un mélange de poudding à la vanille en y ajoutant des dattes, figues, noix et raisins de Corinthe

A - Mardi Gras/Carnaval
B - En février ou mars
C - - Antilles
- France
- Canada
- États-Unis
- certains pays d'Amérique du Sud
D - Festivités qui se déroulent avant le Carême où les gens se costument, paradent et dansent dans les rues
E - - demander aux enfants de se costumer
- inviter un groupe de musiciens à jouer de la musique antillaise
- demander aux parents de montrer quelques danses à leurs enfants
- décorer la classe avec des banderoles et des ballons

PRINTEMPS

A - Saint-Patrice
B - Le 17 mars
C - Irlandais
D - Marque l'anniversaire du décès de Saint-Patrice, patron de l'Irlande
E - - fabriquer et arborer des trèfles verts
- jouer avec de la pâte à modeler verte
- lire une histoire ou chanter une chanson irlandaise

A - Naw-Ruz
B - Le 21 mars
C - Iranien (Baha'i)
D - Célébration du premier jour du printemps et du renouvellement de la vie
E - - faire germer des graines dans l'eau, les planter dans la terre et les regarder pousser
- manger des «bakhlava» à l'heure de la collation (pâtisserie bien connue)

A - Hina Matsuri
B - Printemps
C - Japonais
D - Festival des poupées ou des pêches qui a lieu lorsque les fleurs de pêchers sont en plein épanouissement. Les poupées précieuses sont alors parées et placées dans un endroit spécial de la maison, entourées de fleurs de pêchers.
E - - demander aux enfants d'apporter leur poupée préférée et de la parer
- préparer et servir du thé et un goûter léger

A - Pâque juive
B - En mars ou avril
C - Juif
D - Célébration de huit jours qui rappelle le passage, pour les Israélites, de l'esclavage à la liberté. Des aliments spéciaux composent le repas du «Seder»
E - - demander aux parents de contribuer à dresser une table pour le Seder et à préparer certains des plats traditionnels

A - Pâques
B - En avril
C - Chrétien
D - Commémore la résurrection du Christ; représente le renouveau de la vie; les oeufs, représentation de la vie nouvelle, sont les principaux symboles évoqués
E - - décorer des oeufs
- monter des illustrations d'oeufs et de lapins de Pâques;
- préparer des plats associés à Pâques

A - Holia ou Basaat
B - Au printemps
C - Hindou
C - Festival du printemps, joyeux et animé, qui se déroule avant le début de la mousson. Les amis se réunissent souvent pour danser et célébrer
E - - fabriquer des confettis de différentes couleurs
- demander aux parents de préparer des plats spéciaux et de montrer des danses

ÉTÉ

A - Vappu
B - Le 1er mai
C - Finnois
D - Jour de carnaval
E - - décorer la classe avec des banderoles et des ballons
- servir du «sima», boisson à saveur de citron, et des «tippaleipa», pain sucré

A - Festival Obon
B - Le 14 juillet
C - Japonais
D - Festival boudhiste des «lanternes»
E - - fabriquer des lanternes japonaises avec du papier rigide

Sources: Keith A. McLeod (éd)., Multicultural Early Childhood Education, pp. 114-118.
Mary Anne Barry et Elizabeth McIntyre, «A Multicultural Program in a Pre-School Setting», Multiculturalism, vol. V, n° 4, 1982, p. 11.

BESOINS, PRÉFÉRENCES ET PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS CONCERNANT LA GARDE DES ENFANTS
ÉTUDES DE CAS PORTANT SUR 336 FAMILLES CANADIENNES

Rapport final d'une étude commandée
par le Groupe d'étude sur la garde des enfants
et réalisée par des membres du
Groupe national de recherche sur la garde des enfants
Février 1985

Auteur principal :
D.S. Lero, Ph.D.

REMERCIEMENTS

Cette étude consiste en un projet de recherche préparé par les membres du Groupe national de recherche sur la garde des enfants. D.S. Lero, Ph.D., du département des études sur la famille de l'université de Guelph, fut le principal enquêteur de ce projet. Parmi ses collaborateurs, on comptait les personnes suivantes :

Lois Brockman, de l'université du Manitoba
Alan Pence, de l'université de Victoria
Maxine Charlesworth, de l'université de Victoria

D'autres membres du Groupe d'étude ont agi comme enquêteurs régionaux :

Pat Canning, de l'université Mount St. Vincent
Steen Esbensen, de l'université du Québec à Hull
Frederick Morrison, de l'université de l'Alberta
Hillel Goelman, de l'université de British Columbia

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au Groupe d'étude qui a financé cette étude grâce à laquelle nous avons beaucoup appris. Nous adressons également nos plus sincères remerciements à nos assistants en recherche, Harriet Field, Maryse Bosquet, Christine Davis, Lynda Ross, David Forde, Margolee Horne et Bev Watson, ainsi qu'à nos interviewers et aux parents qui, malgré leurs horaires chargés, ont pris le temps de nous parler des formules de garde qu'ils ont adoptées pour leurs enfants. En outre, nos remerciements s'adressent à M^me^ Joan Clegg, qui s'est chargée de la dactylographie de ce manuscrit avec enthousiasme et compétence.

Nous tenons à préciser que les opinions exprimées dans ce rapport sont nos propres opinions et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Groupe d'étude fédéral sur la garde des enfants.

TABLES DES MATIÈRES

		PAGE
1.	INTRODUCTION	36
1.1	Buts et utilité de cette étude	38
1.2	Utilisation des données	39
2.	MÉTHODOLOGIE	40
2.1	Conception globale de l'échantillonnage	41
2.2	Choix des secteurs	42
2.3	Échantillonnage et recrutement des familles participantes	43
2.4	Taux de réponse	44
2.5	Méthode de collecte des données	44
3.	CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES PARTICIPANTES	45
3.1	Composition des familles	45
3.2	Répartition des sites	46
3.3	Condition socio-économique des familles	46
3.4	Caractéristiques d'emploi des parents	47
4.	BESOINS DE SERVICES DE GARDE	49
4.1	La notion de besoin	49
4.2	Les besoins de services de garde en fonction de la participation des parents à la vie active et de leurs études	53
4.3	Besoins fondés sur les perceptions de la valeur que les parents accordent à la stimulation sociale et à l'enrichissement des connaissances	55
4.4	Besoins urgents et circonstances particulières	55
4.5	Services de garde afin de permettre aux parents de participer à des activités communautaires et de voir à leurs besoins personnels et familiaux	59
4.6	Les besoins de service de garde : aperçu général	61

5. FORMULES DE GARDE COURAMMENT UTILISÉES 62

5.1 Le nombre de formules utilisées durant la semaine précédant les entrevues 62
5.2 Formules de garde utilisées sur une base permanente et occasionnelle 65
5.3 Nombre d'heures au cours desquelles les enfants sont gardés 66
5.4 Formules de garde utilisées 66
5.5 Principales formules de garde 70
5.6 Combinaison de formules sur une base permanente 74
5.7 Autres facteurs influant sur le choix des formules de garde 75
5.8 Coûts des formules de garde actuelles 76

6. RAISONS POUR LESQUELLES LES PARENTS UTILISENT LEURS FORMULES DE GARDE ACTUELLES 81

6.1 Classification des critères d'évaluation des parents 81
6.2 Raisons pour lesquelles les parents ne prennent pas en considération les autres formules de garde existantes 85
6.3 Raisons pour lesquelles les parents n'avaient pas choisi certaines formules qu'ils avaient prises en considération 88
6.4 Raisons pour lesquelles les parents utilisent une gardienne ou un programme de garde en particulier 91

7. PRÉFÉRENCES DES PARENTS EN TERMES DE SITUATIONS D'EMPLOI ET DE FORMULES DE GARDE 97

7.1 Préférences des parents en matière de situations d'emploi 97
7.2 Comparaison entre la situation d'emploi actuelle des parents et leur situation d'emploi préférée 101
7.3 Les facteurs qui empêchent les parents d'utiliser leur situation d'emploi préférée 102
7.4 Les préférences des parents parmi les diverses formules de garde 103
7.5 Parallèle entre les formules de garde préférées et celles actuellement employées 109

8. OPINIONS ET PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE 112

8.1 Importance de l'appui accordé par les parents à diverses mesures gouvernementales 112
8.2 Opinions relatives à l'appui que les employeurs devraient accorder aux centres de garde 115
8.3 Opinions des parents au sujet des coûts et du financement des services de garde 115
8.4 Mesures qui pourraient être prises en vue de relever la qualité des services de garde 117
8.5 Opinions et préoccupations des parents : résumé 120

9. RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA DIRECTION 122

9.1 La nature des besoins de services de garde 123
9.2 Les formules de garde utilisées 124
9.3 Coûts liés aux formules de garde 126
9.4 Facteurs influant sur l'utilisation des diverses formules 126
9.5 Préférences des parents 130
9.6 Opinions et préoccupations des parents au sujet de la garde des enfants 132

BIBLIOGRAPHIE 134

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1 :	Participation des femmes dans la population active, selon la situation d'emploi du mari et la composition de la famille	50
Tableau 2 :	Buts et fins visés par les services de garde complémentaires	51
Tableau 3 :	Engagement des répondants dans des activités liées au travail ou aux études, selon l'âge de l'enfant visé	53
Tableau 4 :	Types de formule de garde	63
Tableau 5 :	Pourcentage des familles ayant utilisé une formule de garde, une combinaison de plusieurs formules ou aucune formule au cours de la semaine précédant nos entrevues	64
Tableau 6 :	Heures au cours desquelles les enfants ont été confiés à une formule de garde autre que la garde maternelle durant la semaine précédant nos entrevues	66
Tableau 7 :	Formules de garde non maternelle utilisées régulièrement et occasionnellement pour les enfants de moins de deux ans	67
Tableau 8 :	Formules de garde non maternelle utilisées régulièrement et occasionnellement pour les enfants d'âge préscolaire	68
Tableau 9 :	Formules de garde non maternelle utilisées régulièrement et occasionnellement pour les enfants d'âge scolaire	69
Tableau 10 :	Principale formule de garde non maternelle utilisée pour les bébés et les enfants d'âge préscolaire, selon la situation de travail de la mère	70
Tableau 11 :	Formule de garde non maternelle utilisée pour les enfants d'âge scolaire selon la situation de travail de la mère	73
Tableau 12 :	Coûts des principales formules de garde non parentale utilisées au cours de la semaine précédant notre enquête	78
Tableau 13 :	L'importance qu'attachent les parents à certains critères d'évaluation précis au moment de choisir une formule de garde pour leur enfant	82

Tableau 14 : Raisons pour lesquelles les parents n'utilisent pas la garde par une étrangère comparativement à la garde dans des programmes de groupe, selon l'âge de l'enfant visé par notre enquête 90

Tableau 15 : Raisons pour lesquelles les parents utilisent une gardienne en particulier 92

Tableau 16 : Raisons pour lesquelles les parents utilisent un centre ou un programme particulier 94

Tableau 17 : Les préférences des mères de famille à deux parents au chapitre des situations d'emploi, selon l'âge de l'enfant visé par notre enquête 98

Tableau 18 : Préférences des parents au chapitre des situations d'emploi chez les familles mono-parentales, selon l'âge de l'enfant visé 100

Tableau 19 : Formule de garde principale préférée pour les enfants de moins de 2 ans, selon la situation d'emploi du répondant et selon qu'il habite en milieu urbain ou rural 105

Tableau 20 : Formule de garde principale préférée pour les enfants d'âge préscolaire, selon la situation d'emploi du répondant et selon qu'il habite en milieu urbain ou rural 106

Tableau 21 : Formule de garde principale préférée pour les enfants d'âge scolaire, selon la situation d'emploi du répondant et selon qu'il habite en milieu urbain ou rural 107

Tableau 22 : Parallèle entre la principale formule de garde actuellement utilisée par les répondants et leur formule préférée, selon l'âge de l'enfant visé par notre enquête 110

Tableau 23 : Opinions des parents : l'importance de l'appui accordé par les parents à diverses mesures gouvernementales 113

1. INTRODUCTION

Le 30 mai 1984, l'honorable Judy Erola, alors ministre responsable de la Condition féminine, annonçait la formation d'un Groupe d'étude fédéral sur la garde des enfants. Cette initiative avait été encouragée, dans une large mesure, par l'augmentation spectaculaire du nombre de femmes ayant de jeunes enfants, arrivées sur le marché du travail au cours des 15 dernières années. Le mandat du groupe consistait à :

> «étudier et à évaluer les besoins en services de garde et en congés parentaux dans le contexte canadien, afin de déterminer si le système actuel répondait aux besoins et aux préférences des parents, ainsi qu'à étudier les coûts et la disponibilité des services de garde, compte tenu des divers niveaux de revenu des parents et des diverses régions du pays».

Ce mandat exigeait un nombre considérable de renseignements complexes non disponibles à l'échelle nationale. En effet, les renseignements disponibles présentent bien des lacunes.

En général, l'évaluation des besoins en services de garde découle presque exclusivement du taux de participation des femmes qui, au sein de la population active, ont des enfants dans divers groupes d'âges. Ces évaluations, lorsqu'elles sont utilisées comme indicateurs de la demande de services de garde, ne tiennent pas compte des enfants des familles monoparentales pour lesquelles les pères, chefs de famille, ont besoin de tels services, ni des familles qui, pour d'autres raisons, ont besoin de services de garde ou en désirent. Dans de tels cas, ces services pourraient permettre aux parents de poursuivre des études ou de travailler comme bénévoles, aider certaines familles affligées de problèmes de santé ou de problèmes sociaux temporaires ou chroniques, ou encore donner aux jeunes enfants l'occasion de développer leurs facultés intellectuelles et leurs talents personnels au contact d'autres enfants, dans un milieu spécialement conçu à cet effet.

Les statistiques actuelles ne donnent pas de renseignements précis sur les besoins en services de garde à temps partiel par rapport aux besoins de services à temps plein, ni des besoins des parents qui travaillent par roulement ou en fin de semaine. Pour obtenir un tableau complet, il faudrait inclure les besoins de ceux qui ont un travail saisonnier ou à court terme en plus des besoins de ceux qui ont un travail régulier toute l'année.

Parallèlement, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de données complètes et fiables sur les diverses formules de garde utilisées par les parents. Les rapports annuels publiés par le Centre national d'information sur la garde des enfants, qui relève de Santé et Bien-être social Canada, fournissent des données sur le nombre de places en garderie disponibles au Canada et sur les services de garde en milieu familial surveillés ou approuvés. Des renseignements fondés sur les inscriptions, sur les taux de vacance et sur les listes d'attente donneraient une idée beaucoup plus juste des besoins ou de la demande relative à ces services structurés dans les diverses régions de chacune des provinces. En outre, les évaluations concernant la demande de places dans les services structurés ne tenaient pas

compte du fait qu'une place peut être utilisée par plus d'un enfant, à temps partiel. Il faudrait également signaler que les places dans les maternelles et dans les programmes privés offerts avant et après les heures de classe ne sont pas comprises dans les rapports du Centre national d'information sur la garde des enfants, pas plus que les statistiques sur la plupart des formules de garde à temps plein ou à temps partiel, avec ou sans rémunération, organisées indépendamment par les parents avec des membres de leur famille, des voisins ou d'autres personnes. De plus, les formules de garde combinées pour un même enfant, soit la maternelle et un parent, un parent et une soeur, etc., n'ont presque jamais été prises en considération.

Deux enquêtes spéciales sur les diverses formules liées à la garde des enfants ont été menées par Statistique Canada; la plus récente date de 1981. Malheureusement, celle-ci réunissait toutes les données en deux groupes d'âge, soit de 0 à 5 ans et de 6 à 14 ans. On y trouvait des formules de garde générales, mais aucun renseignement précis susceptible d'aider les analystes politiques ou autres personnes dans le domaine de la garde des enfants. Bref, les données actuelles ne donnent pas de réponse claire à cette question fondamentale : «Où sont les enfants?»

Graduellement, diverses études effectuées un peu partout à travers le pays, comme celle de Johnson, en 1978, de Lero, en 1981, et de Pence & Goelman en 1985, nous font connaître les préférences et les opinions des parents dans le domaine de la garde. Malheureusement, la diversité des méthodes utilisées pour le processus d'échantillonnage et pour le questionnaire relatif aux préférences des parents peut mener à des résultats différents. Pour bien comprendre les préférences des parents quant aux diverses formules de garde possibles, les interviewers et les enquêteurs doivent faire preuve d'une grande sensibilité. Et pour obtenir un aperçu national en termes de préférences des parents, il est nécessaire d'utiliser un échantillon suffisamment important pour que les différents contextes relatifs aux enfants, aux familles, aux collectivités et aux régions soient bien compris.

En résumé, si l'on veut arriver à une compréhension globale des besoins en services de garde, des préférences des parents et des diverses formules disponibles, il faut qu'une enquête nationale à grande échelle soit menée auprès des familles canadiennes par des enquêteurs habitués à la complexité du contexte propre à la garde des enfants, c'est-à-dire aux liens qui existent entre la famille, l'emploi, la garde des enfants et les systèmes communautaires ainsi qu'à la manière dont ces divers facteurs peuvent jouer les uns sur les autres (voir Lero, Pence, Brockman & Goelman, 1985).

La présente étude fut donc entreprise en vue de permettre au Groupe d'étude de comprendre le plus tôt possible la nature des besoins en services de garde des familles canadiennes, les diverses formules de garde disponibles ainsi que les préférences et les préoccupations des parents à cet égard. Il s'agit d'études de cas fondées sur des entrevues menées auprès de parents choisis dans 336 familles de milieux ruraux et urbains dans huit provinces. Si cet échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des familles canadiennes, celles qui en faisaient partie regroupaient cependant des gens de divers milieux économiques, sociaux et géographiques du Canada, ce qui doit être pris en considération dans l'analyse et l'établissement de politiques sociales. L'entrevue en profondeur a été retenue comme étant la

méthode la plus appropriée à ce moment-là, puisqu'elle permettait de mettre en lumière la nature complexe des expériences et des besoins des familles prises individuellement dans différentes collectivités; cette technique permettait également de faire ressortir les similitudes existant parmi les familles ayant de très jeunes enfants, celles avec des enfants d'âge préscolaire et celles avec des enfants d'âge scolaire.

1.1 Buts et utilité de cette étude

Les buts précis de cette étude étaient les suivants:

a) définir la nature des besoins en services de garde des familles individuelles, y compris:

   . les fins pour lesquelles la garde des enfants est utilisée;
   . l'envergure des besoins en services de garde:
     - à temps plein et à temps partiel,
     - de façon régulière et irrégulière,
     - en fin de semaine ou en soirée,
     - dans des circonstances spéciales;

b) étudier la nature des formules de garde actuellement utilisées pour les très jeunes enfants, les enfants d'âge préscolaire et ceux d'âge scolaire;

c) dégager certains des principaux facteurs dont tiennent compte les parents au moment de choisir parmi les diverses formules de garde disponibles; et

d) analyser les préférences et les opinions des parents en ce qui concerne les services, les moyens pratiques et les formes d'aide susceptibles de mieux satisfaire leurs besoins et de contribuer à l'épanouissement de leurs enfants.

Aux fins de cette étude, nous avons retenu une définition très large de l'expression «garde des enfants». Nous voulions d'abord savoir comment les parents s'organisaient, en plus d'assumer eux-mêmes partiellement la garde de leurs enfants, pour compléter cette garde avec des ressources personnelles et des ressources communautaires. En conséquence, même si le fait d'inscrire un enfant dans une maternelle ou un jardin d'enfants ne constitue pas une formule de «garde» au sens strict du terme, de telles formules sont utilisées exclusivement ou conjointement avec d'autres formules ou services lorsque les parents travaillent, poursuivent des études ou sont engagés dans des tâches qui les empêchent d'être avec leurs enfants à certains moments de la journée. Ces formules sont donc utilisées dans les mêmes buts que les formules de garde et (ou) en vue d'offrir une «expérience enrichissante» aux enfants. Il est donc important de tenir compte d'un large éventail de formules si l'on veut brosser un tableau des plus complets sur la nature des besoins ou des désirs des parents en vue d'obtenir des ressources communautaires et des services de garde variés.

1.2 Utilisation des données

Comme il a été dit, cette étude est une analyse qualitative des besoins en services de garde de 336 familles, de leurs préférences et des formules de garde qu'elles utilisent. Les données et les résultats présentés dans ce rapport démontrent comment certains facteurs agissent l'un sur l'autre et modifient la nature des besoins en services de garde de chaque famille, de même que la façon dont les familles réagissent face à leur propres besoins et aux ressources mises à leur disposition au sein de leur collectivité. Nous tenons à insister sur le fait que ce serait une erreur de se servir des pourcentages présentés dans ce rapport comme s'ils avaient été obtenus à partir d'un échantillon permettant de tirer des conclusions statistiques en regard de la population canadienne en général ou de certains sous-groupes de la population. Il serait inexact de prétendre que les opinions, les expériences et les pourcentages mentionnés ici reflètent ceux des Canadiens en général ou de toutes les familles canadiennes ayant au moins un enfant de moins de six ans.

Ces résultats doivent plutôt servir à mettre en lumière et à reconnaître la diversité des besoins de formules de garde qui existent au sein des familles, afin qu'un jour les parents puissent disposer d'une gamme de formules variées parmi lesquelles choisir, en vue de répondre efficacement à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Du même coup, ces résultats peuvent être utilisés pour indiquer les principales préoccupations et opinions exprimées par les participants au chapitre des normes qui devraient régir ceux qui dispensent les services de garde, la satisfaction des parents en ce qui a trait aux déductions d'impôt admissibles à ce titre et autres problèmes.

Finalement, cette étude peut être extrêmement utile si on la considère comme un moyen indispensable de mettre en lumière la complexité inhérente à l'étude de l'adaptation des familles aux changements qui se produisent dans leur vie et qui affectent directement la vie quotidienne de leurs enfants; la nécessité de créer des services de garde communautaires ou de renforcer ceux qui existent déjà et le besoin de modifier les politiques sociales à l'échelle nationale sont également soulignés dans ce rapport. D'autres études, plus précises et plus approfondies, devraient suivre celle-ci et mener à des résultats quantitatifs plus clairs et plus justes, où l'on tiendrait compte de certains aspects qui n'ont pas été explorés ici, et qui mériteraient de l'être.

2. MÉTHODOLOGIE

En vue de faciliter la tâche du groupe d'étude chargé d'examiner les besoins en formules de garde des parents, leur préférences et les formules actuellement utilisées et ce, dans des contextes économiques, géographiques et sociaux variés, une méthode d'échantillonnage à trois niveaux a été retenue comme moyen le plus approprié, compte tenu de la limite des ressources disponibles et des contraintes pratiques qui étaient les nôtres.

Au premier niveau, les variables de sélection pour la méthode d'échantillonnage comprenaient la répartition géographique et l'emplacement rural et urbain des secteurs, qui ont mené au choix de 14 secteurs à travers huit provinces. Aux deuxième et troisième niveaux, les efforts visaient surtout à assurer une représentation équitable de familles incluant un enfant dans chacun des trois groupes d'âge visés, soit de 0 à 2 ans, de 2 à 5 ans et de 6 à 12 ans; cette représentation équitable tenait également compte des revenus élevés, moyens et faibles des familles ainsi que des familles monoparentales.

En résumé, la méthode d'échantillonnage comprenait les variables suivantes :

a) la sélection de secteurs par des enquêteurs régionaux, en consultation avec l'enquêteur principal;

b) l'identification des quartiers, au sein des secteurs correspondant aux trois niveaux socio-économiques visés; et

c) la communication, par téléphone ou en personne, avec les participants éventuels en vue de leur expliquer les buts de l'étude et d'obtenir leur collaboration.

La méthode d'échantillonnage globale est illustrée au tableau 1.

FIGURE 1

2.1 Conception globale de l'échantillon

RÉGION :	PROVINCES DE L'ATLANTIQUE		ONTARIO		QUÉBEC		MANITOBA ET SASKATCHEWAN		ALBERTA	C.-B.
SITE	URBAIN	RURAL	URBAIN	RURAL	URBAIN	RURAL	URBAIN	RURAL	URBAIN RURAL	URBAIN RURAL

Site de l'échantillon

Quartier (3 niveaux de revenu)	Élevé	Moyen	Faible	Total par site = 24 Total N = 336
Enfants visés (3 groupes d'âge)	2 2 2	3 3 3	3 3 3	

2.2 Choix des secteurs

Les secteurs ont été choisis selon les critères suivants :

a) le caractère approprié d'un secteur urbain ou rural jugé représentatif d'une province ou d'une région;

b) l'inclusion d'un nombre important de familles comptant des enfants de 12 ans ou moins;

c) l'inclusion de groupes de divers niveaux socio-économiques; et

d) des considérations pratiques et financières, y compris la proximité du secteur par rapport à l'enquêteur régional et par rapport aux autres secteurs choisis.

Les 14 sites choisis étaient les suivants:

Provinces de l'Atlantique

Urbain - Halifax, Nouvelle-Écosse
Rural - Hillsborough et la région avoisinante, Nouveau-Brunswick

Ontario

Urbain[1] - Hamilton, Ontario
Urbain[2] - Kingston, Ontario
Rural - New Liskeard et la région avoisinante

Québec

Urbain[1] - Montréal, Québec
Urbain[2] - La région de l'Outaouais, incluant Hull, Aylmer et Gatineau
Rural - «Petite Nation», incluant les petites villes et villages de Chénéville, Montpellier, Namur, Notre-Dame de la Paix, Papineauville, Ripon et Saint-André Avellin

Prairies

Urbain - Winnipeg, Manitoba
Rural - Weyburn, Saskatchewan

Alberta

Urbain - Edmonton, Alberta
Rural - Barrhead et la région avoisinante

Colombie-Britannique

Urbain - Vancouver, Colombie-Britannique
Rural - la région frontalière, y compris Grand Forks, C.-B., et le secteur avoisinant.

Chacun des sites choisis possède ses propres caractéristiques démographiques et d'emploi. En outre, les politiques et ressources provinciales et municipales jouent entre elles quant aux services de garde structurés disponibles dans chacun des sites (particulièrement pour les centres de garde et les services de garde en milieu familial autorisés ou approuvés mais également pour les maternelles et les programmes avant et après les heures de classe). En général, les centres ruraux ne disposaient que de peu de services de garde structurés, ou n'en avaient pas du tout. Dans les centres urbains, le nombre moyen de services structurés par personne variait d'un centre à l'autre, ainsi que le nombre de services spéciaux, comme les programmes avant et après les heures de classe, les centres pour bébés, les centres recevant des subventions directes ou ceux autorisés à accueillir des enfants admissibles à des subventions, etc. Ces différences de contexte sont importantes et touchent directement :

- la nature des besoins en services de garde,
- l'utilisation des formules de garde, et
- les préférences des parents.

L'analyse des besoins, de l'utilisation des services et des préférences des parents, selon la région et les caractéristiques des sites, serait utile à faire dans une étude plus importante. Malheureusement, des limites financières, des limites de temps et des limites quant à la taille de l'échantillon nous ont empêchés de procéder efficacement à de telles comparaisons. Cependant, certaines influences évidentes du milieu sont mentionnées de manière anecdotique tout au long de ce rapport.

2.3 Échantillonnage et recrutement des familles participantes

À la suite du choix d'un site, il était important de déterminer au moins trois quartiers représentatifs de milieux à revenus élevés, moyens et faibles au sein de ce site, en s'appuyant sur la valeur des propriétés. En certaines occasions, nous nous sommes adressés aux bureaux locaux de Statistique Canada, aux autorités locales ou à d'autres conseillers locaux en matière de problèmes liés aux jeunes enfants pour obtenir des listes de recensement ou des suggestions de quartiers susceptibles de convenir aux objectifs de notre enquête. Les méthodes de sélection pouvaient varier légèrement d'une région à l'autre mais, en général, elles consistaient à frapper à toutes les cinq portes de maison ou d'appartement. Les objectifs de l'étude étaient alors expliqués aux répondants éventuels, à qui nous posions quelques questions concernant l'âge de leurs enfants et le nombre de parents à la maison. Nous leur demandions aussi s'ils connaissaient d'autres familles du secteur ayant des enfants appartenant à nos groupes d'âge, ce qui constituait une méthode «boule de neige» pour recruter d'autres répondants éventuels.

2.4 Taux de réponse

Globalement, le taux de réponse fut très élevé puisque plus de 90 % des familles admissibles que nous avons contactées ont accepté d'être interviewées. C'est dans les quartiers les plus riches et chez les familles monoparentales que nous avons trouvé le plus grand nombre de participants réticents. Certains répondants de quartier riches semblaient méfiants et sceptiques tandis que chez les familles monoparentales, certains n'avaient ni le temps ni l'énergie de se prêter à des entrevues. Quelques familles qui, au départ, avaient accepté de participer à notre enquête, ont exprimé leur déception de n'avoir pas été sélectionnées.

2.5 Méthode de collecte des données

Les données ont été rassemblées au cours d'entrevues avec les participants, et, principalement avec les mères de famille. Dans certains cas, le père fut le répondant principal et dans 20 % des entrevues, les deux parents ont participé.

La plupart des entrevues ont été menées au domicile des répondants. Les ménagères étaient habituellement interviewées durant la journée tandis que les parents travaillant à l'extérieur, l'étaient en soirée ou en fin de semaine. Sept pour cent des entrevues ont été faites sur les lieux de travail des parents, à leur demande.

Quant à la durée des entrevues, elle pouvait varier, compte tenu du nombre d'enfants, de la situation de travail de la mère et d'autres facteurs, de 40 minutes à plus de deux heures, soit une moyenne d'une heure et quart. Les familles francophones du Québec ont été interrogées en français tandis que toutes les autres l'ont été en anglais, à l'exception d'une famille vietnamienne qui avait d'ailleurs amené son propre interprète.

3. CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES PARTICIPANTES

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les techniques d'échantillonnage utilisées étaient des techniques de non-probabilité, étant donné les objectifs visés par cette étude ainsi que les limites imposées en termes de finances et de temps. Bien que les familles de notre échantillon possèdent des caractéristiques démographiques variées, elles ne constituent pas un échantillon représentatif de la population canadienne ou de ses sous-groupes, pour fins statistiques.

Comme les résultats obtenus reflètent le caractère particulier des familles interviewées, il est important de les décrire de façon détaillée.

3.1 Composition des familles

3.1.1 Membres adultes

La majorité des parents que nous avons interviewés formaient des cellules familiales composées d'un ou de deux parents (ou conjoints) avec leurs enfants. Environ les trois quarts des familles, soit 76,2 %, comprenaient deux parents. Parmi les 80 familles monoparentales interviewées, 74 avaient une femme comme chef de famille et six, un homme. Vingt-quatre ménages (7,1 %) comptaient, outre les parents, au moins un autre adulte. Dans la plupart des cas, il s'agissait de grands-parents ou, parfois, de frères et soeurs adultes, d'enfants adultes ou de pensionnaires. Ces «ménages élargis» se retrouvaient presque exclusivement dans les régions rurales.

3.1.2 Taille des familles

Des 336 familles de notre échantillon, 137 (40,8 %) ne comptaient qu'un seul enfant du groupe d'âge visé par notre enquête, soit 12 ans ou moins, tandis que 37 % en comptaient deux et 21,7 % en comptaient trois ou plus.

Outre les enfants membres permanents d'un ménage, 14 familles avaient d'autres enfants qui, occasionnellement, vivaient avec eux ou leur rendaient visite. Il s'agissait alors d'enfants d'un mariage précédent et (ou) d'enfants en foyer nourricier susceptibles d'avoir besoin d'être gardés ou de garder eux-mêmes, compte tenu de leur âge et du mode de vie de la famille.

3.1.3 Enfants visés

Pour être choisies, les familles devaient compter au moins un enfant âgé de moins de 13 ans. Dans 108 familles, l'enfant visé était un bébé de moins de 2 ans, dans 110 familles, un enfant d'âge préscolaire de 2 à 5 ans et dans les 118 autres, un enfant d'âge scolaire de 6 à 12 ans.

De façon précise, l'âge des bébés variait de 2 à 24 mois; 38 % avaient un an ou moins et 62 % avaient de 12 à 24 mois inclusivement. Parmi les 110 enfants d'âge préscolaire, dix avaient moins de trois ans, soixante-six avaient entre 3 et 4 ans et trente avaient 5 ans. Les enfants d'âge scolaire de notre échantillon étaient assez également répartis entre 6 et 12 ans. La majorité de ces enfants (83 ou 70,3 %) avaient 10 ans ou moins et les autres avaient 11 ans ou venaient d'avoir 12 ans. Même si nous n'avions pas délibérément choisi une majorité de familles ayant un enfant d'une dizaine d'années, cet incident fortuit fut intéressant car il semble que c'est à cet âge-là que les parents se demandent si leurs enfants sont capables de se débrouiller seuls, sur une base plus ou moins régulière, après l'école ou en d'autres occasions de courte durée.

3.2 Répartition des sites

Conformément à notre méthode d'échantillonnage, 192 familles vivaient dans de grands centres urbains tandis que 144 autres habitaient en région rurale, soit dans des villes plus petites, des villages ou des fermes. Aux fins de cette étude, une région rurale est définie comme région de 15 000 habitants ou moins et située à une heure ou plus de voiture d'une ville comptant un minimum de 30 000 âmes.

Cinquante familles du groupe rural (14,9 % de l'ensemble de notre échantillon) travaillaient, à temps plein ou à temps partiel, à des travaux de ferme.

3.3 Condition socio-économique des familles

Il devient de plus en plus difficile d'évaluer avec précision la condition socio-économique d'une famille, car le revenu, la profession, l'éducation et le contexte de vie d'une famille ne sont plus des facteurs aussi concluants qu'auparavant. De plus, les évaluations traditionnelles fondées uniquement sur la profession ou le revenu du père n'ont plus la même signification lorsque la mère est également sur le marché du travail.

Une présélection fondée sur la valeur des propriétés d'un quartier ou sur la superficie des fermes nous a portés à croire que 37 % des familles de notre échantillon avaient un faible revenu, 36 % jouissaient d'un revenu moyen et 27 % d'un revenu élevé. Cette méthode ne s'est peut-être pas toujours révélée juste mais, en général, elle nous a donné une bonne idée du contexte économique des familles.

À la lumière de ce que des études antérieures ont permis de découvrir, nous avons tenté de déterminer le revenu d'emploi des mères qui travaillaient ainsi que le revenu total des familles. Les codes d'éthique qui régissent nos universités et nos professions respectives stipulent que les participants à des enquêtes ont le droit de refuser de répondre aux questions qu'ils estiment personnelles. C'est ce qui explique l'absence de certaines données relatives aux questions de revenu. De plus, l'évaluation correcte d'un revenu doit comprendre certaines questions concernant diverses sources de revenu, questions que nous n'avons pas posées lors de cette étude.

Quant aux revenus que les familles peuvent tirer d'une ferme, ils sont extrêmement difficiles à évaluer.

En conséquence, les données sur les revenus mentionnées dans ce rapport ne sont que partiellement fiables. Il est toutefois certain que les revenus des familles que nous avons interviewées variaient entre très faibles, parce que provenant du bien-être social, et très élevés, dans les cas où les deux parents étaient des professionnels gagnant chacun 40 000 $ ou plus par année.

Le revenu total brut des familles de notre échantillon, soit environ 75 % des participants, se lit comme suit :

Tranches de revenus	Nombre de familles	Pourcentage d'âge rajusté*
0 - 8 999 $	12	4,8
9 000 - 14 999 $	27	10,7
15 000 - 19 999 $	25	9,9
20 000 - 24 999 $	16	6,3
25 000 - 29 999 $	27	10,7
30 000 - 39 999 $	55	21,8
40 000 - 49 999 $	30	11,7
50 000 - 59 999 $	29	11,5
60 000 $ +	33	13,1

* Calculé à partir de n = 252

3.4 Caractéristiques d'emploi des parents

Une partie importante de nos entrevues était consacrée aux caractéristiques propres à l'emploi de chacun des parents puisque celles-ci influent considérablement sur les besoins en services de garde. Les renseignements concernant le répondant (mère ou père chef de famille monoparentale) et ceux concernant le conjoint (lorsque cela s'appliquait) ont été obtenus séparément.

Nous avons ainsi découvert que 143 répondants travaillaient normalement à temps plein tandis que 83 travaillaient à temps partiel. Tous les pères chefs de famille monoparentale avaient un travail à temps plein; le pourcentage de mères travaillant à temps plein a été établi à 41,5 %, celui des mères ayant un emploi à temps partiel à 25,1 % et le taux de participation global à la population active (y compris les femmes cherchant sérieusement un emploi mais ne travaillant pas au moment de l'entrevue) à 72,4 %.

Ces chiffres sont quelque peu plus élevés que les chiffres courants sur la population active et ce fait est probablement attribuable à la proportion de familles à revenus élevés de notre échantillon. En outre,

notre décision de compter comme employées à temps partiel les femmes travaillant régulièrement dans des fermes, soit pour soigner les animaux, tenir les livres et (ou) vendre les produits de la ferme, a pu modifier nos calculs.

Malheureusement, les données sur la situation d'emploi du conjoint chez les familles québécoises ne sont pas incluses dans notre échantillon à cause des difficultés d'interprétation des directives que la traduction a soulevées. Notre analyse s'appuie donc sur les familles non québécoises. En voici le détail:

	Pourcentage des familles à deux parents	Pourcentage de l'échantillon moins le Québec
Familles à deux parents (n = 191)		
Les deux parents travaillent à temps plein	37,2	28,1
1 parent à temps plein, 1 à temps partiel	37,7	28,5
1 parent à temps plein, 1 à la maison	18,3	13,8
2 parents à temps partiel	3,7	2,8
Autres	3,1	2,4

	Pourcentage des familles monoparentales	Pourcentage de l'échantillon moins le Québec
Familles monoparentales (n = 192)		
Le parent travaille à temps plein	50,0	12,3
Le parent travaille à temps partiel	40,3	9,9
Le parent reste à la maison	9,7	2,4

On trouve, au chapitre 4, d'autres données relatives à l'emploi. Des renseignements supplémentaires sur les familles de notre échantillon peuvent être obtenus sur demande.

4. BESOINS DE SERVICES DE GARDE

Un des principaux objectifs visés par cette étude consistait à déterminer l'étendue des besoins de services de garde des familles et à examiner la nature de ces besoins. Des efforts ont été tentés en vue de préciser :

a) les motifs pour lesquels les parents recourent à des services de garde, c'est-à-dire à quelles fins sont utilisés ces services; et

b) les besoins précis observés chez les familles de notre échantillon.

4.1 La notion de besoin

Pour réaliser une planification sociale efficace, il est essentiel d'avoir un tableau juste et complet de l'envergure et de la nature des besoins en services de garde des familles.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la plupart des données sur les besoins en services de garde s'appuient sur celles relatives à la population active, et particulièrement sur le taux de participation des femmes au sein de cette population. Le tableau 1 illustre les données les plus récentes de Statistique Canada sur la population active (novembre 1984).

Les chiffres, lorsqu'on les additionne, nous indiquent qu'il y a :

425 000 femmes sur le marché du travail qui ont au moins un enfant de moins de 3 ans;
307 000 femmes sur le marché du travail qui n'ont pas d'enfants de moins de trois ans, mais qui ont au moins un enfant de 3 à 5 ans; et
938 000 femmes, sur le marché du travail qui n'ont pas d'enfants d'âge préscolaire mais qui ont au moins un enfant de 6 à 15 ans.

Les taux de participation des femmes avec enfants d'âges divers dans tous les groupes se lisent comme suit :

53,6 % pour les femmes avec enfants de moins de 3 ans;
57,9 % pour les femmes sans enfants de moins de 3 ans mais avec au moins un enfant de 3 à 5 ans; et
66,1 % pour les femmes sans enfants d'âge préscolaire mais avec au moins un enfant de 6 à 15 ans.

L'emploi des mères de famille ne constitue toutefois qu'un des nombreux facteurs déterminant les besoins de services de garde et d'aide financière des familles qui ont des enfants. Le tableau 2 présente une vue d'ensemble des divers motifs pour lesquels des services de garde supplémentaires peuvent être utilisés.

TABLEAU 1

Participation des femmes dans la population active, selon la situation d'emploi du mari et la composition de la famille

Population active (en milliers)

	Total	Avec emploi		Sans emploi	Taux de participation (%)
		Temps plein	Temps partiel		
Femme mariée, avec mari qui travaille					
Avec enfants de moins de 16 ans	1 355	920	435	154	61,7
Avec enfants d'âge préscolaire	621	410	211	81	56,6
- avec enfants de moins de 3 ans	369	249	120	49	55,0
- sans enfants de moins de 3 ans mais avec au moins 1 enfant de 3 à 5 ans	252	161	90	31	59,2
Sans enfants d'âge préscolaire mais avec au moins 1 enfant de 6 à 15 ans	734	510	224	73	66,8
Femme mariée, avec mari sans emploi ou ne faisant pas partie de la population active					
Avec enfants de moins de 16 ans	120	92	28	35	50,3
Avec enfants d'âge préscolaire	57	42	14	16	47,3
- avec enfants de moins de 3 ans	37	29	8	10	47,5
- sans enfants de moins de 3 ans mais avec au moins 1 enfant de 3 à 5 ans	20	13	6	6	46,8
Sans enfants d'âge préscolaire mais avec au moins 1 enfant de 6 à 15 ans	63	49	14	19	53,3
Mères seules - sans mari présent					
Avec enfants de moins de 16 ans	195	156	40	47	63,5
Avec enfants d'âge préscolaire	54	40	15	21	52,0
- avec enfants de moins de 3 ans	19	13	6	11	45,8
- sans enfants de moins de 3 ans mais avec au moins 1 enfant de 3 à 5 ans	35	27	9	10	57,1
Sans enfants d'âge préscolaire mais avec au moins 1 enfant de 6 à 15 ans	141	116	25	26	70,6

Source : Adaptation des données présentées dans La population active, Statistique Canada, novembre 1984.

Tableau 2

Buts et fins visés par les services de garde complémentaires

A Fournir des services de garde appropriés lorsque les deux parents (ou un chef de famille monoparentale) travaillent ou sont engagés dans des activités liées à leur emploi, comme :

- travailler à temps plein
- travailler à temps partiel
- assister à un congrès ou voyager en dehors de la ville à cause de son travail
- participer aux travaux de la ferme
- se chercher un emploi.

B Fournir des services de garde appropriés lorsque les parents poursuivent des études ou sont inscrits à des cours de formation ou de recyclage.

C Fournir des services de garde pour les enfants en aidant les familles qui ont des besoins spéciaux, comme :

- les familles dont l'un des parents ou les deux souffrent de maladies chroniques
- les familles qui traversent, ou qui risquent de traverser, des périodes de grandes difficultés
- les familles où les enfants, à cause d'antécédents familiaux, sont ou peuvent être négligés et maltraités
- les familles ayant un enfant handicapé ou malade chronique.

D Permettre aux enfants de se développer sur les plans physique, intellectuel et affectif, dans un contexte conçu à ces fins, de mettre en valeur leurs talents personnels et de s'épanouir socialement au contact d'autres enfants.

E Fournir aux enfants ayant des besoins spéciaux (comme l'arriération mentale ou les troubles sensoriels) la possibilité d'améliorer ou de corriger leur état grâce à des contacts sociaux avec des adultes et d'autres enfants.

F Fournir des services de garde pour aider les familles à traverser certaines périodes de grands besoins dans des circonstances spéciales comme :

- une maladie ou une urgence dans la famille
- la naissance d'un enfant
- un emploi saisonnier
- la non-disponibilité de la gardienne habituelle
- la fermeture de l'école ou d'un programme durant les mois d'été, des journées de perfectionnement professionnel, des vacances, etc.

G Fournir des services de garde aux parents lorsqu'ils sont engagés dans :

- . des activités bénévoles ou communautaires
- . des activités religieuses ou auprès des groupes ethniques
- . des tâches ou activités personnelles ou sociales
- . des tâches familiales (avec ou au nom de la famille) où il est nécessaire ou désirable d'obtenir de l'aide supplémentaire.

Les facteurs mentionnés ci-dessus n'étaient pas tous évidents dans notre échantillon mais la plupart l'étaient. Les motifs qui prévalent à l'utilisation de services de garde peuvent être classifiés selon divers critères :

- . la régularité des besoins
- . la perception des besoins selon qu'ils sont principalement orientés vers les parents ou vers les enfants (une distinction artificielle apportée par l'auteur du présent rapport)
- . la mesure dans laquelle ces motifs sont reconnus comme besoins «légitimes».

Les définitions traditionnelles économiques et sociales du besoin (telles celles contenues dans le Régime d'assistance publique du Canada) se fondent principalement sur l'hypothèse que la garde des enfants est uniquement nécessaire lorsque les deux parents (ou un chef de famille monoparentale) sont obligés de s'absenter de la maison pour aller travailler ou pour poursuivre des études devant leur permettre de surmonter ou d'atténuer les causes et les effets de la pauvreté. Une deuxième définition acceptée est évidente puisqu'elle s'appuie sur des besoins sociaux justifiant le coût (l'utilisation) de services de garde comme moyen d'intervention des services sociaux pour prévenir, surmonter ou atténuer certaines conditions susceptibles d'entraver sérieusement le développement de l'enfant. Bien que plusieurs autres catégories présentées au tableau 2 puissent être «acceptables» dans certaines circonstances, les besoins continuent d'être définis de manière traditionnelle, c'est-à-dire qu'ils doivent résulter de circonstances particulières et non pas du désir des parents d'offrir à leurs enfants des possibilités d'épanouissement. Ainsi, conformément aux définitions traditionnelles, le désir d'une ménagère d'inscrire son enfant d'âge préscolaire dans une garderie pour qu'elle-même dispose d'un peu de temps pour ses besoins personnels et pour des tâches familiales serait-il considéré comme un luxe plutôt qu'un besoin. En effet, la tradition tient pour acquis qu'au moins un des parents, habituellement la mère, doit être constamment avec un enfant d'âge préscolaire ou un bébé, et les besoins de garde, à moins de circonstances socio-économiques spéciales, sont alors considérés comme impropres, égoïstes et non conformes au rôle d'un bon parent, bref ce sont des luxes et non pas des besoins légitimes méritant d'être appuyés par le gouvernement.

Parmi notre échantillon, de nombreux parents nous ont expliqué que des services de garde de qualité, sur une base régulière ou irrégulière, constituaient à leurs yeux une formule d'aide devant leur permettre d'être plus heureux et plus efficaces. Ils nous ont fréquemment mentionné que leurs

besoins de services de garde, et l'utilisation qu'ils en faisaient, leur étaient nécessaires tant parce qu'à certains moments ils n'étaient pas disponibles que pour d'autres raisons illustrées au tableau 2.

C'est donc dans cette perspective plus vaste que nous parlerons, pour le reste de ce chapitre, de données précises sur l'envergure et la nature des besoins de services de garde.

4.2 Les besoins de services de garde en fonction de la participation des parents à la vie active et de leurs études

Les données présentées dans la partie 3. nous ont révélé que 141 répondants, soit 42 % de notre échantillon, travaillent à temps plein tandis que 81 autres, 24,1 %, travaillaient à temps partiel (les femmes habitant des fermes et régulièrement engagées dans des travaux liés au fermage ont été classées comme travailleuses à temps partiel). Ces chiffres n'incluent pas cinq mères membres de la population active qui, au moment des entrevues, étaient en congé de maternité, ni 19 répondants qui cherchaient alors sérieusement un emploi.

De plus, notre échantillon comprenait 39 répondants aux études, soit 20 à temps plein et 19 à temps partiel. La moitié de ces étudiants avaient également un emploi. Nos données ont alors été recodées de façon à ce que les répondants puissent être classifiés en trois groupes: ceux qui étaient engagés dans des activités à l'extérieur de la maison à temps plein, ceux qui l'étaient à temps partiel et ceux qui ne l'étaient pas du tout (par activités, nous entendons activités propres à un emploi ou à des études). Les résultats ainsi obtenus nous démontrent que 50 % de nos répondants étaient employés ou étudiants à temps plein, 25,2 % l'étaient à temps partiel et 24,8 % n'avaient pas d'emploi et ne poursuivaient pas d'études.

Le tableau 3 illustre la situation des répondants employés/étudiants, selon l'âge de l'enfant visé par notre enquête.

TABLEAU 3

Engagement des répondants dans des activités liées au travail ou aux études, selon l'âge de l'enfant visé

	Employé/Étudiant		
Âge de l'enfant visé[a]	Temps Plein[b]	Temps partiel[c]	À la maison
moins de 2 ans	41,2	30,4	28,4
2 à 5 ans	50,9	22,6	26,4
6 à 12 ans	57,3	22,7	20,0
Total de l'échantillon	50,0	25,2	24,8

a La famille peut inclure des enfants plus jeunes ou plus âgés que l'enfant visé.

b Inclut les employés à temps plein, les étudiants à temps plein et les répondants qui travaillent et qui étudient à temps partiel.

c Inclut les employés à temps partiel, les femmes qui travaillent dans des fermes et les étudiants à temps partiel.

Il est intéressant de noter que s'il existe des différences entre les parents selon que les enfants sont plus jeunes ou plus âgés, ces différences ne sont pas aussi marquées qu'on aurait pu le croire en s'appuyant uniquement sur les données relatives à la population active.

Nous estimons que cette méthode où l'on assimile les activités liées aux études à celles liées à l'emploi donne un tableau plus juste des besoins de services de garde puisque les besoins découlant de ces deux types d'activités peuvent être les mêmes.

4.2.1 Horaires de travail et d'études

La plupart des études portant sur la population active ne rendent pas compte des horaires de travail des parents, horaires qui, dans certains cas, ne répondent pas à la norme. Parmi nos répondants, 33 % avaient des horaires variant dans une plus ou moins large mesure.

26 répondants avaient une plage de travail régulière, en dehors des heures normales, ou travaillaient par roulement. Parmi eux, on retrouvait des répondants exerçant des métiers tels que serveuse dans un bar, coordinateur de centre d'accueil, infirmière et cuisinier de restaurant.

29 répondants avaient des horaires irréguliers, sur appel dans certains cas. Parmi eux, certains exerçaient des métiers tels que caissier dans une banque, infirmière, téléphoniste dans une région rurale, assistant-vétérinaire et vendeurs occasionnels.

15 répondants fixaient eux-mêmes leurs heures de travail, à temps plein ou partiel; par exemple un comptable à la pige, une mère au service d'une messagerie et une dactylo-pigiste travaillant en dehors de chez elle. Les fermières peuvent également programmer certaines de leurs tâches, selon leurs besoins ou leurs désirs.

Les horaires des étudiants varient eux aussi. En effet, les étudiants des collèges et des universités peuvent avoir des cours à différentes heures chaque jour et même le soir. Ces horaires varient d'ailleurs chaque semestre.

Il est évident que les parents dont les horaires varient ou ne répondent pas à la norme ont besoin de formules de garde flexibles pour satisfaire leurs besoins.

4.2.2 Les heures de travail en fin de semaine ou en soirée

Parmi les 212 répondants de notre échantillon ayant un emploi, 28 (13,2 %) travaillaient au moins une journée en fin de semaine et 38 ou 17,9 % avaient travaillé au moins un soir au cours de la semaine précédant notre entrevue. Parmi ces répondants, on trouvait des infirmières, des serveuses, une femme de chambre, des vendeurs, un caissier de banque et un conseiller en recherche. En outre, un petit nombre de répondants professionnels (un avocat, un professeur d'université et un administrateur en services sociaux

et communautaires) travaillaient souvent le soir, au bureau ou à la maison. Un répondant s'était absenté de chez lui durant 2 jours et demi pour assister à un congrès au cours de la semaine précédant l'entrevue.

Les personnes qui travaillent ou qui étudient régulièrement en fin de semaine et le soir ne disposent pas de services de garde structurés et s'organisent généralement avec leur conjoint, des parents ou des gardiennes.

4.3 Besoins fondés sur les perceptions de la valeur que les parents accordent à la stimulation sociale et à l'enrichissement des connaissances

Même si plusieurs des parents qui utilisent des formules de garde en groupe, comme les maternelles ou les centres de garde, le font parce qu'ils travaillent ou ne sont pas disponibles, le choix d'un service de garde en groupe plutôt que d'un service confié à un parent ou à une gardienne était souvent lié aux avantages que pouvaient tirer les enfants d'un service de garde en groupe, particulièrement ceux de 4 ou 5 ans.

C'est d'ailleurs dans cette optique que certaines mères de famille, toujours à la maison, désiraient inscrire leurs enfants, à temps partiel, dans des maternelles de leur collectivité ou dans des centres de garde de qualité, lorsque ces services étaient disponibles et abordables.

Trois familles de notre échantillon, dont deux comprenaient une mère à la maison à temps plein, utilisaient des services de garde en groupe afin de permettre à un enfant aux besoins spéciaux de se développer et de s'épanouir au contact d'autres enfants. Dans de tels cas, les enseignants spécialisés et du personnel ressource offrent des activités axées sur les besoins individuels d'un enfant tout en lui permettant de jouer et de se mêler aux autres enfants.

4.4 Besoins urgents et circonstances particulières

Comme l'indique le tableau 2, les services de garde peuvent constituer une aide essentielle dans certains moments importants ou dans des circonstances particulières. Lorsque de tels moments peuvent être prévus, des membres de la parenté et (ou) des voisins se portent souvent volontaires. Dans bien des cas, les grands-parents, lorsqu'ils le peuvent, viennent aider les parents dans certaines occasions comme la naissance d'un enfant, lorsqu'un enfant est malade et incapable d'aller à l'école ou lorsqu'un enfant ne peut être gardé selon la formule habituelle. Voici les circonstances que les parents nous ont mentionnées lors de nos entrevues :

- les jours de formation professionnelle (pour les enfants d'âge scolaire)
- les périodes où un enfant est malade
- les moments où la formule de garde habituelle fait défaut
- les périodes de gros travaux pour les familles vivant dans des fermes.

Dans ces circonstances, si les parents ne peuvent trouver de formule de garde, ils sont forcés de s'absenter de leur travail ou de leurs études.

4.4.1 Jours de formation professionnelle

La plupart des commissions scolaires réservent chaque année un certain nombre de jours pour le perfectionnement de leurs enseignants, de leurs directeurs et des autres membres du personnel scolaire. À ces moments-là, les parents qui travaillent doivent trouver une autre formule pour faire garder leurs enfants.

Voici comment nos répondants se tirent généralement d'affaire dans de telles circonstances :

46 répondants nous ont dit que l'un des deux parents restait alors à la maison
17 comptaient sur la parenté
35 s'organisaient avec une garderie ou un centre de garde communautaire
12 permettaient à leur enfant de rester seul à la maison ou en compagnie d'une soeur ou d'un frère plus âgé
3 amenaient l'enfant au travail avec eux.

Parmi les 39 étudiants de notre échantillon, quatre nous ont mentionné que, durant les six mois précédents, ils avaient manqué des cours pour rester à la maison avec leurs enfants en congé.

4.4.2 La garde d'un enfant malade

Les parents sont encore plus susceptibles de s'absenter de leur travail ou de leurs études lorsqu'un enfant est malade. Dans de telles circonstances :

152 répondants nous ont dit que l'un ou l'autre des conjoints demeurait à la maison
25 s'organisent pour qu'une gardienne en dehors de la parenté vienne s'occuper de l'enfant, la gardienne habituelle si possible
21 comptent sur un membre de la parenté
3 laissent l'enfant seul à la maison s'il n'est pas trop malade.

4.4.3 Les besoins de garde lorsque la formule habituelle fait défaut

En général, les parents estiment que certaines formules de garde ne sont pas toujours fiables et c'est pourquoi ceux qui ont connu de mauvaises expériences dans ce domaine semblent parfois préférer les services de garde en groupe. Dans ces services, les jours de formation professionnelle, les congés fériés et les vacances sont prévus et les parents peuvent, à l'avance, planifier un autre mode de garde. Les parents éprouvent plus de difficulté et d'anxiété lorsque la gardienne ou la personne de la parenté qui garde habituellement téléphone pour annoncer qu'elle est malade, qu'il se produit un incident inattendu dans sa famille, ou encore pour dire qu'elle s'est trouvé un emploi ou autre raison faisant qu'elle ne sera bientôt plus disponible. Les parents doivent alors trouver toute une nouvelle formule de garde régulière, outre un arrangement temporaire.

Parmi les répondants de notre échantillon, 19 mères avaient perdu un total de 88 jours de travail au cours des six mois précédents parce que leur formule de garde habituelle leur avait fait défaut et dix conjoints avaient été touchés de la même façon, perdant ainsi un total de 44 jours de travail. Pour des raisons similaires, 7 des 39 étudiants avaient manqué des cours.

Trois points méritent d'être soulevés à ce moment-ci. Premièrement, il semble extrêmement difficile de trouver une formule de garde convenable lorsqu'un enfant tombe malade ou lorsque la formule de garde habituelle fait défaut, particulièrement pour les familles qui n'ont pas de parenté et peu de services sociaux susceptibles de les aider dans leur voisinage immédiat. Dans les cas où les parents utilisent habituellement des modes de garde combinés, il leur faut jongler et jongler encore avec toutes sortes de possibilités avant de trouver une solution convenable. Prenons l'exemple d'une des mères qui ont fait l'objet de notre étude: une gardienne passe prendre son fils de 5 ans après la maternelle, le ramène chez elle et s'en occupe jusqu'à son retour. Si cette gardienne n'était plus disponible, il faudrait non seulement que la mère trouve une autre gardienne mais également quelqu'un pour aller chercher l'enfant et le conduire chez la gardienne. Dans certains cas où il y avait deux enfants à faire garder, les parents devaient parfois trouver deux formules de dépannage à la dernière minute.

Un autre point important c'est que les parents qui se voient forcés de rester à la maison pour l'une ou l'autre des raisons mentionnées plus haut doivent presque toujours le faire en sacrifiant des jours de maladie ou de vacances. Plusieurs mères nous ont mentionné qu'elles hésitaient à avouer à leur employeur qu'elles restaient à la maison à cause d'un enfant, de crainte de le choquer ou de compromettre leur emploi. Ceux qui préconisent les politiques du congé parental et d'une meilleure compréhension des employeurs face aux problèmes de leurs employés peuvent signaler les avantages qu'il y aurait à accorder une certaine flexibilité aux parents, et même à leur consentir quelques jours de congé pour des besoins familiaux.

Le troisième point c'est qu'il existe très peu de centres de garde communautaires où l'on peut déposer les enfants à la dernière minute, ni de ressources où trouver des renseignements et des références pour obtenir une bonne gardienne à pied levé. Cette étude nous a révélé que de tels services existent exceptionnellement à Vancouver, et les parents au travail tout autant que les mères à la maison semblent apprécier grandement ces services. (Note: Les agences de gardiennes peuvent également rendre ce genre de service mais les membres de notre échantillon n'en ont pratiquement pas parlé.)

4.4.4 La garde au cours des mois d'été

Au moment d'évaluer les besoins de garde des enfants, il faut penser aux mois d'été, car les parents qui travaillent à temps plein toute l'année ont à faire face à une période relativement longue au cours de laquelle les écoles sont fermées. Les gardiennes habituelles peuvent décider de prendre congé tout l'été ou de prendre des vacances et d'autres formules de garde doivent alors être envisagées. D'une part, certains parents cessent

eux-mêmes de travailler durant l'été et, d'autre part, certains travaillent davantage à ce moment-là, comme les fermiers et ceux qui oeuvrent dans l'industrie touristique ou de récréologie.

Parmi les familles de notre échantillon, 134 répondants nous ont dit que leurs heures de travail variaient. Cinquante-neuf mères au travail avaient ou prenaient congé durant l'été et 23 autres diminuaient leurs heures de travail; par contre, 13 mères augmentaient leurs heures de travail (y compris 5 mères qui avaient commencé à travailler durant l'été) et 34 autres connaissaient certaines modifications à leur horaire.

Les hommes semblaient moins touchés que les femmes. Soixante-douze d'entre eux (28,7 %) avaient connu des changements dans leur horaire ou condition d'emploi, treize avaient ou prenaient congé, 24 diminuaient leurs heures de travail tandis que 8 les augmentaient. Vingt-cinq autres vivaient d'autres changements, dont certains fermiers qui quittaient un emploi hors de la ferme pour travailler davantage sur celle-ci.

Nous avons demandé aux parents qui utilisaient des formules de garde autres que l'école durant l'année scolaire s'ils conservaient les mêmes arrangements durant l'été. Soixante-douze pour cent ont répondu par l'affirmative, et 28 % par la négative.

Nous avons noté que les familles utilisaient toute une gamme de ressources communautaires et familiales durant les mois d'été, pour remplacer ou pour compléter leurs formules habituelles. Cinquante-deux familles ayant un très jeune enfant à la maison (pas nécessairement un enfant du groupe cible) utilisaient au moins une nouvelle formule de garde pendant l'été, 23 utilisaient deux nouvelles formules et 10 en utilisaient trois, pour un bébé ou un jeune enfant. Les gardiennes les plus populaires étaient, dans l'ordre, un membre de la parenté, une personne extérieure à la famille et une voisine. Rares étaient les répondants à utiliser des centres de garde pour l'été seulement. Dix-huit tout-petits passaient au moins une partie de l'été chez la parenté, généralement chez les grands-parents.

Cinquante-six familles n'utilisaient aucune formule de garde spéciale pour leurs enfants d'âge préscolaire durant la saison estivale tandis que 94 autres en utilisaient au moins une; 64 familles avaient recours à deux nouvelles méthodes et 32 à trois ou plus. Dans 58,5 % des cas, des membres de la parenté se chargeaient de la garde et prenaient soin chez eux de 39 enfants d'âge préscolaire. Des gardiennes étrangères étaient employées par 27 familles tandis que des voisins ou des amis s'occupaient des enfants de 16 familles. Quelques enfants d'âge préscolaire participaient à un ou plusieurs programmes d'été. Vingt-six enfants étaient inscrits à des programmes de loisirs communautaires, 6 allaient dans des camps d'été et 8 étaient inscrits dans une maternelle ou un centre de garde. Huit enfants étaient partiellement gardés par un frère ou une soeur aînée et six autres passaient quelque temps avec un ex-conjoint.

Nous avons également recueilli des données relatives aux enfants d'âge scolaire de deux catégories, soit de 6 à 9 ans et de 10 à 13 ans. Dans la majorité des cas, des arrangements «spéciaux», c'est-à-dire pour l'été seulement, étaient prévus. Plusieurs de ces enfants habitaient chez des membres de la parenté ou étaient gardés par eux, mais dans la plupart des cas

les enfants étaient inscrits à des programmes communautaires et dans des camps de jour, particulièrement ceux de 6 à 9 ans. En conséquence, une plus faible proportion de gardiennes et de voisines voyaient aux besoins des enfants d'âge scolaire qu'à ceux des bébés et des enfants d'âge préscolaire. Les camps d'été résidentiels (où les enfants couchent) étaient la formule retenue par 20 familles et les ex-conjoints ne gardaient les enfants qu'en de rares circonstances. Quinze enfants de 6 à 9 ans et sept de 10 à 13 ans étaient confiés à des frères et soeurs plus âgés, à temps partiel.

Les familles des milieux ruraux ont souvent mentionné le besoin de programmes communautaires additionnels pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire, ainsi que le besoin de services de transport pour conduire les enfants à ces programmes. En outre, environ 15 familles de fermiers nous ont signalé leur désir d'obtenir des services de garde à domicile à temps plein durant la haute saison d'été, au temps des foins et du vêlage. Certains d'entre eux essaient d'embaucher une jeune fille ou une femme âgée lorsqu'aucun membre de la parenté ne peut les aider. Au moins huit de ces familles nous ont dit qu'il était difficile, voire très difficile, de trouver quelqu'un pour ces périodes de gros travaux.

4.5 Services de garde devant permettre aux parents de participer à des activités communautaires et de voir à leurs besoins personnels et familiaux

La dernière catégorie de besoins que nous étudierons n'entre pas dans la conception traditionnelle du terme «besoin». Cependant, on trouve de plus en plus de gens qui tentent de définir une partie de leur vie en dehors de leurs rôles de parents et de travailleurs, afin de pouvoir participer aux diverses activités de leur collectivité, exprimer ou développer un talent, parfaire leurs connaissances, se garder en bonne forme physique ou simplement pour passer un peu de temps avec des amis ou participer à des activités spéciales. En effet, certains d'entre eux estiment qu'une vie consacrée exclusivement au travail et aux enfants est malsaine. Pour que les parents puissent s'engager dans de telles activités, une formule de garde quelconque doit être prévue.

Parmi nos 336 répondants, 178 (53 %) nous ont dit qu'ils se réservaient régulièrement du temps pour prendre part à une ou plusieurs activités. Celles-ci recoupent un large éventail, mais en voici quelques-unes :

- le bénévolat
  (dans un centre où l'on s'occupe des victimes de viol, un centre de garde, un hôpital, un organisme de charité, etc.);
- les activités sportives ou de détente
  (conditionnement physique, curling, bowling, etc.);
- les activités reliées à l'église
  (enseignement religieux le dimanche, chorale et autres réunions ou tâches diverses au sein de l'église, etc.);

- les réunions communautaires
  (réunions en rapport avec un service ou une agence, y compris la participation au conseil d'administration ou au comité de parents d'un centre de garde local);

- l'engagement dans des campagnes politiques, etc.; et

- les activités concernant les enfants
  (chefs d'un groupe de jeannettes, entraîneur pour une équipe de baseball, etc., activités généralement pratiquées par un des enfants de la famille).

Bien que certaines de ces activités aient lieu durant la journée, la plupart d'entre elles (87 %) ont lieu une fois par semaine, le soir ou en fin de semaine. En général, aucun service de garde n'est prévu pour ces activités; les parents doivent s'organiser eux-mêmes, soit avec leur conjoint, la parenté, un voisin ou une gardienne rémunérée. Plus les parents sont engagés dans de telles activités, plus ils ont recours à des gardiennes rémunérées.

En plus des activités ci-haut mentionnées, les parents prennent part à des activités sociales et comptent toujours sur des membres de la parenté, des voisins et (ou) des gardiennes pour assister à des réunions d'amis, passer une soirée en dehors de la maison, ou aller au cinéma. Ces formules ne relèvent pas des autorités provinciales en matière de garde, même si plusieurs répondants semblaient préoccupés par la qualité de la garde qu'ils obtenaient pendant ces sorties; une mère nous confiait qu'autant elle avait une bonne formule le jour, autant elle trouvait difficile de dénicher de bonnes gardiennes le soir. Plusieurs chefs de famille monoparentale nous ont confié que non seulement il était difficile de trouver une bonne gardienne, mais que c'était également très cher.

Outre ces activités régulières, il arrive fréquemment que les parents s'adressent à un membre de la parenté, au conjoint ou à une voisine pour garder les enfants afin de pouvoir s'occuper d'affaires personnelles ou familiales. Ces circonstances sont nombreuses et comprennent les rendez-vous chez le médecin ou le dentiste pour eux-mêmes ou pour un des enfants, les soins à un autre membre de la famille, l'assistance à une conférence parents-professeur, les visites chez le coiffeur et les courses. Il est alors préférable que l'enfant soit gardé à la maison plutôt que d'accompagner son père ou sa mère, surtout s'il est malade ou si le temps n'est pas clément.

Ces occasions ne sont pas régulières et des arrangements de garde sont alors faciles à prendre, surtout lorsque les familles ont conservé des liens étroits avec la parenté et les amis. Ceux qui ont peu de liens au sein de la communauté, comme les chefs de famille monoparentale et autres, peuvent éprouver certaines difficultés dans ces moments-là. Des centres de garde où l'on peut laisser les enfants en passant ou des services de gardiennes seraient alors avantageux et plusieurs des ménagères que nous avons interrogées nous ont spontanément mentionné le besoin de telles ressources au sein de leur collectivité.

4.6 Les besoins de services de garde: aperçu général

Ce chapitre a résumé les diverses conceptions relatives aux besoins de services de garde ainsi que les données descriptives concernant l'envergure et la nature de ces besoins chez les familles de notre échantillon.

Compte tenu des engagements de nos répondants dans un travail ou dans des études, la garde à temps plein est requise pour les familles suivantes :

41,2 % des familles ayant un enfant de moins de deux ans
50,9 % des familles ayant un enfant de 2 à 5 ans soit le groupe visé par notre enquête
57,3 % des familles avec enfant de 6 à 12 ans.

La garde à temps partiel est requise pour :

30,4 % des familles avec un enfant de moins de 2 ans
22,6 % des familles avec un enfant d'âge préscolaire
22,7 % des familles avec un enfant d'âge scolaire de 12 ans ou moins.

Pour des raisons liées à leur travail, 25 % des familles de notre échantillon avaient besoin de services de garde en soirée ou en fin de semaine, chaque semaine, et plus de 50 % de tous nos répondants en avaient besoin pour participer à diverses activités communautaires ou pour des motifs personnels de stimulation ou de contacts avec d'autres personnes.

D'autres besoins ont également été étudiés, y compris ceux liés aux arrangements supplémentaires nécessaires pour les jours de formation professionnelle, ceux où les enfants sont malades et ceux où les arrangements habituels font défaut. Les besoins de garde durant les mois d'été ont également fait l'objet de notre étude.

Le chapitre 5 est consacré à la nature des formules de garde couramment utilisées par les familles de notre échantillon, et le chapitre 8 comprend une présentation des points de vue des parents en ce qui concerne l'aide et les formules de garde les plus nécessaires et les plus souhaitées au sein de leur collectivité.

5. FORMULES DE GARDE COURAMMENT UTILISÉES

L'un des principaux objectifs visés par cette étude consistait à déterminer dans quelle mesure les familles utilisaient les diverses formules de garde existantes. Dans ce chapitre, nous examinerons les formules de garde utilisées de façon régulière et irrégulière, le nombre de formules employées par chaque famille au cours de la semaine précédant nos entrevues et les principales formules applicables aux bébés et aux enfants d'âge préscolaire et scolaire pendant que les parents travaillent, étudient ou sont engagés dans d'autres activités. Nous examinerons également les coûts de ces diverses formules.

Pour bien interpréter ces données, il est important de ne pas oublier que les formules couramment utilisées reflètent non seulement les préférences des parents parmi certains choix, mais aussi dans quelle mesure les autres formules existantes sont accessibles et abordables au moment où les parents en ont besoin.

Ainsi, la formule voulant que le père garde les enfants tandis que la mère travaille n'est applicable - sauf rares exceptions - qu'aux parents qui vivent ensemble et non pas aux familles monoparentales. Dans la même veine, la garde assurée par un membre de la parenté n'est possible que dans la mesure où il existe de la parenté dans les environs. Les centres de garde pour les bébés et les jeunes enfants ainsi que les programmes de garde avant et après les heures de classe sont peu nombreux dans bien des collectivités. Dans de telles circonstances, les formules utilisées reflètent ce fait; une forte proportion d'enfants sont alors gardés par des voisins, des membres de la parenté ou des gardiennes rémunérées. De plus, les formules de garde utilisées dans les collectivités offrant des maternelles publiques et des programmes pour jeunes enfants relevant du système scolaire ont tendance à être différentes des formules observées dans les collectivités où ces programmes n'existent pas. En résumé, les formules utilisées résultent d'une combinaison de facteurs qui influent les uns sur les autres, dont l'enfant, la famille, l'emploi, les services communautaires et les politiques, programmes et financements fédéraux et provinciaux, dont dépendent l'existence, les coûts et la qualité des divers services de garde.

5.1 Le nombre de formules utilisées durant la semaine précédant les entrevues

Lorsque l'on considère toutes les formules de garde permanente et occasionnelle possibles, il n'est pas étonnant de constater que très peu de familles comptent uniquement et exclusivement sur la mère pour assurer la garde des enfants à longueur de semaine. Dans cette partie du rapport, l'analyse des données a été faite à partir de deux catégories: la garde indépendante du répondant, c'est-à-dire la garde par une personne autre que la mère ou le père d'une famille monoparentale, et la garde non parentale, c'est-à-dire la garde effectuée ni par l'un ni par l'autre des parents. (Pour les familles monoparentales, «indépendante du répondant» est synonyme de garde «non parentale».) Pour faciliter l'interprétation du présent rapport, l'expression «garde non maternelle» sera utilisée au lieu de garde «indépendante du répondant», et le terme «mère» remplacera celui de «répondant». Parmi nos 336 familles, 18 seulement (5,4 %) comptaient

exclusivement sur la mère pour assurer la garde des enfants. La gamme des formules de garde que nous avons étudiées est délibérément très vaste et inclut toutes les possibilités énumérées au tableau 4.

TABLEAU 4

Types de formule de garde

1. À la maison, avec l'un des parents,
2. À la maison, avec un frère ou une soeur plus âgée,
3. À la maison, avec un membre de la parenté autre que le conjoint ou les frères et soeurs de l'enfant,
4. À la maison, avec une étrangère,
5. Chez un membre de la parenté,
6. Chez une étrangère,
7. Dans une maternelle ou un jardin d'enfants,
8. Dans un centre de garde communautaire,
9. Dans une garderie en milieu de travail,
10. Dans un programme (coopérative de gardiennes),
11. Dans un programme de garde avant et après les heures de classe,
12. Dans un programme de loisirs (comme le YMCA),
13. Dans des activités organisées (scouts, jeannettes, leçons de musique, etc.),
14. Avec les parents, sur les lieux de travail,
15. Seul à la maison,
16. À l'école.

Note : Certains parents préfèrent et (ou) utilisent une combinaison des formules ci-haut mentionnées.

Le nombre de formules régulières utilisées par les familles au cours de la semaine précédant nos entrevues est illustré au tableau 5.

TABLEAU 5

Pourcentage des familles ayant utilisé une formule de garde, une combinaison de plusieurs formules ou aucune formule au cours de la semaine précédant nos entrevues

Groupe d'âge	Nombre de formules							
	Garde non maternelle[a]				Garde non parentale[b]			
	Aucune	1	2	3	Aucune	1	2	3
Bébé	25,0	42,6	28,7	3,7	44,5	36,0	17,6	1,9
Préscolaire[c]	15,5	6,4	52,7	25,4	23,6	13,7	42,7	20,0
Scolaire[c]	0,0	37,3	31,4	31,3	0,0	55,1	22,1	22,8

Notes : Les pourcentages n'incluent pas les cas où la garde est assurée par un parent au travail ni ceux où l'enfant est demeuré seul à la maison. Les chiffres ne concernent que la garde en semaine. La garde en fin de semaine n'a été incluse que dans les cas où la mère travaillait effectivement à ce moment-là.

a Garde assurée par une personne autre que la mère ou le père chef de famille monoparentale.

b Garde assurée par une personne autre que l'un des deux parents.

c Inclut l'école comme formule.

Ces données nous montrent que les combinaisons de formules sont courantes. Les combinaisons réunissant deux formules de garde non maternelle ou plus étaient utilisées par 32,4 % des familles ayant des bébés, 78,1 % de celles avec enfants d'âge préscolaire et 62,7 % de celles avec enfants d'âge scolaire. Quant aux combinaisons réunissant deux formules non parentales ou plus, elles étaient utilisées par 19,5 % des familles ayant des bébés, par 62,7 % de celles avec enfants d'âge préscolaire et 44,9 % de celles avec enfants d'âge scolaire.

Certaines de ces combinaisons reflètent l'utilisation d'une formule principale durant le jour (ou après l'école pour les enfants d'âge scolaire) et une autre formule pour les soirées lorsque l'un des parents ou les deux participent à des activités de leur choix. Dans d'autres cas, les combinaisons de formules sont nécessaires pour couvrir les heures de travail des parents lorsqu'une gardienne n'est que partiellement disponible ou lorsque les enfants font partie d'un programme offert à temps partiel ou à des heures limitées. Ces circonstance se retrouvent surtout lorsque les enfants d'âge préscolaire sont inscrits dans une maternelle ou un jardin d'enfants.

Les parents qui utilisent des combinaisons de formules de garde nous ont mentionné plusieurs raisons à cet effet. Dans un ordre de fréquence décroissant, ces raisons étaient les suivantes :

1. pour assurer la garde durant leurs heures de travail,
2. comme formule de remplacement lorsque le conjoint ou le membre de la parenté n'est pas disponible,
3. parce que c'est la meilleure façon de satisfaire les besoins de l'enfant,
4. à cause des coûts,
5. parce qu'il n'y a pas d'autre possibilité (inclut probablement les points 1 ou 2 ci-dessus),
6. comme complément à la maternelle ou au jardin d'enfants.

5.2 Formules de garde utilisées sur une base permanente et occasionnelle

En vue d'établir une distinction entre la garde utilisée sur une base permanente et celle utilisée de façon occasionnelle, des analyses séparées ont été préparées. La garde permanente n'est pas nécessairement assurée tous les jours, ni même pendant de nombreuses heures chaque semaine, mais elle indique une formule planifiée, assurée par une gardienne ou un programme, sur laquelle la mère ou les parents peuvent compter à certains moments.

Parmi les répondants de notre échantillon :

- 75 % des mères avec un enfant de moins de 2 ans avaient une formule de garde sur une base permanente, outre la garde qu'elles assuraient elles-mêmes,
- 84 % des familles avec au moins un enfant d'âge préscolaire avaient la même formule et,
- 63 % des familles avec un enfant d'âge scolaire utilisaient au moins une formule de garde non maternelle autre que l'école.

Une formule de garde permanente (non maternelle) était utilisée par :

- 58 % des familles ayant un bébé,
- 82 % des familles ayant un enfant d'âge préscolaire visé par notre enquête, et
- 48 % des familles ayant un enfant d'âge scolaire.

Ces formules de garde permanente n'étaient pas utilisées uniquement par les mères qui travaillaient mais également par les ménagères à temps plein. Près de la moitié des familles où la mère était ménagère (46,6 %) utilisaient régulièrement une formule de garde non maternelle et plus du tiers de ces familles utilisaient régulièrement une formule non parentale.

5.3 Nombre d'heures au cours desquelles les enfants sont gardés

Nous avons tenté d'évaluer le nombre d'heures au cours desquelles les enfants avaient été confiés à des gardiennes ou avaient participé à un programme sur une base permanente la semaine précédant nos entrevues. Ces évaluations reflètent, en partie, la proportion d'heures de garde attribuables aux activités sociales ou autres des ménagères, aux activités liées au travail, aux études ou aux activités autres des parents de notre échantillon, ainsi qu'à la proportion d'heures de garde pouvant être partagées par les conjoints des familles composées de deux parents ayant des heures de travail et d'études différentes.

Ces résultats, illustrés au tableau 6, indiquent qu'environ le quart des enfants visés par notre enquête étaient régulièrement gardés 30 heures par semaine par une personne autre que leurs parents.

TABLEAU 6

Heures au cours desquelles les enfants ont été confiés à une formule de garde autre que la garde maternelle durant la semaine précédant nos entrevues

Âge de l'enfant	Heures de garde non parentale (en pourcentage)						
	0	1-5	6-10	11-20	21-30	31-40	41+
0 - 2	41,7	7,4	7,4	12,0	7,4	9,3	1',8
2 - 5	18,2	8,2	9,1	21,8	15,5	12,7	14,5
6 - 12	51,7	22,0	15,3	7,6	1,7	0,8	0,8

Note : N'inclut pas les heures que l'enfant passe à l'école ni celles où il reste seul à la maison, mais plutôt le total des heures relatives à toutes les formules de garde permanente.

5.4 Formules de garde utilisées

Les tableaux 7, 8 et 9 nous font voir le nombre et le pourcentage d'enfants de chaque groupe d'âge gardés selon diverses formules. Ces données s'appuient sur les expériences de la semaine précédant nos entrevues de même que sur les trois formules de garde les plus utilisées en dehors de la garde assurée par la mère ou par le père chef de famille monoparentale.

Les enfants gardés exclusivement par leur mère n'ont pas été inclus dans ces tableaux. Les formules de garde de fin de semaine ne l'ont pas été non plus sauf les cas où la mère travaillait à ces moments-là. Les circonstances où la mère gardait l'enfant, régulièrement ou occasionnellement, sur les lieux de son travail ne sont pas comprises dans ces données (à ne pas confondre avec les garderies en milieu de travail). Sept des mères de notre échantillon travaillaient à la maison, et cinq autres gardaient d'autres enfants chez elle.

Nous n'avons pas noté les services de garde en milieu familial autorisés ou surveillés comme formule de garde séparée car très peu de familles utilisaient de tels arrangements. Dans notre échantillon total, trois enfants étaient gardés par une personne diplômée ou autorisée de la parenté et sept par une étrangère diplômée ou autorisée.

TABLEAU 7

Formules de garde non maternelle utilisées régulièrement et occasionnellement pour les enfants de moins de deux ans

Formule	Permanente[a]		Occasionnelle	
	n	(%)	n	(%)
Conjointe(e)	35	32,4	15	13,9
Frère ou soeur	1	0,9	3	2,8
Membre de la parenté				
- à la maison	8	7,4	8	7,4
- ailleurs	9	8,3	9	8,3
Étrangère				
- à la maison	24	22,2	12	11,1
- ailleurs	22	20,4	7	6,5
Centre de garde[b]	15	13,9	2	1,8
Programme récréatif	2	1,8	1	0,9
Enfant seul à la maison	1	0,9	0	0,0

n = 108

Notes : [a] Le total des colonnes dépasse 100 % car certaines familles utilisent plus d'une formule.

[b] Inclut les garderies en milieu de travail.

TABLEAU 8

Formules de garde non maternelle utilisées régulièrement et occasionnellement pour les enfants d'âge préscolaire

Formule	Permanente[a]		Occasionnelle	
	n	(%)	n	(%)
Conjointe(e)	26	23,6	7	6,4
Frère ou soeur	0	0,0	0	0,0
Membre de la parenté				
- à la maison	11	10,0	3	2,7
- ailleurs	11	10,0	5	4,5
Étrangère				
- à la maison	24	21,8	4	3,6
- ailleurs	15	13,6	3	2,7
Maternelle	41	37,2	0	0,0
Jardin d'enfants[b]	14	12,7	0	0,0
Centre de garde[c]	26	23,6	0	0,0
Programme avant et après l'école	3	2,7	0	0,0
Activités de loisirs	10	9,1	0	0,0

n = 110

Notes: [a] Le total des colonnes dépasse 100 % car certaines familles utilisent plus d'une formule.

[b] Offert gratuitement par le comité d'éducation local.

[c] Inclut les garderies en milieu de travail.

TABLEAU 9

Formules de garde non maternelle utilisées régulièrement ou occasionnellement pour les enfants d'âge scolaire

Formule	Permanente[a]		Occasionnelle	
	n	(%)	n	(%)
Conjointe(e)	32	27,1	7	5,9
Frère ou soeur	14	11,9	9	7,6
Membre de la parenté				
- à la maison	4	3,4	7	5,9
- ailleurs	7	5,9	4	3,4
Étrangère				
- à la maison	11	9,3	5	4,2
- ailleurs	10	8,5	2	1,7
École	117	99,1	0	0,0
Programme avant et après l'école	18	15,3	1	0,8
Programme récréatif/ Activités organisées	16	13,6	0	0,0
Enfant seul à la maison	2	1,7	4	3,4

n = 118

Note : [a] Le total des colonnes dépasse 100 % car certaines familles utilisent plus d'une formule de garde.

Un examen rapide de ces tableaux nous révèle certaines tendances intéressantes. Dans chaque groupe, un pourcentage allant du quart au tiers des enfants sont régulièrement gardés par le père, soit 36 % des familles à deux parents de notre échantillon. Sur une base occasionnelle, les pères gardent davantage les bébés que les enfants d'âge préscolaire et scolaire.

Les membres de la parenté (frères et soeurs de l'enfant exclus) sont un peu plus appelés à garder, sur une base permanente, les enfants d'âge préscolaire, et deux fois plus souvent sur une base occasionnelle, les bébés et les enfants d'âge scolaire. Les étrangères qui viennent garder à la maison étaient utilisées par un nombre important de familles des trois groupes d'âge, mais particulièrement par celles ayant des bébés et des enfants d'âge préscolaire. Cette formule était régulièrement utilisée par plus de 22 % des familles avec enfant de moins de 6 ans.

Les programmes de groupe (autres que les activités de loisirs) étaient presque exclusivement utilisés sur une base permanente. (Nous avons signalé précédemment qu'il existait très peu de centres à qui l'on pouvait confier les enfants à la dernière minute dans notre échantillon.) Les programmes de garde avant et après l'école, utilisés régulièrement par 15 % des familles ayant un enfant d'âge scolaire, étaient aussi fort peu nombreux.

5.5 Principales formules de garde

Bien qu'il soit évident que plusieurs familles utilisent une combinaison de formules de garde, la plupart des études mettent l'accent sur une formule principale pour chaque famille. La principale formule définie dans cette étude c'est la formule non maternelle, qui s'applique au plus grand nombre d'heures de travail en semaine.

Des analyses ont été effectuées afin de permettre l'étude de la principale formule de garde non maternelle utilisée pour chaque groupe d'âge d'enfants séparément, selon la situation de travail de la mère. Ces analyses sont présentées au tableau 10 pour les enfants de moins de 6 ans et au tableau 11 pour les enfants d'âge scolaire.

TABLEAU 10

Principale formule de garde non maternelle utilisée pour les bébés, et les enfants d'âge préscolaire, selon la situation de travail de la mère

	Formules de garde retenues (en pourcentage)				
	Conjoint	Parenté	Étrangère	Centre de garde[a]	Maternelle ou Jardin d'enfants
Travail à temps plein[b]					
Bébés	19,0	19,0	35,7	26,2	0,0
Enfants d'âge préscolaire	11,8	7,8	27,4	31,4	21,6
Enfants de moins de 6 ans	15,1	12,9	31,2	29,0	11,8
Travail à temps partiel[c]					
Bébés	31,0	10,3	48,4	10,3	0,0
Enfants d'âge préscolaire	13,6	4,5	31,8	9,1	40,9
Enfants de moins de 6 ans	23,5	7,8	41,2	9,8	17,6
Mères à la maison[d]					
Bébés	52,4	23,8	19,0	4,8	0,0
Enfants d'âge préscolaire	12,5	8,3	20,8	20,8	37,5
Enfants de moins de 6 ans	31,1	15,5	20,0	13,3	20,0

Notes : Données fondées sur 189 familles (86,7 % de l'échantillon relatif aux bébés et aux enfants d'âge préscolaire) utilisant régulièrement une formule de garde non maternelle.

[a] Inclut les garderies en milieu de travail.
[b] Emploi à temps plein ou l'équivalent (n = 93).
[c] Emploi à temps partiel ou l'équivalent (n = 51).
[d] Inclut les personnes qui se cherchent actuellement du travail (n = 45).

A. Bébés et enfants d'âge préscolaire

Les pères

Dans 15 % des familles où la mère travaille à temps plein et dans 23 % de celles où la mère travaille à temps partiel, le père a été identifié comme principal responsable de la garde des enfants de moins de 6 ans. Dans ces cas-là, il s'agissait (a) de pères disponibles au moment où leur femme travaillait et (b) de pères désireux d'assumer ce rôle.

Les conjoints étaient disponibles dans les familles à deux parents dans l'une des circonstances suivantes:

1. Les heures de travail/d'études du père et de la mère ne coïncidaient pas, dans une large mesure.

   Dans ces cas-là, les parents fixaient eux-mêmes leurs heures de travail et (ou) d'études de sorte que l'un d'eux puisse être à la maison lorsque l'autre travaillait. La plupart du temps, un parent travaillait le jour ou par roulement tôt dans la journée et l'autre travaillait le soir ou par roulement, tard en soirée. Les parents qui choisissaient cette méthode avaient généralement très à coeur leur rôle de parents à temps plein. D'autres, par contre, avaient adopté cette formule parce qu'ils n'en avaient pas trouvé d'autres abordables ou à leur goût.

2. Le père travaillait à la maison.

   Dans notre échantillon, il s'agissait presque exclusivement de pères habitant des fermes et travaillant dans la maison ou près de celle-ci. Ces pères pouvaient donc garder l'enfant pendant le jour tandis que la mère était à son travail ou poursuivait des études. En général, les mères travaillaient ou étudiaient à temps partiel, et ce, durant les périodes de l'année où il y avait le moins d'ouvrage à faire à la ferme.

3. Le père était en chômage.

   Bien que, théoriquement, un père en chômage puisse être le principal responsable de la garde des enfants pendant que la femme travaille, seul un des quatre pères chômeurs de notre échantillon assurait la garde des enfants. Un père en chômage qui se cherche activement un emploi ou qui est à la maison pour cause de maladie ne peut pas être le principal responsable de la garde pour une période de temps prolongée.

La parenté

Les membres de la parenté ne constituaient pas la principale formule de garde de nos familles dans une mesure aussi importante que nous l'avions prévu, ce qui reflète peut-être le fait que la plupart des sites urbains sélectionnés aux fins de cette étude figuraient parmi les plus grands centres du Canada. Un échantillon représentatif de la population qui

inclurait de plus petites villes donnerait peut-être des résultats différents. Néanmoins, la proportion des familles de notre échantillon qui utilisaient la parenté comme principale formule de garde était à peu près égale dans les centres urbains et ruraux. Les membres de la parenté avaient tendance à constituer les principaux responsables de la garde dans les familles où la mère ne travaillait pas, et leurs heures de garde étaient moins nombreuses que dans les familles où la mère travaillait à temps plein ou à temps partiel.

Les personnes étrangères à la famille

Comme le montre le tableau 10, la garde exercée par des personnes étrangères à la famille est la formule non parentale la plus couramment retenue pour les bébés dont la mère travaille ou poursuit des études, à temps plein ou partiel. Cette formule est également souvent employée pour les enfants d'âge préscolaire.

Ces personnes étrangères constituent aussi les principales ressources retenues par les mères qui restent à la maison, mais ces personnes ne sont demandées que pour quelques heures par semaine. Elles peuvent être des voisines, des gardiennes rémunérées ou des adolescentes de la localité disponibles le soir. Trois des familles les plus riches de notre échantillon employaient des gouvernantes à temps plein provenant habituellement d'autres pays, formées en puériculture et recommandées par des agences de placement.

La garde en groupe

La garde en groupe (fournie par les centres de garde, les maternelles et les jardins d'enfants) constituait la formule de garde non maternelle la plus répandue pour les enfants des trois sous-groupes de notre échantillon. Les centres de garde étaient le plus souvent utilisés lorsque la mère travaillait ou étudiait à temps plein. Les maternelles et les jardins d'enfants étaient surtout utilisés par les mères qui travaillaient ou étudiaient à temps partiel de même que par bon nombre de ménagères avec enfants d'âge préscolaire. Les garderies en milieu de travail étaient utilisées par sept familles (cinq avec un bébé et deux avec un enfant d'âge préscolaire). Chez six de ces sept familles, la mère travaillait à temps plein.

B. Les enfants d'âge scolaire

Le tableau 11 illustre la formule de garde non maternelle (autre que l'école) la plus répandue pour les enfants d'âge scolaire de cet échantillon, selon la situation d'emploi/d'études de la mère.

TABLEAU 11

Principale formule de garde non maternelle utilisée pour les enfants d'âge scolaire selon la situation de travail de la mère

Formule[a]	Employées à temps plein[b]	Employées à temps partiel[c]	Ménagères[d]
Conjoint	17,0	45,0	45,0
Parenté	17,0	10,0	15,0
Personne étrangère	17,0	10,0	10,0
Programme avant et après l'école	22,6	10,0	10,0
Activités récréatives/ organisées	3,8	5,0	5,0
Frère ou soeur de l'enfant	20,8	15,0	15,0
Seul	1,9	5,0	0,0

Notes : [a] Données fondées sur n = 93 familles (78.8 %) utilisant une formule de garde non maternelle.

[b] Temps plein ou l'équivalent (n = 53).

[c] Temps partiel ou l'équivalent (n = 20).

[d] Inclut des mères qui se cherchent du travail (n = 20).

Les lecteurs ne doivent pas oublier que la principale formule de garde pour les enfants d'âge scolaire des mères qui travaillent comprend habituellement moins d'heures que les principales formules employées pour les bébés et les enfants d'âge préscolaire et que, par définition, il s'agit surtout d'heures après l'école ou en soirée. Pour ces raisons, ce sont les pères qui, dans une large mesure, assument la garde des enfants d'âge scolaire.

La garde assurée par des adultes

Le tableau 11 nous révèle que le taux d'utilisation de toutes les formules de garde non maternelle assurée par des adultes (autres que les programmes récréatifs et les activités organisées) est plus élevé dans les familles où la mère travaille ou étudie à temps plein que dans les autres familles. Les formules utilisées dans les familles où la mère reste à la maison et dans celles où la mère travaille ou étudie à temps partiel sont à peu près identiques.

Les programmes de groupe

Les programmes de garde avant et après l'école étaient utilisés par presque le quart des familles dont la mère travaillait à temps plein, ce qui constitue une proportion plus élevée que celle que nous avions anticipée étant donné le faible nombre de tels programmes à travers le pays.

Les enfants à clé et ceux gardés par un frère ou une soeur aîné(e)

Bien que l'on sache que la formule des enfants à clé est fréquemment utilisée, peu de recherches ont été faites en vue d'en déterminer l'incidence réelle. Cette formule, bien que répandue, n'est pas acceptée par la société, surtout pour les jeunes enfants. En conséquence, des enquêtes comme celles-ci ne peuvent mener qu'à des résultats d'incidence inférieure à la réalité.

Une seule famille nous a indiqué que leur enfant d'âge scolaire restait généralement seul à la maison après l'école. Toutefois, la garde assurée par un frère ou une soeur plus âgé(e) fut mentionnée comme principale formule chez 16 familles (dont 11 où la mère travaillait à temps plein). Trente et une familles nous ont confié que leur enfant avait passé un certain temps seul à la maison ou sous la surveillance d'un frère ou d'une soeur plus âgé(e) au cours de la semaine précédant notre enquête. Quatre d'entre elles consistaient cependant en familles où les mères vaquaient aux travaux de la ferme pendant que l'enfant faisait sa sieste. Les pourcentages d'enfants à clé ou gardés par un frère ou une soeur aîné(e) au cours de la semaine précédant notre entrevue se lisent comme suit :

. 10 % des familles où la mère travaillait à temps plein,
. 7,5 % des familles où la mère travaillait à temps partiel, et
. 10 % des familles où la mère était à la maison à temps plein.

Ces formules étaient presque trois fois plus courantes chez les familles monoparentales que chez celles à deux parents.

5.6 Combinaison de formules sur une base permanente

Une combinaison de deux formules non maternelles régulières (à l'exclusion des programmes scolaires) a été observée chez huit familles ayant un bébé, chez 20 familles ayant un enfant d'âge préscolaire et chez une seule famille ayant un enfant d'âge scolaire. Les études effectuées jusqu'à maintenant ne tenaient généralement pas compte de ces combinaisons. Bien que plusieurs de ces combinaisons semblent bien marcher, cette méthode peut créer des problèmes liés au transport et à la possibilité que l'une des formules de la combinaison fasse défaut. Effectivement, près de 25 % des parents interviewés qui utilisaient régulièrement une combinaison de formules avaient vécu des problèmes divers. Les difficultés de transport, l'adaptation des enfants et la fiabilité de ces formules combinées ont été des préoccupations soulevées par plusieurs parents. Vingt et un pour cent des utilisateurs de cette formule craignaient qu'une des formules de leur combinaison en vienne à changer ou à faire défaut.

Ces combinaisons étaient particulièrement répandues parmi trois groupes: les familles où un conjoint ou un membre de la parenté était disponible la plupart du temps, les familles où l'enfant de cinq ans allait à la maternelle une partie de la journée et celles où les heures de travail de la mère empiétaient sur les soirées. En général, les combinaisons regroupant un conjoint et un membre de la parenté ou un membre de la parenté et une gardienne fonctionnaient plutôt bien. Plusieurs familles pouvaient faire face à des changements mineurs dans leurs horaires. Les combinaisons comprenant une maternelle étaient utilisées de diverses manières. Plusieurs parents employaient une gardienne capable de conduire les enfants à la maternelle aller-retour, tandis que d'autres profitaient de leur heure de déjeuner pour aller eux-mêmes chercher leurs enfants. Une des familles était organisée avec une compagnie de taxi pour qu'un chauffeur passe prendre leur enfant à la maternelle et le reconduise chez sa grand-mère. Une autre mère nous a mentionné son inquiétude car sa fille de 5 ans se rendait seule, après la maternelle, à un centre de garde que toutes deux aimaient beaucoup; pour s'y rendre, cependant, elle devait parcourir une distance de cinq pâtés de maisons, incluant plusieurs intersections.

Les chefs de famille monoparentale qui ont de jeunes enfants et qui travaillent en dehors des heures normales de travail semblaient déçus et préoccupés du manque de centres de garde offrant des horaires variables. Étant donné le peu de flexibilité que leur laissait leur situation de travail, ces parents étaient forcés de renoncer complètement aux centres de garde ou d'utiliser une combinaison de formules coûteuses et non fiables. Une des mères, retenue à son travail jusqu'à 18 h 00, a montré à l'interviewer l'avis écrit qu'elle avait reçu la semaine précédente, du centre de garde qu'elle utilisait, avis l'informant qu'une nouvelle politique serait désormais en vigueur: le centre fermerait ses portes à 17 h 30 pile, et la police serait appelée à cette heure-là pour recueillir les enfants qui y seraient encore. Cette femme cherchait activement une gardienne au moment de l'entrevue.

5.7 Autres facteurs influant sur le choix des formules de garde

Malheureusement, notre échantillonnage ne nous permet pas de procéder à une ventilation régionale ou par site des formules de garde utilisées. Étant donné les différences que l'on retrouve, entre les provinces et même au sein des provinces, dans les programmes, les modes de subventions et autres mécanismes de financement, il existe sûrement des différences quant à l'utilisation des formules de garde.

En effet, certaines différences entre les habitudes prévalant dans les centres urbains et celles des centres ruraux étaient évidentes, particulièrement dans les formules utilisées pour les enfants de moins de 6 ans. Les centres de garde constituaient une formule de garde non maternelle dans 23 % des familles des centres urbains comparativement à 15 % dans les familles des centre ruraux. Toutes les familles qui utilisaient les garderies en milieu de travail habitaient dans des villes. L'inscription des enfants dans des maternelles ou jardins d'enfants était plus répandue dans les centres urbains que dans les centres ruraux, soit 16,8 % et 12,2 % respectivement. La garde par la parenté comme principale formule non maternelle était, contrairement à nos prévisions, à peu près la même dans les

centres urbains (13,6 %) que dans les régions rurales (14,9 %). Bien que ces faits soient intéressants à signaler, reste qu'il faudrait utiliser un échantillon beaucoup plus important pour les rendre valables.

D'autres variables devraient également être prises en considération, dont le nombre et l'âge des autres enfants d'une famille. Les entrevues que nous avons menées permettent de croire que la garde exercée par une étrangère au domicile de l'enfant est plus répandue lorsqu'une famille compte deux enfants, soit un bébé et un enfant d'âge préscolaire.

Il serait intéressant, dans une étude subséquente, d'observer les modifications apportées aux diverses formules de garde à la suite de l'implantation d'une maternelle, d'un jardin d'enfants ou d'un programme avant et après la classe subventionné par le gouvernement. Une collègue nous a confié que l'ouverture d'un jardin d'enfants dans sa région avait mené à la fermeture d'un certain nombre de centres de garde (et, pouvons-nous présumer, entraîné la disparition d'un nombre important de combinaisons de formules de garde permanente).

5.8 Coûts des formules de garde actuelles

Les coûts liés aux services de garde sont certes un point dont les parents tiennent compte au moment de faire leur choix. Ces coûts varient en fonction de plusieurs facteurs, dont le type de formule, l'âge de l'enfant, le nombre d'heures de garde, la présence d'autres enfants et les tâches à exécuter. Les services de garde en groupe (et la garde surveillée en milieu familial) peuvent être offerts par une entreprise privée, financés par le gouvernement ou parrainés par un organisme sans but lucratif. Les coûts demandés aux parents peuvent alors être subventionnés au complet ou en partie. Certaines provinces, dont le Manitoba, ont fixé des taux maximums, d'autres pas.

5.8.1 Coûts moyens

Compte tenu de tous ces facteurs, les coûts moyens liés à toutes les formules de garde n'ont que peu de signification, car toutes les formules, incluant la garde non rémunérée exercée par la parenté ou les voisins, sont comprises dans la moyenne. Néanmoins, certains faits généraux sont susceptibles d'intéresser les économistes.

5.8.2 Coûts hebdomadaires moyens pour la garde de l'enfant visé par cette enquête

Les coûts hebdomadaires moyens dépendent uniquement de la principale formule de garde régulière utilisée pour l'enfant visé par notre enquête. Les coûts moyens (incluant la garde non rémunérée exercée par un conjoint et/ou par la parenté), par groupe d'âge et situation d'emploi/d'études de la mère, se lisent comme suit :

Bébés

Temps plein	44,17 $
Temps partiel	24,45 $
Mère à la maison	4,00 $

Enfants d'âge préscolaire

Temps plein	43,39 $
Temps partiel	17,08 $
Mère à la maison	12,46 $

Enfants d'âge scolaire

Temps plein	12,36 $
Temps partiel	6,53 $
Mère à la maison	7,19 $

5.8.3 Coûts hebdomadaires pour toutes les formules de garde

Comme certaines des familles de notre échantillon avaient des enfants autres que celui visé par notre enquête, nous avons demandé aux parents de nous indiquer la somme totale qu'ils avaient consacrée à la garde au cours de la semaine précédant nos entrevues. Leurs réponses ont varié entre 0,00 $ et 300,00 $. La répartition des coûts entre les diverses formules de garde non parentale est la suivante :

Coûts	Pourcentage de l'échantillon
Aucun	56,3
1 - 25 $	16,7
26 - 49 $	10,7
50 - 74 $	6,8
75 - 99 $	3,6
100 - 150 $	3,9
150+ $	2,1

5.8.4 Coûts hebdomadaires relatifs à chaque formule de garde

Les coûts liés à chacune des principales formules de garde non parentale utilisées pour l'enfant visé par notre enquête au cours de la semaine précédant nos entrevues sont illustrés au tableau 12.

TABLEAU 12

Coûts des principales formules de garde non parentale utilisées au cours de la semaine précédant notre enquête

(en pourcentage)

Type de formule	n	Aucun coût	1-10 $	11-29 $	30-49 $	50-79 $	80-99 $	100 + $
Frère ou soeur	8	62,5	37,5	-	-	-	-	-
Parenté	25	44,0	4,0	28,0	12,0	8,0	4,0	-
Étrangère								
- à la maison	44	6,8	25,0	25,0	9,1	15,9	6,8	11,4
- ailleurs	38	10,5	13,2	28,9	26,3	21,1	-	-
Centre de garde	37	10,8	8,1	29,7	16,2	24,3	2,7	8,1
Maternelle	17	5,9	29,4	52,9	-	5,9	5,9	-
Programme après l'école	11	9,1	36,4	45,5	-	9,1	-	-
Activités organisées	3	33,3	-	-	66,7	-	-	-
Toutes les formules	183	16,4	17,5	29,5	13,7	15,3	3,3	4,4

Pour être précis, ces coûts devraient être pondérés selon le nombre d'heures de garde, afin d'obtenir des taux horaires moyens. Étant donné la faible taille de notre échantillon ainsi que les contraintes budgétaires et de temps qui étaient les nôtres, ces calculs n'ont pas été faits. Cependant, le tableau 12 donne certains renseignements que les taux horaires moyens pourraient masquer. Ainsi, un fait à remarquer est le manque d'homogénéité dans les coûts liés à certaines formules. La garde par un membre de la parenté, au domicile de l'enfant, et la garde dans un centre ont été les formules les plus variées en termes de coûts. Les coûts de garde par une étrangère dans un domicile autre que celui de l'enfant variaient également, mais dans une moindre mesure.

5.8.5 Les centres de garde sont-ils des services utilisés uniquement par les familles à faible revenu et celles à revenu élevé?

Ce problème peut être envisagé de deux façons. La méthode la plus directe consiste à examiner le revenu total brut des familles qui utilisent ces centres. L'autre méthode consiste à examiner les coûts des centres de garde mentionnés par les participants de notre échantillon et à évaluer, à partir de ces coûts, les ressources et les niveaux probables de revenu des utilisateurs.

5.8.6 Les familles utilisatrices de centres de garde

Une façon d'aborder cette question consiste à examiner le revenu total brut des familles utilisatrices de ces centres. Malheureusement, le petit nombre d'utilisateurs de ces centres et l'absence de données sur le revenu familial de certains répondants limitent la portée de cette méthode. Les données disponibles sont les suivantes :

Revenu familial	n	Pourcentage	Pourcentage rajusté
0 - 8 999 $	1	2,6	4,3
9 000 - 14 999 $	1	2,6	4,3
15 000 - 19 999 $	2	5,3	8,7
20 000 - 24 999 $	1	2,6	4,3
25 000 - 29 999 $	4	10,5	17,4
30 000 - 39 999 $	6	15,8	26,1
40 000 - 49 999 $	3	7,9	13,0
50 000 - 59 999 $	1	2,6	4,3
60 000+ $	4	10,5	17,4
Absence de données	15	39,5	
	38		

Du fait que certaines données soient absentes et que cette absence puisse fausser nos calculs, il est préférable de se servir des dépenses mentionnées par les parents pour déterminer dans quelle mesure les familles à revenu moyen peuvent avoir accès aux centres de garde.

5.8.7 Les coûts des centres de garde

Les renseignements fournis au tableau 12 indiquent que les coûts des centres de garde varient de 0,0 $ à plus de 100 $ par semaine. Si l'on tentait arbitrairement de fixer à 30 $ par semaine (6 $ par jour) la somme maximale à être payée par les parents à faible revenu bénéficiaires d'une aide totale ou partielle, le pourcentage d'utilisateurs de centres de garde de cet échantillon qui se situerait dans ce groupe serait de 48,6 %. Les familles déboursant plus de 60 $ par semaine ou plus de 240 $ par mois (pleins tarifs) engloberaient 35,1 % de notre échantillon, ce qui laisserait 16,2 % des utilisateurs payant 30 $ à 50 $ par semaine, ou 120 $ à 200 $ par mois, aucun de nos répondants ne payant entre 51 $ et 59 $ pour un centre de garde. D'autres critères pourraient évidemment mener à des résultats différents. (Les maximums imposés dans certaines provinces devraient également être pris en considération.) Néanmoins, ces divisions approximatives et arbitraires permettent de croire qu'un très faible pourcentage des places dans les centres de garde seraient occupées par des petits Canadiens dont les parents gagnent un revenu moyen. Ces données sont spéculatives et doivent demeurer telles, vu le petit nombre d'utilisateurs de centres de notre échantillon. Une étude plus importante permettrait d'obtenir des renseignements plus valables.

6. RAISONS POUR LESQUELLES LES PARENTS UTILISENT LEURS FORMULES DE GARDE ACTUELLES

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 5, les formules de garde utilisées reflètent bien des choses. Les besoins et les préférences des parents dépendent de plusieurs facteurs, dont la disponibilité et les coûts des services de garde et la perception de la qualité des autres formules possibles. En 1981, Lero a indiqué, de façon préliminaire, quels étaient les facteurs et les procédés en vertu desquels les parents choisissaient une formule de garde. Cette étude a révélé que c'est à partir de leurs attitudes et de leurs critères d'évaluation que les parents établissaient leurs préférences relativement aux diverses formules de garde offertes. Ce chapitre présente des données sur (1) les critères d'évaluation (les facteurs dont les parents tiennent compte au moment de chercher et de choisir une formule de garde); (2) les raisons pour lesquelles les parents n'avaient pas pris certaines formules en considération ou n'avaient pas utilisé ces formules; et (3) les raisons pour lesquelles les parents avaient choisi la formule de garde régulière qu'ils utilisaient au moment des entrevues.

6.1 Classification des critères d'évaluation des parents

Diverses méthodes peuvent être utilisées pour classer les critères d'évaluation des parents au moment de choisir une formule de garde pour leurs enfants et l'importance relative qu'ils attachent à ces critères. Comme les parents étudient et jaugent généralement un assez grand nombre de facteurs, il peut s'ensuivre des discussions ouvertes et longues, particulièrement lorsqu'on leur demande de réfléchir consciencieusement à la façon dont ils classeraient les diverses formules de garde. En outre, il n'est pas convenable pour les parents, sur le plan social, d'avouer aux enquêteurs, lors d'une entrevue, que les coûts et la commodité représentent pour eux des facteurs très importants, même si c'est probablement le cas. Pour ces raisons, une liste des critères possibles (à l'exclusion des coûts) a été présentée aux répondants avec les directives suivantes :

> «Les gens étudient bien des facteurs au moment de choisir une formule de garde conforme à leurs besoins, à ceux de leurs enfants et à leurs valeurs personnelles. Si la formule que vous utilisez actuellement venait à vous faire défaut, ou si vous deviez commencer à travailler et que, par conséquent, vous ayez besoin de trouver de nouvelles formules de garde pour votre enfant, quelle importance attacheriez-vous à chacun des facteurs de cette liste?»

Nous avons demandé aux participants d'encercler le chiffre qui correspondait le mieux à leur perception de chaque facteur parmi les choix suivants :

1 = sans importance;
2 = pas très important mais à prendre en considération;
3 = important mais non essentiel;
4 = très important, essentiel;

Les résultats complets sont illustrés au tableau 13.

TABLEAU 13

L'importance qu'attachent les parents à certains critères d'évaluation précis au moment de choisir une formule de garde pour leur enfant

Critère	Cote d'importance
1. La formule de garde doit être fiable et disponible tous les jours.	3,8
2. L'enfant doit recevoir la même somme d'attention et d'affection que celle qu'il reçoit à la maison.	3,7
3. Les moyens de discipline doivent être similaires à ceux de la maison.	3,6
4. L'endroit où l'enfant serait gardé doit disposer d'un bon espace de jeu extérieur.	3,6
5. Le (la) responsable de la garde doit savoir encourager la curiosité et la créativité de l'enfant.	3,6
6. Des repas nourrissants, chauds et bien préparés (ou des collations pour les enfants plus âgés) devraient être fournis.	3,5
7. Le (la) gardien (ne) ou le centre doit être flexible de façon à se prêter aux changements dans votre horaire.	3,4
8. Votre enfant doit avoir la possibilité de jouer avec d'autres enfants de son âge.	3,4
9. Le (la) responsable ou le centre doit être situé dans le voisinage immédiat.	3,2
10. La formule de garde doit offrir à l'enfant des activités susceptibles de favoriser son développement.	3,2
11. Le (la) responsable ou le centre doit accorder une attention très particulière à l'enfant.	3,2
12. Le (la) responsable ou le centre doit pouvoir s'occuper de l'enfant même s'il est malade.	3,1
13. La formule de garde doit offrir à l'enfant des expériences nouvelles ou différentes de celles qu'il vit à la maison.	3,0
14. La formule de garde doit avoir une routine régulière qui soit la même tous les jours.	2,9

15. Le (la) responsable ou le centre doit préparer l'enfant à l'école en lui enseignant les chiffres, les lettres, etc. 2,9

16. Le (la) responsable doit détenir un diplôme universitaire ou collégial en éducation ou en puériculture. 2,3

17. Le niveau de revenu de la personne responsable de votre enfant doit être similaire à celui des parents. 1,7

En ce qui concerne le choix d'un centre de garde pour enfants d'âge préscolaire ou d'un programme de garde avant et après la classe, vous aimeriez :

1. Que le centre soit licencié ou autorisé par le gouvernement provincial. 3,4

2. En tant que parent, être très engagé dans les décisions à prendre au sujet du programme, du personnel et autres questions importantes à vos yeux. 3,3

Si vous aviez à choisir une personne pour assurer la garde de votre enfant (une voisine ou une gardienne rémunérée) vous aimeriez :

1. Connaître la personne depuis quelque temps et que l'enfant la connaisse également. 3,3

2. Que cette personne vous fournisse des reçus pour votre impôt. 2,7

3. Que cette personne soit licenciée ou autorisée par la province ou une agence locale de services de garde. 2,3

Le point le plus frappant de ce tableau concerne l'importance que les parents ont accordée à plusieurs des facteurs énumérés. Des 18 critères généraux, la moitié a été jugée très importante (une moyenne de 3,3 ou plus sur 4). Il est intéressant de noter que le poids relatif donné à certains critères précis était à peu près identique à celui observé dans une étude précédente de Lero, portant sur les familles d'une ville ontarienne de taille moyenne.

Il est évident que la fiabilité d'une formule de garde est un facteur essentiel pour les parents qui travaillent. D'autres facteurs relatifs aux besoins et à la disponibilité, tel que le critère 7 (souplesse dans les changements d'horaire), le critère 9 (commodité de l'emplacement) et le 13 (garde des enfants malades) ont obtenu une cote d'évaluation modérément élevée, soit 3,4, 3,2 et 3,1, respectivement.

L'attention accordée individuellement à chaque enfant, conformément aux valeurs des parents, était une autre préoccupation majeure aux yeux des parents (voir les critères 2, 3 et 11). Les critères 2 et 3 furent jugés particulièrement importants par les parents qui utilisaient une gardienne à la maison ou dont l'enfant était gardé en milieu familial. Le critère 11 souligne cette même préoccupation face aux formules de garde en groupe.

Deux caractéristiques liées au milieu physique que l'on retrouve fréquemment dans les normes sujettes à des règlements sont les critères 4 (espace de jeu extérieur) et 6 (bonne alimentation). Tous deux ont obtenu une cote très élevée. Le critère 8 (occasion pour les enfants de jouer avec des pairs) semble également très important, en particulier pour les enfants de trois ou quatre ans.

Le reste des critères généraux comprend un certain nombre de caractéristiques liées à la somme et au genre de stimulation et d'activités offertes par une formule de garde. Mis à part le critère 5 (encourager la curiosité et la créativité d'un enfant), qui a obtenu une cote moyenne de 3,6, les autres critères se sont situés entre 2,9 et 3,2 (important mais non essentiel). D'autres études permettaient de croire que les parents qui choisissent une formule de garde en groupe pour leurs enfants d'âge préscolaire semblaient attacher plus de valeur à ces critères que les parents qui font garder leurs enfants à la maison.

Seuls deux points ont été jugés sans importance par l'ensemble du groupe, soit la formation en éducation ou en puériculture des responsables et la similarité dans le niveau de revenu du répondant et du (de la) responsable de la garde. La nature des soins dispensés semble compter davantage que les caractéristiques sociales particulières des personnes qui exercent la garde. Il convient de noter que d'une part les parents n'attachent pas d'importance à la formation de la personne qui assure la garde mais que, d'autre part, ils attachent une grande importance au fait que cette personne puisse stimuler la curiosité et la créativité de l'enfant, sa coordination motrice, son langage et son développement intellectuel. On peut donc se demander si cette contradiction montre que les cours en éducation sont peu appréciés, reflétant ainsi un sain scepticisme au sujet des diplômes par opposition aux qualités personnelles, ou s'il s'agit d'une attitude défensive de la part des utilisateurs de services non structurés.

Dans les sous-groupes de questions qui suivaient, deux critères concernaient la garde en groupe et trois, les services non structurés assurés au domicile de l'enfant ou dans un autre domicile. Les réponses indiquent l'importance que les parents attachent au fait qu'un centre détienne un permis du gouvernement provincial et au rôle qu'ils peuvent jouer relativement aux décisions à prendre au chapitre du programme, du personnel et autres.

Aux yeux des parents, il semble important mais non essentiel de connaître, depuis un certain temps, la personne appelée à assurer la garde de leurs enfants; par contre, le fait qu'une personne puisse leur remettre des reçus aux fins de déduction d'impôt ne leur semble pas vraiment important (cote 2,7). Une cote de 2,3 seulement a été accordée à la question demandant aux parents s'ils trouvaient important que la personne responsable de la garde détienne un diplôme ou soit autorisée par la province ou par une agence locale de services de garde. Comme la plupart des familles ne semblaient guère avoir d'expérience dans ce domaine, cette cote n'a rien d'étonnant. Toutefois, étant donné que les recherches actuelles sur la formation du personnel de garde démontrent qu'il existe un lien entre une telle formation et la qualité des services dispensés en milieu familial (Lero and Kyle, 1985), nous pouvons présumer que les parents attacheront plus d'importance à ce critère au fur et à mesure qu'ils découvriront et utiliseront des formules de garde surveillée en milieu familial.

En résumé, la classification des critères d'évaluation des parents démontre que plusieurs facteurs sont importants à leurs yeux et que le choix d'une formule de garde appropriée constitue une tâche complexe, compte tenu des divers éléments concernant et les parents et les enfants. La valeur relative accordée à ces critères et à d'autres est indiquée plus loin, dans une analyse des raisons pour lesquelles les parents ne prenaient pas en considération ou n'utilisaient pas les solutions de rechange possibles à leurs formules de garde actuelles, ainsi que des caractéristiques qui leur semblaient les plus importantes au moment de choisir une formule ou un programme communautaire précis.

6.2 Raisons pour lesquelles les parents ne prennent pas en considération les autres formules de garde existantes

Nous avons demandé aux parents qui utilisaient une formule de garde non maternelle lors de nos entrevues, s'ils avaient sérieusement étudié toute autre formule possible au moment de choisir leur formule actuelle pour l'enfant visé par notre enquête. Cent huit répondants (40,5 %) utilisateurs d'une formule de garde non maternelle nous ont répondu par l'affirmative et les autres par la négative. Parmi les premiers, 66 familles avaient sérieusement analysé une autre solution, 30 en avaient étudié deux et les 12 autres en avaient étudié trois ou davantage. Les familles ayant un bébé ou un enfant d'âge préscolaire avaient été une fois et demie plus portées à étudier une ou plusieurs solutions de rechange.

Pour ce qui est de ceux qui n'avaient pas pris en considération les autres formules de garde, les raisons évoquées étaient très variées et comprenaient les coûts, les facteurs de commodité, de qualité et ceux liés aux besoins des enfants, comme les contacts avec des pairs ou l'attention individuelle accordée dans un milieu familial. Une autre raison fréquemment évoquée était que les parents avaient accès à une formule ou à une combinaison de formules qu'ils préféraient utiliser ou une formule qui satisfaisait leurs besoins et (ou) qui coûtait moins cher que les autres. Toutes ces raisons évoquées par les parents sont présentées ci-dessous.

6.2.1 La garde par un membre de la parenté

La principale raison pour laquelle les parents n'avaient pas songé à un membre de la parenté comme formule de garde c'est qu'aucun membre n'était disponible à cette fin. Cette raison nous fut donnée par 76 % des parents interviewés. Huit parents nous ont confié qu'ils ne voulaient pas imposer une telle tâche à un membre de leur parenté; quant aux autres, ils avaient soit accès à une formule qui leur plaisait davantage, soit une autre raison; toutefois, aucune de ces autres raisons ne fut soulevée par plus de trois familles.

6.2.2 Garde par une étrangère au domicile de l'enfant

Cent quarante-trois familles n'avaient pas considéré la possibilité de faire garder l'enfant à la maison par une étrangère (voisine, amie ou gardienne rémunérée), et ce, pour deux raisons principales. Vingt-huit répondants nous ont dit que cette formule était trop coûteuse pour leurs moyens, et vingt et un autres ne pouvaient trouver de personne fiable pour assurer un tel service. Quinze parents (dont 11 avec un enfant d'âge préscolaire) préféraient une formule permettant à l'enfant d'avoir des contacts avec des pairs. Huit parents ont précisé qu'une telle formule ne saurait offrir la stimulation ou la surveillance qu'ils désiraient pour leur enfant. Les autres nous ont donné des raisons diverses, y compris l'accès à une formule plus avantageuse pour eux.

6.2.3 Garde dans un milieu familial recommandé par une agence reconnue ou autorisée

Dans la majorité des cas, les parents n'avaient pas considéré cette formule parce qu'il n'existait pas d'agences de ce genre dans leur région ou qu'ils n'en connaissaient pas. Plusieurs répondants ignoraient même l'existence d'agences de ce type. Seize parents, dont la plupart avaient un jeune bébé, estimaient que leur enfant était trop jeune pour ce genre de garde (même si dans plusieurs provinces la garde en milieu familial est perçue comme une bonne solution pour les bébés et les enfants d'âge préscolaire et scolaire). Dix-huit parents s'interrogeaient sur la qualité des soins (stimulation) fournis par cette formule, 14 estimaient cette formule trop coûteuse et 8 ne la trouvaient pas pratique. Six parents avaient visité l'un de ces milieux et n'avaient pas aimé la personne responsable de la garde ou le domicile de cette personne. Quant aux autres parents, ils préféraient d'autres solutions, soit une parente, une voisine ou un programme de groupe qu'ils connaissaient ou avaient visité; certains croyaient qu'un frère ou une soeur plus âgé(e) pouvait s'occuper du bébé jusqu'au retour de l'un des parents ou des deux.

6.2.4 Garde assurée à son domicile par une personne ne détenant pas de permis

Les données présentées dans le chapitre 5 indiquaient que la garde par une personne extérieure à la famille (voisine, amie ou gardienne) constituait la formule non parentale la plus utilisée par les parents d'enfants de tous les groupes. Cent quarante-huit des familles de notre échantillon n'avaient pas retenu cette formule pour les raisons suivantes :

- 22 parents trouvaient cette méthode peu pratique,
- 16 parents s'inquiétaient de la qualité des soins offerts par cette formule,
- 15 ne pouvaient trouver de personne fiable ou disponible, compte tenu de leurs exigences,
- 13 estimaient cette formule trop coûteuse pour eux, et
- 8 voulaient que leur enfant soit en contact avec des pairs.

Quant aux autres, ils préféraient une autre méthode.

6.2.5 Les centres de garde

Quatre-vingt-dix-neuf familles n'avaient pas considéré les centres de garde pour leur bébé ou leur enfant d'âge préscolaire. Voici quelques-unes des raisons évoquées par ces parents :

- 31 familles (27 avec un bébé) estimaient que leur enfant était trop jeune pour être confié à un centre de garde,
- 11 familles estimaient cette formule trop coûteuse pour leurs moyens,
- 8 familles tenaient à un milieu familial comme formule de garde,
- 8 parents s'interrogeaient quant à la qualité des soins dispensés dans ces centres,
- 7 trouvaient que l'emplacement du centre ne leur convenait pas ou ne répondait pas à leurs besoins, et
- 5 ne disposaient d'aucun centre dans leur collectivité.

Dans certains autres cas, les parents avaient accès à une formule qui leur plaisait davantage, et, dans quelques rares cas, les parents désapprouvaient les centres de garde comme tels.

6.2.6 Les maternelles

L'inscription dans une maternelle avait été considérée par moins de la moitié des familles ayant un enfant d'âge préscolaire n'utilisant pas cette formule. Les maternelles accueillent généralement les enfants de 3 à 5 ans. Quatorze parents estimaient que leur enfant (de 2 à 5 ans dans cet échantillon) était trop jeune pour ce genre de garde et 14 autres préféraient une formule différente ou désiraient une formule à temps plein. Six parents croyaient que cette méthode était trop chère et sept ne disposaient d'aucune maternelle dans leur collectivité. Seul un parent s'inquiétait de la qualité des soins dispensés dans les maternelles.

6.2.7 Programmes avant et après l'école

Dans bien des cas, les familles qui utilisaient une formule de garde quelconque pour leur enfant d'âge scolaire n'avaient pas pris en considération les programmes avant et après l'école, principalement parce que de tels programmes n'existaient pas dans leur collectivité. Les autres raisons mentionnées étaient plutôt bizarres, sauf deux. Plusieurs parents ayant un enfant de dix ans ou plus estimaient que ceux-ci n'avaient pas besoin de véritables formules de garde, spécialement lorsqu'il y avait d'autres enfants plus âgés à la maison. D'autres parents avaient déjà essayé ou visité ces programmes pour un enfant de neuf ou dix ans et, selon eux, ces formules étaient prévues pour des enfants plus jeunes. Plusieurs enfants de neuf ans s'étaient plaints à leurs parents du fait qu'il n'y avait pas d'enfants de leur âge dans ces programmes et ne voulaient plus y aller.

En résumé, ces données démontrent que c'était pour toute une gamme de raisons que les parents n'avaient pas pris en considération certaines formules de garde; l'absence de plusieurs de ces formules fut la raison la plus souvent évoquée par les parents, particulièrement dans le cas de services de garde surveillée en milieu familial et de programmes avant et après l'école. Les coûts constituaient également un facteur important quant à la garde par des étrangères au domicile de l'enfant, à la garde surveillée en milieu familial, dans des centres de garde et dans des maternelles. L'inquiétude des parents relativement à la qualité des soins dispensés visait surtout la garde à domicile par une personne étrangère à la famille.

6.3 Raisons pour lesquelles les parents n'avaient pas choisi certaines formules qu'ils avaient prises en considération

Nous avons également demandé aux parents pourquoi ils n'avaient pas retenu certaines formules qu'ils avaient prises en considération au moment de faire leur choix; les raisons les plus évoquées étaient encore une fois liées aux coûts, à la disponibilité, à la qualité et à la commodité En général, les parents qui avaient considéré la garde par un des conjoints ou par une personne de la parenté utilisaient effectivement cette formule; les formules les plus étudiées mais non utilisées avaient trait à la garde par une personne étrangère à la parenté et à celle dans des centres de garde.

Dans notre échantillon, voici dans quelle mesure les formules étudiées avaient été rejetées par les parents:

Pour les enfants de moins de deux ans :

- seule une famille avait considéré la garde par un des conjoints sans toutefois la retenir comme formule principale,
- 7 familles avaient pensé à la garde par une personne de la parenté mais n'avaient pas retenu cette formule,
- 36 familles avaient considéré mais non utilisé la garde par une personne étrangère à la famille, et
- 15 familles avaient considéré mais non utilisé la garde dans un centre de garde.

Pour les enfants de 2 à 5 ans :

- 8 familles avaient considéré mais non utilisé la garde par une personne de la parenté,
- 22 avaient considéré mais non utilisé la garde par une personne étrangère,
- 2 avaient choisi de ne pas utiliser la maternelle, et
- 21 avaient sérieusement songé au centre de garde sans pour autant retenir cette formule.

Pour les enfants d'âge scolaire de 6 à 12 ans :

- 2 familles avaient considéré mais non utilisé la garde par un membre de la parenté,
- 18 avaient considéré la garde par une étrangère mais n'avaient pas retenu cette formule, et
- 5 avaient considéré puis rejeté les programmes avant et après l'école.

6.3.1 La garde par un membre de la parenté

Les raisons pour lesquelles les parents n'utilisaient pas un membre de la parenté comme principale formule de garde étaient les mêmes pour tous les groupes d'âge. Trois familles s'étaient rendu compte que la personne à laquelle elles avaient songé n'était pas disponible; le désir de ne pas imposer une telle tâche à une personne de la parenté, l'incommodité et l'absence de pairs figuraient parmi les autres raisons.

6.3.2 La garde par des personnes étrangères comparativement à la garde dans un centre structuré

Les raisons pour lesquelles les parents n'utilisent pas la garde par une étrangère, la garde dans un centre de garde ou dans un programme avant et après l'école sont résumées au tableau 14. Comme les parents qui n'ont pas la possibilité de choisir la garde par un conjoint ou un membre de la parenté doivent souvent choisir entre une formule non structurée ni surveillée et un programme de groupe, une comparaison côte à côte des raisons évoquées pour ne pas avoir choisi ces deux types de formules après les avoir sérieusement étudiés peut être intéressante et révélatrice.

TABLEAU 14

Raisons pour lesquelles les parents n'utilisent pas la garde par une étrangère comparativement à la garde dans des programmes de groupe, selon l'âge de l'enfant visé par l'enquête[a]

Raison de la non-utilisation	Bébés		Enfants d'âge préscolaire		Enfants d'âge scolaire	
	É (n=36)	CDG (n=15)	É (n=22)	CDG (n=21)	É (n=18)	PA&AE (n=5)
Disponibilité	22,2	26,6	13,6	9,5	5,6	20,0
Coûts[b]	30,6	13,3	22,7	52,4	33,3	20,0
Commodité	8,3	-	13,6	28,6	22,2	20,0
Pairs	16,7	-	18,2	4,8	-	-
Garde à la maison	-	-	-	4,8	5,6	20,0
Enfant trop jeune	2,8	40,0	4,5	4,8	-	-
N'aimait pas la personne responsable/les installations	22,2	20,0	31,8	4,8	22,2	20,0
Trop peu de surveillance	5,6	6,7	-	4,8	11,1	-
Absence de personnel formé/ trop peu de surveillance	13,9	-	18,2	14,3	5,6	-
Total des préoccupations liées à la qualité	41,7	26,7	50,0	23,9	38,9	20,0

É = Étrangère
CDG = Centre de garde
PA&AE = Programme avant et après l'école

Notes :

[a] Les colonnes sont des pourcentages. Le total d'une colonne peut dépasser 100 % car certains parents ont évoqué plus d'une raison.

[b] Inclut les «coûts trop élevés» et «l'impossibilité d'obtenir des subventions pour services de garde».

Comme l'illustre le tableau 14, le plus grand nombre de formules considérées mais non utilisées touchait la garde par une étrangère. La proportion entre ceux qui avaient considéré mais non utilisé la garde par une amie, une voisine ou une gardienne rémunérée et ceux qui avaient considéré mais non utilisé la garde dans un programme de groupe était plus élevée, en premier lieu, chez les familles ayant un bébé, puis chez les familles ayant des enfants d'âge scolaire, pour s'équilibrer ensuite chez les familles ayant un enfant d'âge préscolaire.

Le tableau 14 indique aussi que si les coûts, la disponibilité et la commodité sont des raisons importantes évoquées par les parents en regard de la non-utilisation de ces deux types de formules, la qualité des soins dispensés était, elle aussi, importante aux yeux des parents. Les préoccupations liées à la qualité des soins et à la qualité des installations constituaient le plus fort pourcentage de raisons données quant à la non-utilisation d'une gardienne ou autre personne extérieure à la parenté et ce, pour les trois groupes d'âge.

La qualité des soins fut également mentionnée comme raison de non-utilisation des centres de garde en groupe par le cinquième et plus des parents qui avaient songé à cette formule pour leurs bébés, leurs enfants d'âge préscolaire et ceux d'âge scolaire. En outre, 40 % des parents qui avaient songé à la garde en groupe pour leurs bébés n'avaient pas retenu cette formule parce que leur enfant était trop jeune. (Ceci reflète probablement les préoccupations des parents au sujet de cette formule pour un jeune bébé et le nombre restreint des centres qui acceptent les enfants âgés de moins de deux ans.) Les coûts élevés liés aux centres de garde furent le facteur mentionné le plus souvent par les parents d'enfants d'âge préscolaire qui avaient songé à cette formule. Ce résultat ajoute du poids à l'impression qu'ont bien des parents et autres personnes, impression voulant que les centres de garde soient des services qui ne sont pas à la portée des familles de travailleurs canadiens de classe moyenne à cause de leurs coûts et des mécanismes de financement qui lient les centres de garde aux services sociaux.

6.4 Raisons pour lesquelles les parents utilisent une gardienne ou un programme de garde en particulier

Les trois premières parties de ce chapitre portaient sur les critères d'évaluation des parents en regard des formules de garde et sur les raisons pour lesquelles ceux-ci n'avaient pas étudié ou utilisé d'autres formules pour leurs enfants. Un autre point qui mérite d'être expliqué concerne le choix que font les parents d'une gardienne en particulier.

6.4.1 Une gardienne en particulier

Cent quatre-vingt-douze parents qui utilisaient une gardienne en particulier pour garder leurs enfants, soit comme méthode exclusive, lorsque la mère ou les deux parents n'étaient pas disponibles, ou en combinaison avec d'autres formules, ont répondu à une question ouverte à savoir pourquoi ils avaient choisi telle gardienne plutôt qu'une autre. Tous nous ont donné au moins une raison et les deux tiers nous en ont donné une deuxième. Ces

raisons peuvent être classifiées en un certain nombre de groupes: la disponibilité de la gardienne, ses caractéristiques personnelles et la présumée qualité de soins qu'elle pouvait dispenser, son lieu d'habitation, ses prix et autres raisons pratiques. Les réponses à ces questions sont résumées au tableau 15.

TABLEAU 15

Raisons pour lesquelles les parents utilisent une gardienne en particulier

Raison	Nombre[a]	Pourcentage[b]
Disponibilité de la gardienne		
Épouse, parente disposée à garder	63	32,8
Amie, voisine s'est portée volontaire	7	3,6
Connaissait la gardienne d'avance	19	9,9
Gardienne recommandée	12	6,2
Seule gardienne trouvée	7	3,6
Caractéristiques de la gardienne		
Expérience de la gardienne avec les enfants	12	6,2
Formation de la gardienne	3	1,6
Personnalité de la gardienne	59	30,7
Gardienne fiable	29	15,1
Bonne qualité de soins	13	6,8
Autres enfants présents	8	4,2
Raisons pratiques		
Lieu d'habitation, commodité	27	14,1
Coûts	13	6,8
Frères et soeurs pouvaient également être gardés	8	4,2

Notes : [a] S'appuie sur les deux premières raisons évoquées par 192 familles.

[b] Pourcentage calculé à partir de 192. Le total de la colonne excède 100 % dû au nombre de familles qui ont donné plus d'une raison.

Comme l'indique le tableau 15, les parents ont évoqué un certain nombre de raisons pour lesquelles ils avaient choisi une gardienne en particulier. Plus du tiers de ces parents (36,5 %) avaient la chance d'avoir un conjoint, une parente ou une amie disposée et disponible en qui ils avaient confiance. Dix pour cent connaissaient la gardienne depuis un certain temps, se sentaient à l'aise avec elle et lui avaient demandé si elle accepterait de garder. Quant aux autres (plus de la moitié des familles utilisant une gardienne étrangère à la famille), ils avaient dû chercher

avant de trouver la personne capable de donner à leur enfant les soins qu'ils souhaitaient pour lui. Six pour cent des familles utilisaient une gardienne recommandée par des parents, des amis ou des collègues de travail. D'autres avaient fait passer une annonce dans les journaux, placé une affiche sur des babillards ou fait d'autres démarches. Soixante-cinq parents ont signalé aux interviewers qu'ils avaient eu certaines difficultés à trouver la personne qui répondait à leurs normes.

Évidemment, les parents avaient étudié assez soigneusement les caractéristiques de la gardienne. Tout en tenant compte d'autres critères, les parents attachaient beaucoup d'importance à la personnalité de la gardienne et à sa façon de réagir aux enfants. Les parents recherchaient une personne chaleureuse, aimante et vraiment intéressée à leurs enfants; une personne qui partageait leurs opinions sur la façon d'élever et de discipliner les enfants, etc. Plusieurs des caractéristiques énumérées au tableau 15 pourraient être fondues en une catégorie générale intitulée «caractéristiques positives supposant une bonne qualité de soins». Nous les présentons séparément afin d'illustrer comment les parents conçoivent et expriment ces diverses dimensions. Le critère relatif à la présence d'autres enfants est également inclus dans cette classification, car certains parents tiennent à un milieu qui ressemble à un milieu familial et où la gardienne peut offrir à leur enfant la chance de jouer avec des pairs.

Les raisons pratiques comprenaient les coûts, le lieu d'habitation de la gardienne, une certaine flexibilité de sa part pour les moments où les horaires des parents varient et sa possibilité de garder les frères ou soeurs de l'enfant. L'étude de Michelson intitulée «Child in the City Project» (1983) a expliqué comment les facteurs pratiques peuvent influer sur les horaires personnels et familiaux ainsi que sur les niveaux de stress personnel. Il est probable que le nombre de familles pour lesquelles des facteurs pratiques ont joué dans le choix de leur gardienne ait été fortement sous-estimé au tableau 15, car il est évident que la garde par un conjoint, une parente ou une voisine est une formule commode, par chère et facile à utiliser. Il est également possible que certains parents aient craint qu'une telle réponse ne soit pas acceptable du point de vue social, au cours d'une entrevue.

6.4.2 Choix d'un programme particulier

Nous avons demandé à quatre-vingt-un parents utilisateurs d'une maternelle, d'un centre de garde ou d'un programme avant et après l'école pourquoi ils avaient choisi un centre ou un programme particulier. Tous nous ont donné une raison, 58 nous en ont donné deux et 32 nous en ont donné trois. Les résultats sont résumés au tableau 16.

TABLEAU 16

Raisons pour lesquelles les parents utilisent un centre ou un programme en particulier

Raison	Nombre[a]	Pourcentage[b]
Disponibilité du centre/programme		
Seul centre ou programme disponible	18	22,2
Centre recommandé/programme familier aux parents	19	23,5
Relié à un groupe religieux ou ethnique	2	2,5
Qualité du programme		
Aimait beaucoup le programme en question	53	65,4
Personnel bien formé et aimant les enfants	10	12,3
Activités, installations intéressantes	4	4,9
Philosophie et principes conformes à leurs goûts	4	4,9
Raisons pratiques		
Emplacement, commodité[c]	41	50,6
Coûts	7	8,6
Frères et soeurs pouvaient être inscrits	4	4,9
La participation des parents était bien accueillie	3	3,7
Autres raisons	6	7,4

Notes : [a] Ce nombre inclut les 81 familles qui ont donné jusqu'à trois raisons.

[b] Pourcentage calculé à partir de 81. Le total de la colonne dépasse 100 %, car plusieurs familles ont évoqué plus d'une raison.

[c] Inclut la flexibilité des horaires et la disponibilité d'un programme de maternelle sur les lieux, dans deux cas.

Tel que prévu, la qualité du programme dans son ensemble et certaines caractéristiques précises supposant une bonne qualité de soins (personnel bien formé et aimant les enfants, bon espace de jeu extérieur, bon équipement, etc.) constituaient le facteur décisif des parents au moment de choisir un programme parmi d'autres, lorsqu'il existait plus d'un programme leur permettant de faire des comparaisons.

Près d'un quart des utilisateurs d'une formule de garde en groupe quelconque nous ont mentionné qu'il n'existait qu'un seul programme au sein de leur collectivité. En termes de groupes d'âge, ce fait a été signalé par 32 % des familles avec un enfant de moins de 2 ans, 12,5 % de celles avec enfant de 2 à 5 ans et 21,4 % de celles avec un enfant d'âge scolaire; ceci confirme que la plupart des programmes visent les enfants d'âge préscolaire et qu'il existe moins de programmes à l'intention des bébés et des enfants d'âge scolaire.

L'autre facteur important dans le choix d'un programme particulier était d'ordre pratique, soit un emplacement commode et (ou) la flexibilité des heures de garde, compte tenu des besoins des parents. Certains lecteurs pourront s'étonner du fait que les coûts de ces services n'aient pas été mentionnés plus souvent. Ce fait s'explique de plusieurs façons. Tout d'abord, il est évident que si les coûts constituaient un problème sérieux pour des parents non admissibles à une subvention, cette formule a dû être écartée dès le début. Puis, lorsqu'une famille a décidé d'avoir recours à un programme de garde en groupe, elle se rend compte que les prix ne varient pas tellement d'un centre à l'autre. Les familles admissibles à une subvention paieraient à peu près la même somme partout, dans le cas de centres sans but lucratif ou autorisés à faire des ententes d'achat de services. Les familles qui paient plein tarif ne voient pas de différence importante dans les prix demandés par les divers centres qu'ils peuvent prendre en considération. Finalement, si le nombre de programmes parmi lesquels ceux qui veulent une formule de garde en groupe est très limité, les coûts ne sont pas appelés à être un facteur déterminant dans le choix des parents.

En résumé, les parents fondent d'abord leur choix sur un type de formule de garde en particulier, puis sur une gardienne ou un programme en particulier, compte tenu d'un certain nombre de variables. Les facteurs qui déterminent les besoins précis des parents doivent être juxtaposés aux facteurs liés à la disponibilité, aux coûts, à la commodité et à la qualité des autres formules. La prise de décision peut être facile dans les cas où la formule souhaitée est déjà disponible. Dans d'autres cas, décider d'une formule qui soit dans le meilleur intérêt des enfants et des parents, compte tenu de la disponibilité et des coûts des diverses formules, peut être extrêmement difficile et entraîner de l'anxiété. En tout, 33,1 % des répondants de notre échantillon qui utilisaient une formule de garde nous ont révélé qu'ils avaient eu de la difficulté, ou même beaucoup de difficulté, à trouver leur formule actuelle. Dans certains cas, un parent peut décider d'abandonner son travail.

Un exemple précis à ce sujet concerne la mère d'une famille monoparentale ayant deux garçons de 11 et 13 ans que nous avons interviewée. Madame R.J. travaillait le soir, comme serveuse, dans le bar d'une auberge locale, depuis déjà plusieurs années. Lorsque ses enfants étaient petits, elle utilisait un centre de garde local et, plus tard, un programme avant et

après l'école. Cependant, au cours de la dernière année, ses garçons ont commencé à se tenir avec des copains qui avaient sur eux une mauvaise influence ce qui, finalement, leur a causé des ennuis avec la police. Madame R.J. fut incapable de trouver la formule de garde qu'elle aurait le mieux aimée, soit une femme «genre grand-maman» qui aurait habité chez elle, car, à son avis, les gardiennes rémunérées «coûtent trop cher et bien souvent ne sont pas fiables». Comme résultat, elle a quitté son emploi, elle bénéficie présentement de l'assurance-chômage et cherche un travail de jour. Elle n'est pas très optimiste étant donné que son niveau d'éducation et ses compétences sont limités et que les emplois sont rares dans sa région; elle est convaincue que si elle ne trouve pas de formule de garde convenable pour le soir, elle devra rester à la maison et recourir au bien-être social.

Si le cas de Madame R.J. est un cas extrême, d'autres parents nous ont cependant parlé du stress considérable qu'ils avaient éprouvé en certaines occasions où ils cherchaient des gardiennes ou des programmes de qualité, convenant à leurs moyens et à leurs besoins.

7. PRÉFÉRENCES DES PARENTS EN TERMES DE SITUATIONS D'EMPLOI ET DE FORMULES DE GARDE

Le quatrième objectif de cette étude visait à explorer les préférences et les points de vue des parents en matière de services, d'utilisation et de formes d'aide susceptibles de convenir le mieux à leurs propres besoins et au développement de leurs enfants. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes non seulement intéressés au point de vue des besoins en services (besoins et désirs de centres de garde additionnels, de services de garde surveillée en milieu familial, etc), mais également aux situations d'emploi que les parents estimaient comme étant les plus appropriées à leurs propres besoins et à ceux de leur famille.

Les résultats relatifs à ce quatrième objectif, qui sont mentionnés dans ce chapitre et dans le chapitre suivant, découlent non seulement des questions précises que nous avons posées aux parents (comme les données quantitatives), mais également de chaque entrevue prise dans son ensemble, y compris les commentaires que plusieurs parents ont faits spontanément au sujet des formules de garde (analyses de cas qualitatives). Il est difficile de transmettre, dans un rapport comme celui-ci, toute l'ampleur des commentaires et des préoccupations des parents; nous incluons toutefois quelques-uns de ces commentaires afin de souligner certaines des préoccupations des parents.

7.1 Préférences des parents en matière de situations d'emploi

7.1.1 Familles à deux parents

Nous avons demandé aux mères de répondre à la question suivante: «Si vous aviez le choix, quelle situation d'emploi conviendrait le mieux à vos propres besoins et à ceux de votre famille?» Les réponses des parents ont été analysées séparément pour les familles à deux parents et pour celles à un parent, compte tenu de l'âge de l'enfant visé par notre enquête. Les résultats sont présentés aux tableaux 17 et 18, respectivement. Avant de passer aux résultats détaillés, il convient de souligner que les résultats découlent de cet échantillon particulier et ne doivent pas être généralisés à l'ensemble de la population canadienne avant d'avoir été vérifiés au moyen d'un échantillon plus important.

TABLEAU 17

Les préférences des mères de famille à deux parents au chapitre des situations d'emploi selon l'âge[a] de l'enfant visé par notre enquête

Préférences (en pourcentage)

Enfant visé	Les deux parents travaillent à temps plein	Les deux parents travaillent à temps partiel	Le père à temps plein, la mère à temps partiel	La mère travaille à la maison	La mère, ménagère à temps plein	Autres profils[b]
Bébé (n=87)	16,1	16,1	25,3	13,8	23,0	5,7
Enfant d'âge préscolaire (n=81)	33,3	4,9	29,6	13,5	17,3	1,2
Enfant d'âge scolaire (n=60)	16,2	8,7	38,7	18,8	11,3	6,3
Total de l'échantillon (n=248)	21,8	10,1	31,0	15,3	17,3	4,4

Notes : [a] La présence d'autres enfants plus jeunes ou plus âgés que l'enfant visé peut modifier ces préférences.

[b] Inclut les étudiants à temps plein ou à temps partiel.

Le tableau 17 nous révèle un certain nombre de faits intéressants. Premièrement, il ressort qu'aucun type n'était le choix préféré d'une majorité de familles, et ce, pour tous les groupes d'âge. Contrairement à nos attentes, fondées sur les projections économiques ou les points de vue «traditionnels» des familles, il existe une grande diversité dans le goût des parents au chapitre des types d'emploi idéals.

Deuxièmement, on peut noter que le type mentionné par les mères comme étant le plus susceptible de satisfaire leurs propres besoins et ceux de leur famille était celui où le père travaillait à temps plein et la mère à temps partiel (particulièrement aux heures où les enfants sont à l'école ou inscrits dans un programme de groupe). La situation traditionnelle où la mère est ménagère à temps plein a été préférée par un peu plus du sixième des mères de famille à deux parents. Et même lorsque l'on combine le nombre des ménagères et celui des mères qui aimeraient travailler à la maison, le compte ne s'élève qu'au tiers des familles à deux parents de cet échantillon à préférer cette situation. Le rôle de mère ménagère à temps plein était surtout la situation préférée des familles ayant un enfant de moins de deux ans et la moins aimée de celles ayant un enfant d'âge scolaire.

Un troisième point intéressant concerne le nombre et la répartition des familles où les mères voyaient le travail du père et de la mère à temps plein comme solution idéale. Cette situation était considérée comme étant la meilleure façon de satisfaire les besoins de chacun des parents et ceux de la famille par un peu plus du cinquième de notre échantillon. Fait étrange, cette préférence se retrouve deux fois plus souvent chez les parents d'enfants d'âge préscolaire que chez ceux ayant des bébés ou des enfants d'âge scolaire. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette préférence inattendue. L'un d'eux, c'est que le nombre et l'âge des autres enfants d'une famille influent sur ce qui semble être une situation liée à l'âge de l'enfant visé par notre enquête. Deuxièmement, c'est la possibilité que les préférences des parents dans le domaine de l'emploi découlent de la disponibilité de services de garde structurés, pour toute la journée. (Peu de sites offraient aux parents la possibilité d'utiliser un centre pour bébés (pouponnière) ou des programmes structurés avant et après l'école.) Et, troisièmement, ce résultat est limité à cet échantillon précis et à ses caractéristiques socio-démographiques. À ce moment-ci, il n'est pas possible de vérifier si un ou plus d'un des facteurs mentionnés ci-dessus peuvent avoir mené à ce résultat étonnant ou s'il existe vraiment une situation préférée voulant que les deux parents travaillent. Nous espérons toutefois qu'une recherche future approfondira cette question.

Finalement, nous remarquons que peu de mères semblent préférer une situation d'emploi susceptible d'être interprétée par certains comme un indicateur de stéréotype moins rigide quant au rôle des sexes en matière du travail des parents et de l'éducation des enfants. Environ dix pour cent des mères croyaient que le travail à temps partiel et l'éducation des enfants à temps partiel, par les deux parents, constituaient la situation la plus appropriée à leurs besoins et à ceux de leur famille. Dans la plupart des cas, cette situation était la préférée des mères ayant au moins un bébé (et généralement <u>un seul</u> à la maison).

7.1.2 Les familles monoparentales

Les réponses des parents de famille monoparentale ont donné à peu près les mêmes résultats. L'étude du tableau 18 indique que les préférences en matière de situations d'emploi étaient variées; qu'une proportion importante de mères de famille monoparentale, tout comme de mères de famille à deux parents, voyaient le travail à temps partiel à l'extérieur de la maison comme solution attrayante; et qu'une proportion plus forte de parents ayant un enfant d'âge préscolaire du groupe cible préféreraient travailler à temps plein que de parents ayant un bébé ou un enfant d'âge scolaire.

TABLEAU 18

Préférences des parents au chapitre des situations d'emploi chez les familles monoparentales, selon l'âge[a] de l'enfant visé

Préférences (en pourcentage)

Enfant visé	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel	Travail à temps plein à la maison	Ménagère à temps plein	Autres profils[b]
Bébé (n=18)	16,7	38,9	11,1	33,3	3.9
Préscolaire (n=25)	40,0	28,0	16,0	12,0	4,0
Scolaire (n=35)	28,6	37,1	22,9	-	5,7
Total de l'échantillon (n=78)	29,5	34,6	17,9	14,1	3,8

Notes : [a] La présence d'enfants plus jeunes ou plus âgés que l'enfant visé peut influer sur les préférences.

[b] Inclut les étudiants à temps plein ou à temps partiel.

7.2 Comparaison entre la situation d'emploi actuelle des parents et leur situation d'emploi préférée

Il est intéressant d'établir une comparaison entre la situation d'emploi actuelle des parents et leur situation préférée. Une comparaison fondée sur les renseignements recueillis auprès de toutes les familles à deux parents autres que celles du Québec ont donné les résultats suivants :

Pourcentage des familles où la situation d'emploi actuelle correspond à la situation d'emploi préférée[a]

Situation d'emploi actuelle		
Les deux parents travaillent à temps plein	(n= 71)	38,0 %
Les deux parents travaillent à temps partiel	(n= 7)	14,3 %
Le père à temps plein, la mère à temps partiel	(n= 65)	43,1 %
Le père à temps plein, la mère reste à la maison[b]	(n= 32)	71,9 %

Notes : [a] Les renseignements sur la situation d'emploi du conjoint n'étaient pas disponibles pour les familles québécoises à cause de malentendus suscités par la traduction.

[b] Inclut les mères qui travaillent à la maison à temps plein ou partiel.

Un parallèle pour les parents de famille monoparentale se présente comme suit :

Pourcentage de chefs de famille monoparentale pour qui la situation d'emploi actuelle correspond à la situation d'emploi préférée

Situation d'emploi actuelle		
Employé à temps plein	(n = 31)	32,3 %
Employé à temps partiel	(n = 25)	32,0 %
Reste à la maison	(n = 6)	66,7 %

Note : Le tableau inclut les parents qui préfèrent travailler à la maison.

Ces résultats permettent de croire que plusieurs parents ont une situation d'emploi différente de celle qu'ils estiment la plus appropriée à leurs besoins et à ceux de leur famille. Les parents qui préféreraient travailler à temps partiel (et particulièrement les couples qui aimeraient avoir chacun un emploi à temps partiel et se partager la tâche d'élever les enfants) sont peut-être ceux qui avaient le moins de chance de voir se réaliser cette situation préférée. Les mères pour qui rester à la maison à temps plein représentait la meilleure option étaient celles qui avaient le plus de chance de combler leur désir.

7.3 Les facteurs qui empêchent les parents d'utiliser leur situation d'emploi préférée

Lorsque nous avons demandé aux mères quelles étaient les raisons, si raisons il y avait, qui les empêchaient de choisir la situation d'emploi/de ménagère qui leur semblait la plus appropriée à leurs besoins et à ceux de leur famille, elles ont cité un certain nombre de facteurs. Les facteurs mentionnés le plus souvent par celles qui auraient préféré travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein, ou rester à la maison plutôt que travailler à l'extérieur, étaient les suivants, dans un ordre décroissant:

Les mères ne peuvent pas se permettre de perdre un revenu (n = 70)

Le refus de l'employeur d'accepter le temps partiel (durant les heures de classe seulement ou selon un horaire choisi) (n = 30)

La crainte de nuire à l'avancement de leur carrière (perte d'ancienneté) (n = 28)

Les mères ne peuvent pas se permettre de perdre les avantages liés au travail (n = 10)

Les mères qui auraient peut-être préféré travailler à la maison à temps plein ou partiel mais qui ne le faisaient pas nous ont indiqué, dans la plupart des cas, que le travail qu'elles faisaient ne pouvait être fait à la maison; ou (n = 26)

Qu'elles n'avaient pas d'aptitudes de travail leur permettant de travailler à la maison (n = 9)

Finalement, 18 mères nous ont mentionné qu'elles ne pouvaient pas travailler à l'extérieur à ce moment-ci ou augmenter leur nombre d'heures de travail pour passer du temps partiel au temps plein, parce qu'il leur était impossible de trouver des formules de garde convenables et abordables.

Ces résultats étonneront ceux qui s'intéressent à la politique familiale et devraient être reproduits à l'aide d'un échantillon plus important et plus représentatif de la population canadienne.

7.4 Les préférences des parents parmi les diverses formules de garde

Plusieurs méthodes peuvent être employées en vue d'évaluer les préférences des parents parmi les diverses formules de garde. La manière de formuler les questions relatives aux préférences, et même le moment auquel les questions sont posées au cours d'une entrevue, peuvent avoir un impact sur les réponses des parents. Par exemple, les parents peuvent déduire qu'on leur demande leur «premier choix», sans tenir compte des coûts, des côtés pratiques, etc. D'un autre côté, les parents peuvent présumer que leur réponse doit donner une formule préférée parmi celles qui sont disponibles dans leur collectivité ou voisinage, alors que ceci n'entrait pas en ligne de compte. Il était également compliqué de concilier, de façon significative, les réponses des parents quant à leurs préférences en matière de situation d'emploi (ou de ménagère) et leurs réponses relatives à leurs préférences en matière de formules de garde; ainsi, une mère qui préférait nettement rester à la maison avec ses enfants ou partager le travail et la garde des enfants avec son mari nous a confié que sa préférence, en matière de formule de garde, serait qu'elle et son conjoint s'occupent des enfants à la maison.

La méthodologie que nous avons adoptée était conforme à l'idée que nos entrevues consistaient en études de cas contenant des données qualitatives aussi bien que quantitatives. L'enquêteur principal a lu chacune des entrevues en portant une attention particulière aux aspects suivants: la mention d'une préférence pour la garderie en milieu de travail; les raisons pour lesquelles les parents n'avaient pas pris en considération (ni utilisé) des formules de garde autres que celles qu'ils employaient actuellement; les raisons pour lesquelles les parents avaient recours à une gardienne ou à un programme en particulier; les réponses des parents lorsqu'on leur avait demandé s'ils aimeraient changer de formule de garde; les réponses à la question relative à la situation d'emploi/ménagère; et les commentaires spontanés enregistrés ou résumés à la fin de l'entrevue. Dans la plupart des cas, il n'était pas difficile de déterminer quelle était la formule de garde préférée des répondants. Une deuxième personne a été invitée à lire les entrevues sur lesquelles planaient des doutes ainsi que le dixième des entrevues qui restaient, au hasard. Nous n'avons retenu qu'une seule formule de garde préférée pour chaque famille. En toute vraisemblance, la méthode que nous avons utilisée est un compromis entre les préférences réelles des parents et celles qui leur sont dictées ou imposées par le contexte. Les mères qui ont déclaré qu'elles aimeraient mieux ne pas travailler à ce moment-ci (ou travailler à la maison) ont également déclaré préférer assurer elles-mêmes la garde de leurs enfants. Les parents qui nous ont dit qu'ils utiliseraient certainement une garderie en milieu de travail s'il en existait une ont mentionné que les centres de garde étaient leur formule de garde préférée. Les préférences d'autres parents semblaient davantage limitées par le contexte, en ce sens que les raisons qu'ils nous ont données pour ne pas avoir considéré ou utilisé des formules de garde autres que celles qu'ils utilisaient avaient plus de poids que leurs préférences réelles.

Les tableaux 19, 20 et 21 présentent les préférences des parents en matière de formules de garde, selon la situation d'emploi actuelle des mères et selon que la famille habite en milieu urbain ou rural. Le tableau 19 a trait aux bébés, le tableau 20, aux enfants d'âge préscolaire de 2 à 5 ans et le tableau 21, aux enfants d'âge scolaire de 6 à 12 ans. L'étude de ces tableaux nous révèle qu'il existe certaines différences importantes dans le

formules de garde préférées des parents selon leur emploi actuel et leur lieu d'habitation (milieu urbain ou rural). Bien que certaines différences soient plus subtiles que d'autres, plusieurs conclusions générales ressortent de ces résultats.

7.4.1 Les centres de garde

La demande (préférence) de services de garde structurés, comme les centres de garde (y compris les garderies en milieu de travail), les maternelles et les programmes avant et après l'école est considérable, spécialement chez les familles urbaines où la mère travaille à temps plein ou partiel. Ces formules sont également les formules préférées des mères des centres ruraux qui travaillent à temps plein et qui ont de jeunes bébés ou des enfants d'âge préscolaire.

TABLEAU 19

Formule de garde principale préférée pour les enfants de moins de 2 ans, selon la situation d'emploi du répondant et selon qu'il habite en milieu urbain ou rural

(en pourcentage)

Formule de garde principale préférée	Urbain	Rural	Combiné
Employé à temps plein			
Parent(s)	3,7	21,4	9,8
Parenté	11,1	21,4	14,6
À la maison avec étrangère*	22,2	7,1	17,1
Chez une gardienne étrangère	18,5	7,1	14,6
Centre de garde[1]	40,7	42,9	41,5
Autres	3,7	-	2,4
Employé à temps partiel			
Parent(s)	18,8	46,7	32,3
Parenté	6,3	6,7	6,5
À la maison avec étrangère*	31,3	13,3	22,6
Chez une gardienne étrangère	-	20,0	9,7
Maternelle	6,3	-	3,2
Centre de garde	31,3	13,3	22,6
Autres	6,3	-	3,2
Ménagère; ne travaillant pas[2]			
Parent(s)	64,7	81,8	71,4
Parenté	-	-	-
À la maison avec étrangère*	11,8	-	7,1
Centre de garde	17,6	18,2	17,9
Autres	5,9	-	3,6

Notes : [1] Inclut la garderie en milieu de travail.

[2] Inclut les répondants qui se cherchent du travail.

* Étrangère par rapport à la famille.

Il y a absence de données pour huit familles.

TABLEAU 20

Formule de garde principale préférée pour les enfants d'âge préscolaire, selon la situation d'emploi du répondant et selon qu'il habite en milieu urbain ou rural

(en pourcentage)

Formule de garde principale préférée	Urbain	Rural	Combiné
Employé à temps plein			
Parent(s)	17,6	36,8	24,5
Parenté	8,8	5,3	7,5
À la maison avec étrangère*	8,8	26,3	15,1
Chez une gardienne étrangère	5,9	15,8	9,4
Maternelle	5,9	-	3,8
Centre de garde[1]	41,2	15,8	32,1
Programme après l'école	5,9	-	3,8
Autres	5,9	-	3,8
Employé à temps partiel			
Parent(s)	11,1	33,3	25,0
Parenté	11,1	6,7	8,3
À la maison avec étrangère*	11,1	6,7	8,3
Chez une gardienne étrangère	22,2	13,3	16,7
Maternelle	11,1	6,7	8,3
Centre de garde	33,3	33,3	33,3
Autres			
Ménagère; ne travaillant pas[2]			
Parent(s)	33,3	33,3	33,3
Parenté	11,1	11,1	11,1
À la maison avec étrangère*	-	11,1	3,7
Chez une gardienne étrangère	-	11,1	3,7
Maternelle	22,2	22,2	22,2
Centre de garde	27,8	11,1	22,2
Programme après l'école	5,9	-	3,7

Notes : [1] Inclut la garderie en milieu de travail.

[2] Inclut les répondants qui se cherchent du travail.

* Étrangère par rapport à la famille.

Il y a absence de données pour six familles.

TABLEAU 21

Formule de garde principale préférée pour les enfants d'âge scolaire, selon la situation d'emploi du répondant et selon qu'il habite en milieu urbain ou rural

(en pourcentage)

Formule de garde principale préférée	Urbain	Rural	Combiné
Employé à temps plein			
Parent(s)	10,3	20,8	14,3
Parenté	12,8	8,3	11,1
À la maison avec étrangère*	7,7	12,5	9,5
Chez une gardienne étrangère	2,6	-	1,6
Centre de garde[1]	28,2	33,3	30,2
Programme après l'école	20,5	8,3	15,9
Avec un frère ou une soeur ou seul	2,6	4,2	3,2
Garde occasionnelle	15,4	8,3	12,7
Autres	-	4,2	1,6
Employé à temps partiel			
Parent(s)	20,0	80,0	44,0
Parenté	-	-	-
À la maison avec étrangère*	20,0	-	12,0
Chez une gardienne étrangère	6,7	-	4,0
Programme après l'école	26,7	-	16,0
Avec un frère ou une soeur ou seul	-	20,0	8,0
Garde occasionnelle	20,0	-	12,0
Autres	6,7	-	4,0
Ménagère; ne travaillant pas[2]			
Parent(s)	58,3	80,0	68,2
Parenté	8,3	10,0	9,1
À la maison avec étrangère*	16,7	-	9,1
Chez une gardienne étrangère	-	-	-
Programme après l'école	16,7	-	9,1
Avec un frère ou une soeur ou seul	-	10,0	4,5

Notes : [1] Inclut la garderie en milieu de travail.

[2] Inclut les répondants qui se cherchent du travail.

* Étrangère par rapport à la famille.

Il y a absence de données pour six familles.

7.4.2 À la maison, avec une personne étrangère à la famille

Une préférence pour la garde à la maison par une personne étrangère à la famille (une amie, une gardienne rémunérée ou une gouvernante) se retrouvait surtout chez les familles avec un enfant de moins de deux ans. En général, les parents préféraient que la personne étrangère à la famille garde à leur domicile plutôt qu'au sien.

7.4.3 La garde par un membre de la parenté

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 5, plusieurs parents estiment que la garde par un membre de la parenté constitue une formule de secours ou valable en fin de semaine ou à temps partiel. C'est pourquoi cette formule n'était pas la formule de garde préférée des parents, sauf chez les familles de milieu rural où les mères de très jeunes enfants travaillaient à temps plein.

7.4.4 La garde par un des parents ou par les deux

Cette formule était le premier choix des mères qui préféraient rester à la maison, dans les cas où les parents souhaitaient fortement se partager le travail et l'éducation des enfants, et (ou) lorsque les mères préféraient que ce soit leur conjoint qui garde les enfants lorsqu'elles-mêmes n'étaient pas disponibles. La garde par l'un des parents était surtout la formule préférée de répondants en milieu rural. Les lecteurs doivent tenir compte qu'une proportion importante de mères en milieu rural préféraient rester ou travailler à la maison et que les conjoints étaient plus disponibles pour garder les enfants, particulièrement lorsque ces mères travaillaient le soir ou sur appel.

7.4.5 Autres services de garde complémentaire

Un autre point à souligner c'est que bien des familles qui avaient déclaré préférer que la garde soit assurée par un parent ont mentionné qu'elles désiraient ou qu'elles avaient besoin de services communautaires ou personnels pour garder occasionnellement les enfants, ou pour procurer aux enfants des expériences enrichissantes et (ou) des contacts avec des pairs (les maternelles, par exemple). Voici certains commentaires précis à ce sujet :

> «J'aimerais qu'il y ait de l'aide quelconque pour les mères qui veulent rester à la maison et jouer leur rôle de mère, plus précisément des programmes récréatifs gratuits pour les enfants d'âge préscolaire et des activités durant l'été pour ceux d'âge scolaire.»

> «J'aimerais vraiment qu'il y ait un petit centre de garde familial à qui je pourrais confier ma fille une fois par semaine, dans son intérêt et pour me changer les idées.»

Quelques familles de fermiers ont également mentionné le besoin de programmes récréatifs organisés pour les enfants, transport compris, durant les mois d'été spécialement.

7.5 Parallèle entre les formules de garde préférées et celles actuellement employées

Le tableau 22 présente le pourcentage de familles qui utilisent effectivement leur formule de garde préférée pour leur bébé ou leur enfant d'âge préscolaire et leur formule favorite après la classe, pour un enfant d'âge scolaire. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Tout d'abord, les pourcentages individuels s'appuient souvent sur un petit nombre de familles. En outre, le tableau inclut la garde exercée pendant 30 heures ou plus par semaine ainsi que la garde utilisée pour quelques heures seulement par les mères qui restent à la maison. Des tableaux fondés uniquement sur des familles où les mères travaillent à temps plein donneraient sûrement des résultats différents. Enfin, il faut tenir compte de tout élément susceptible de fausser l'échantillon. Toutefois, les résultats permettent de tirer certaines conclusions générales.

TABLEAU 22

Parallèle entre la principale formule de garde actuellement utilisée par les répondants et leur formule préférée, selon l'âge de l'enfant visé par notre enquête

Formules de garde préférées	Pourcentage des familles dont la formule de garde préférée est celle qu'elles utilisent actuellement		
	Bébés	Enfants d'âge préscolaire	Enfants d'âge scolaire[1]
Parent(s)	38,9	31,3	44,8
Parenté	42,9	57,1	88,9
À la maison avec étrangère[2]	42,9	44,4	7,7
Chez une gardienne étrangère	33,3	40,0	0,0
Centre de garde/garderie en milieu de travail	38,5	51,6 [3]	0,0
Maternelle	0,0	60,0	-
Programme après l'école	0,0	0,0	31,6
Avec un frère ou une soeur, ou seul	0,0	0,0	0,0
Garde occasionnelle	100,0	100,0	100,0

Notes : Absence de données dans 40 cas.

[1] La principale formule de garde exclut l'école.

[2] «À la maison avec étrangère» inclut les gouvernantes.

[3] Quant aux autres pourcentages figurant sur ce tableau, le pourcentage des familles qui utilisent des formules de garde particulières peut fausser l'échantillon et devrait donc être repris à plus grande échelle.

1. Il semble que moins de la moitié des parents utilisent leur formule de garde préférée, quelle qu'elle soit. On trouve quelques exceptions, particulièrement chez les familles où un parent reste à la maison et n'a recours à une formule de garde qu'à l'occasion.

2. Chez les familles pour qui les centres de garde représentaient la formule idéale, moins de 40 % de celles avec un bébé et un peu plus de la moitié de celles ayant un enfant d'âge préscolaire utilisaient effectivement cette formule. Quant aux programmes après l'école, ils étaient utilisés par moins du tiers des familles dont c'était la formule préférée.

Les données présentées au chapitre 6 expliquant pour quelles raisons les parents n'avaient pas considéré ou utilisé des formules de garde autres que celles qu'ils utilisent actuellement (coûts, disponibilité, commodité, difficulté à trouver des gardiennes ou des programmes dispensant des soins de qualité compte tenu des prix, de la commodité et de la disponibilité), et les données présentées au début du présent chapitre expliquant les raisons pour lesquelles les parents n'utilisaient pas la situation d'emploi/ménagère qui semblait la plus appropriée à leurs besoins et à ceux de leur famille nous font comprendre pourquoi les formules de garde préférées des parents sont si peu souvent utilisées. Tout au long des entrevues, de nombreux parents ont répété leur désir d'obtenir des services additionnels et d'autres moyens susceptibles d'augmenter la quantité et la qualité des formules de garde mises à leur disposition. Les points de vue des parents à ce sujet, et à d'autres sujets, sont discutés au chapitre 8.

8. OPINIONS ET PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE

Conformément à l'objectif final de cette étude, nous avons utilisé un certain nombre de questions conçues en vue de connaître l'opinion des parents relativement aux services, aux politiques et aux formes d'aide susceptibles de mieux les aider à obtenir le genre et la qualité de garde qu'ils préféreraient pour leurs enfants. Ces questions touchaient toute une gamme de problèmes mais insistaient surtout sur les démarches que les parents estimaient que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient entreprendre pour aider les familles canadiennes à obtenir leurs formules de garde préférées.

8.1 Importance de l'appui accordé par les parents à diverses mesures gouvernementales

Nous avons remis aux parents une liste comprenant neuf mesures précises qui pourraient être prises «en vue d'aider les collectivités à fournir de plus nombreux et meilleurs services de garde». En premier lieu, nous avons demandé aux parents quelles étaient les formules pour lesquelles ils estimaient que le gouvernement devrait dépenser de l'argent et, deuxièmement, quelles étaient les trois mesures qui leur semblaient les plus importantes. Les résultats sont présentés au tableau 23.

Le tableau 23 révèle que les parents de notre échantillon estimaient qu'il y avait beaucoup à faire dans le domaine de la garde, car ils attachaient de l'importance à presque toutes les mesures mentionnées. De plus, il est important de souligner qu'il y avait peu de différences entre les réponses des participants des milieux urbains et ceux des milieux ruraux. Les deux mesures les plus populaires, qui furent également classées comme extrêmement importantes, ne concernaient pas des choix de services directs. La première avait trait à la création d'un service communautaire de renseignements et de références et le deuxième point concernait la prestation d'un service de surveillance des gardiennes.

TABLEAU 23

Opinions des parents : l'importance de l'appui accordé par les parents à diverses mesures gouvernementales

Mesure	Pourcentage de ceux qui estiment que telle mesure devrait être prise			Pourcentage total de ceux qui ont classé cette mesure parmi les 3 plus importantes
	Échantillon total*	Urbain	Rural	
La création d'un service communautaire de renseignements et de références	80,4	85,9	73,9	44,0
L'établissement de centres de garde additionnels	59,8	65,6	53,2	30,4
La mise sur pied de services de gardiennes à domicile approuvés et surveillés	66,4	67,7	65,0	24,7
La création de programmes d'été	69,6	71,9	68,1	24,4
La création de programmes avant et après l'école	69,0	78,1	57,7	30,4
La mise sur pied d'un système de surveillance des gardiennes	79,5	83,9	75,7	33,9
L'offre de programmes de formation plus nombreux pour les gardiennes	71,7	72,8	71,3	28,6
L'établissement d'un plus grand nombre de centres de garde pour les bébés et les tout-petits	66,4	73,4	58,2	30,4
L'offre de stimulants fiscaux pour encourager les employeurs à fournir des installations ou des services de garde	75,3	82,3	67,4	30,1
Autres	11,6	13,0	9,7	8,6

* L'ensemble des 336 répondants.

Les services communautaires de renseignements et de références semblent convenir aux milieux urbains et ruraux et ils sont perçus comme moyens susceptibles d'informer les parents et de les aider à choisir la formule de garde qui leur plairait le plus. Ces services peuvent être utilisés par les ménagères autant que par les parents qui travaillent à temps plein ou partiel, ils peuvent aider à trouver des formules à long et à court terme ainsi qu'à promouvoir les services de garde de qualité en éduquant le public et en recrutant, en sélectionnant et en fournissant des ressources aux services de garde.

Le système de surveillance que les parents désirent semble résulter directement de leurs préoccupations au sujet de la qualité des soins dispensés par des personnes qui ne détiennent pas de permis et qui ne sont pas surveillées. Même si les entrevues ont permis de découvrir une seule histoire horrible d'enfant maltraité et négligé, plusieurs parents avaient entendu des histoires ou avaient eux-mêmes vécu des expériences où les soins dispensés aux enfants étaient de piètre qualité, non stimulants et non fiables. Outre un système de surveillance, 70 % des parents étaient d'accord pour qu'un plus grand nombre de programmes de formation soient offerts aux gardiennes et près des deux tiers croyaient que des efforts devraient être faits en vue d'établir des services de garde à domicile approuvés et surveillés.

Outre ces démarches, les parents appuyaient, dans une très large mesure, la création d'un éventail de services de garde structurés, dont des centres de garde pour les bébés et les tout-petits et des programmes avant et après l'école. Bien que les parents aient souvent appuyé davantage la formule de garde dont ils avaient le plus besoin à l'heure actuelle, 89 % d'entre eux croyaient qu'il fallait créer de nouveaux centres et des programmes structurés et 67 % ont accordé la plus haute importance à l'élargissement d'une ou de plusieurs formules de garde structurées.

Finalement, le tableau 23 démontre que la plupart des parents appuient les initiatives prises par le gouvernement pour encourager les employeurs à fournir des installations et (ou) des services de garde à leurs employés.

D'autres commentaires ont été exprimés spontanément :

- le fait que les salaires des enseignants des centres de garde soient trop faibles pour attirer et conserver du personnel compétent et de qualité;
- le besoin de créer une base de financement stable pour les centres et programmes sans but lucratif de sorte que ces centres puissent survivre aux fluctuations dans les inscriptions;
- le besoin de programmes additionnels à l'intention des enfants aux besoins spéciaux; et
- le besoin d'un système de transport pour mener les enfants aux programmes récréatifs durant l'été, particulièrement dans les régions rurales.

8.2 Opinions relatives à l'appui que les employeurs devraient accorder aux centres de garde

Comme nous l'avons déjà mentionné, les parents appuyaient fortement les initiatives prises par le gouvernement en vue d'encourager les employeurs à fournir des installations ou des services de garde. Au moment des entrevues, moins de 15 % des mères employées disposaient d'une garderie en milieu de travail. (Nous croyons que ce pourcentage est beaucoup plus élevé que celui que nous donnerait un échantillon représentatif choisi au hasard.) Près de 30 % des étudiants de cet échantillon nous ont dit qu'une garderie était à leur disposition dans leur établissement d'enseignement. D'autre part, nos propres expériences avec les cités universitaires témoignent d'un manque important de garderies pour les étudiants et leurs familles.

Parmi les mères et les pères chefs de famille monoparentale qui travaillaient à temps plein ou partiel, 65,4 % estimaient que leurs employeurs se montraient sympathiques, voire très sympathiques face à leur rôle en tant que parents, 24,1 % estimaient que leurs employeurs et leurs situations d'emploi les aidaient partiellement dans ce rôle, tandis que 10,5 % estimaient que leurs employeurs et leurs situations d'emploi les aidaient peu ou pas du tout. Lorsque nous avons demandé à ces parents quels étaient les changements raisonnables que les employeurs pourraient apporter en vue de les aider dans leur rôle de parents,

- 15 d'entre eux nous ont spontanément mentionné les garderies en milieu de travail,
- 6 ont suggéré des mécanismes relatifs à l'emploi partagé,
- 18 ont suggéré l'horaire variable, et
- 21 ont parlé de formules de congés variables.

Une autre suggestion voulait tout simplement que les employeurs se montrent plus compréhensifs. À une question directe, 72,6 % des répondants du total de notre échantillon ont répondu qu'ils croyaient que certaines dispositions relatives au congé parental payé devraient être exigées de tous les employeurs. Ceux qui s'opposaient à cette idée estimaient que le congé parental ne relevait pas de la responsibilité de l'employeur ou qu'une telle politique n'était pas réalisable et (ou) trop coûteuse, spécialement pour les petites entreprises.

8.3 Opinions des parents au sujet des coûts et du financement des services de garde

8.3.1 Qui devrait assumer les coûts pour la garde des enfants?

Nous avons posé certaines questions aux parents sur leurs opinions au sujet des coûts et du financement des services de garde. En réponse à cette question directe, «Qui devrait payer les services de garde?» :

- 7,7 % estimaient que les parents devraient eux-mêmes assumer tous les coûts des formules de garde qu'ils utilisaient;

. 81,0 % estimaient que les parents devraient payer les coûts de garde selon une échelle mobile, compte tenu de leurs moyens;

. 9,8 % croyaient que les coûts liés aux services de garde devraient être gratuits pour tous, sans égard au revenu; et

. 1,5 % n'ont pas exprimé d'opinion.

8.3.2 L'aide gouvernementale au chapitre des coûts liés à la garde des enfants

Lorsque nous avons demandé aux participants comment le gouvernement pourrait aider les parents en matière des coûts de garde, deux opinions semblaient ressortir dans une proportion à peu près égale :

. 8,9 % des parents aimeraient que des paiements directs soient versés aux parents qui travaillent, pour la garde de leurs enfants;

. 42,0 % aimeraient que les paiements directs soient versés à la personne ou à l'agence qui assure la garde;

. 46,1 % préféreraient une déduction ou un crédit d'impôt; et

. 3,0 % n'acceptaient aucun des points ci-dessus.

8.3.3 Les déductions d'impôt pour services de garde

Nous avons demandé aux parents s'ils avaient déduit de leur impôt leurs dépenses au titre des services de garde. Parmi ceux qui avaient déboursé 20 $ ou plus en services de garde au cours de la semaine précédant l'entrevue, 60,7 % avaient déduit leurs coûts de services de garde l'année précédente, et 39,3 % ne l'avaient pas fait. Les raisons que nous ont données les parents qui ne l'avaient pas fait étaient les suivantes :

. ils n'avaient pas de reçus (39,1 %),

. peu ou pas de coûts de services de garde (18,2 %)

. c'était trop compliqué (9,1 %),

. leur revenu était trop élevé (6,1 %),

. leur revenu était trop faible (6,1 %),

. autres raisons (par exemple, l'enfant n'avait pas été gardé l'année précédente) (21,4 %).

Nous avons également demandé aux parents qui déduisaient les fra de garde de leur impôt s'ils étaient satisfaits des déductions autorisées. Quarante-sept parents ont répondu par l'affirmative et 45 par la négative. Ceux qui n'étaient pas satisfaits ont donné les raisons suivantes :

- la somme maximale à déduire est trop faible (66,7 %),
- les déductions devraient être offertes à toutes les familles qui utilisent des services de garde (15,6 %),
- des reçus ne devraient pas être exigés (15,6 %).

Huit parents nous ont spontanément déclaré qu'il ne devrait pas avoir de somme maximale précise et que toutes les dépenses que les parents doivent consentir pour faire garder leurs enfants afin de pouvoir travaill devraient être déductibles. Un point semblait particulièrement sensible c les familles de fermiers, soit la façon dont les déductions au titre des coûts de garde s'appliquait pour eux. Plusieurs fermières éprouvaient un sentiment de discrimination, particulièrement lorsqu'elles demandaient une subvention, car l'intérêt sur les dettes de ferme ne semble pas être pris considération dans la justification des ressources par certains gouvernem provinciaux.

8.4 Mesures qui pourraient être prises en vue de relever la qualité des services de garde

La qualité des services de garde était la principale préoccupati des parents de notre échantillon, bien que la disponibilité et les coûts aient également été des préoccupations répandues. Comme l'indique le chapitre 6, les facteurs relatifs à la qualité avaient une importance primordiale pour les parents au moment de choisir une formule de garde, et plus précisément, une gardienne ou un programme en particulier; cette préoccupation se reflète autant chez les parents qui utilisent des service de garde à l'occasion que chez ceux qui étudient ou qui travaillent à l'extérieur régulièrement.

Nous avons posé aux parents la question suivante : «Qui, selon vous, devrait être principalement responsable de voir à ce que les enfants reçoivent des soins de qualité pendant que les parents travaillent ou poursuivent des études?» Un fort pourcentage de répondants (42,3 %) nous dit que les parents étaient les principaux responsables et plusieurs estimaient que cette responsabilité devrait toujours incomber aux parents. Un nombre presque aussi élevé de répondants nous ont toutefois mentionné q cette responsabilité devrait être partagée entre les parents, les personne qui fournissent des services de garde et le gouvernement.

8.4.1 La garde assurée par une gardienne en particulier

Parmi les mesures gouvernementales que les parents ont classées et cotées, trois peuvent être rattachées à la qualité des services de garde en milieu familial :

- L'augmentation du nombre de services de garde en milieu familial approuvés et surveillés.
- La mise en oeuvre d'un système de surveillance afin que les personnes qui assurent la garde soient mieux surveillées.
- L'offre d'un plus grand nombre de programmes de formation à l'intention des personnes qui assurent les services de garde.

Chacune de ces mesures a été fortement appuyée.

Compte tenu du mandat du Groupe d'étude, nous avons également demandé aux parents s'ils croyaient que des normes ou des exigences devraient être établies à l'intention des personnes qui assurent la garde d'enfants, chez elles ou au domicile des parents. La question se lisait comme suit :

> «Croyez-vous qu'il devrait y avoir des normes de qualifications personnelles pour les personnes autres que les membres de la parenté qui vont garder des enfants au domicile des parents? En d'autres termes, les gardiennes devraient-elles être tenues de passer un examen médical, de satisfaire à certaines conditions en matière d'éducation ou autres, si elles vont garder chez vous?... Et que penser des gardiennes rémunérées qui gardent des enfants chez elles?»

En tout, 79,2 % des parents estimaient que des normes devraient être établies pour les gardiennes rémunérées qui viennent au domicile des parents, et 82,4 % estimaient que des exigences quelconques devraient s'appliquer aux gardiennes rémunérées qui gardent chez elles. Des résultats plus précis sont présentés ci-dessous :

	Pourcentages des répondants qui étaient d'accord	
	Garde au domicile des parents de l'enfant	Garde au domicile de la gardienne
La gardienne devrait être tenue de passer un examen médical	49,7	58,6
Certaines qualifications en matière d'éducation ou de formation devraient être exigées	51,5	60,7
Autres exigences	26,2	28,6
Certaines normes devraient être établies	79,2	82,4

Les «autres» conditions fréquemment mentionnées par les parents comprenaient des caractéristiques impossibles à réglementer, comme «être chaleureuse, attentionnée et sincèrement intéressée aux enfants». Une de ces «autres» conditions mérite d'être étudiée soigneusement, soit l'obligation d'être formée en premiers soins, mentionnée par 12 % des parents.

Le fait qu'une importante majorité de parents ait reconnu que certaines normes devraient être exigées des personnes responsables de la garde d'enfants est extrêmement important, étant donné que la garde en milieu familial autorisée ou surveillée constitue un programme très nouveau au Canada, et n'est pas encore en oeuvre dans certaines provinces. Aucune province n'a encore fixé de normes sujettes à des règlements au chapitre de la garde au domicile de l'enfant, bien que cette formule soit intéressante, commode et très employée, particulièrement pour les bébés. Dans cet échantillon, plus de 20 % des parents utilisaient cette formule sur une base régulière pour leurs bébés et leurs enfants d'âge préscolaire, ainsi que 10 % des parents d'enfants d'âge scolaire.

Il est également intéressant de noter que lorsque nous avons demandé aux parents quels étaient les critères précis d'évaluation dont ils tenaient compte au moment de choisir une gardienne, la détention d'un permis de la province ou d'une agence locale de service de garde avait été cotée comme point «pas très important, mais à considérer».

Si l'on tente de concilier ces résultats contradictoires, nous notons simplement que les parents ne se rendent peut-être pas compte qu'un permis, une autorisation ou une affiliation à une agence constitue souvent le mécanisme, sujet à des règlements, exigé pour assurer que des normes minimales sont respectées. À ce moment-ci, ces résultats semblent surtout refléter les préoccupations des parents au sujet du peu de moyens dont ils disposent (outre leurs propres prudence et surveillance) pour s'assurer que les gardiennes qui leur sont étrangères dispenseront les soins de qualité qu'ils désirent, pour eux et pour leurs enfants.

8.4.2 Les centres de garde

Si nous n'avons pas demandé aux parents leurs opinions quant aux normes devant être appliquées aux centres de garde, nous leur avons toutefois demandé ce qu'ils pensaient des centres à but lucratif relevant de l'entreprise privée, un point controversé puisque certains prétendent que les centres de garde commerciaux sont moins portés à maintenir des services de qualité. Nous avons découvert que les parents n'avaient pas d'opinion formelle à ce sujet : 26,8 % d'entre eux estimaient que les centres de garde privés ne devraient pas être autorisés, 28,9 % croyaient qu'ils devraient être encouragés jusqu'à un certain point ou en général, et les autres étaient neutres, quoique penchant plutôt vers l'impression qu'ils devraient être déconseillés, dans une certaine mesure. Fait intéressant, les plus opposés aux centres de garde commerciaux habitaient plutôt dans des provinces où la législation interdit ces centres.

Finalement, ce n'était pas le parrainage des centres qui était discuté mais la qualité observée dans ces centres. Au moins dix mères nous ont spontanément déclaré qu'il devrait exister une surveillance des soins dispensés et que certains centres qu'elles avaient visités étaient de piètre qualité. Nous avons déjà mentionné le fait que même si les parents voient les centres de garde comme des services coûteux, certains parents ont noté que les faibles salaires accordés au personnel de ces centres avaient des répercussions sur le roulement, le moral et la qualité du personnel. Bien qu'une seule des utilisatrices de centres de garde de cet échantillon nous ait dit qu'elle préférerait changer de formule, 12 autres au moins ont mentionné certaines améliorations précises qu'elles aimeraient pour leur centre en termes de lieu physique, d'équipement, d'espace de jeu extérieur, etc. Ironiquement, plusieurs de ces commentaires provenaient de la même province, province qui a fortement encouragé l'exploitation des centres de garde privés.

8.5 Opinions et préoccupations des parents : résumé

En résumé, les parents de cet échantillon appuient énergiquement toute une gamme de mesures gouvernementales destinées à augmenter la disponibilité et la qualité des services de garde en milieu familial et des programmes de garde structurés pour les bébés, les enfants d'âge préscolaire et scolaire, ainsi que l'établissement de centres de renseignements et de références qui, à maints égards, seraient utiles à tous les parents des diverses collectivités.

Les parents étaient également favorables aux mesures gouvernementales susceptibles d'encourager les employeurs à jouer un rôle plus actif en fournissant des services de garde à leurs employés et en incitant le secteur privé à aider les parents grâce à des politiques au chapitre du congé parental, de l'emploi partagé et de l'horaire variable.

Les répondants de cet échantillon estimaient, en général, que les parents devraient assumer les coûts de garde selon une échelle mobile adaptée à leurs moyens, mais qu'une aide gouvernementale supplémentaire au titre des dépenses de garde devrait être accordée soit sous forme de paiements comptants versés directement aux personnes responsables de la garde et aux programmes, soit sous forme de déductions d'impôt plus généreuses et plus flexibles.

En plus de créer un plus grand nombre de centres afin de satisfaire les besoins des familles qui ont des bébés, des enfants d'âge préscolaire et scolaire, les répondants ont approuvé certaines mesures qui relèveraient la qualité des services de garde assurés par des personnes autres que des membres de la parenté, au domicile de l'enfant ou chez elles. Les parents ont fortement souscrit à l'idée d'établir un minimum de normes et de conditions requises pour les gardiennes rémunérées et d'établir également des services de garde en milieu familial autorisés et mieux surveillés; les parents souhaitent aussi qu'un grand nombre de programmes de formation soient prévus pour les responsables de services de garde et qu'un système de surveillance soit mis sur pied tant pour les gardiennes à domicile que pour les centres de garde. La plupart des parents qui n'utilisaient pas de services de garde sur une base régulière croyaient, tout comme les utilisateurs réguliers, à un besoin additionnel de services de garde de bonne qualité. Plusieurs d'entre eux, spécialement ceux des milieux ruraux, manquaient de programmes de loisirs communautaires gratuits ou pas chers, spécialement durant l'été, ainsi que de services de garde à la maison durant la haute saison du fermage. Les mères de famille à temps plein apprécieraient, à l'occasion, pouvoir confier leurs enfants à un centre de garde; elles aimeraient également avoir accès à des services de renseignements et de soutien qui les aideraient à dispenser de meilleurs soins à leurs propres enfants (et parfois à ceux des autres).

9. RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA DIRECTION

Le Canada et les États-Unis se trouvent à un carrefour en termes des décisions majeures qu'ils doivent prendre relativement à leurs engagements à appuyer les services de garde et les programmes de ressources familiales à un moment de restrictions budgétaires importantes. Comme le mentionnait Miller (1982, p. 477) :

> «Ce serait amoindrir les faits que de dire qu'il existe une foule de problèmes sur lesquels se pencher en vue d'établir une stratégie au chapitre des services de garde. Parallèlement, les questions fondamentales ne sont pas si considérables, en termes de nombre. Tout d'abord, il faut se demander quels genres de services sont nécessaires, pour quels enfants et à quelles fins. C'est à partir de là que l'on peut structurer les composantes (formules et programmes) et voir comment elles peuvent s'intégrer les unes aux autres. Ensuite, il s'agit de déterminer comment promouvoir la qualité dans les différentes structures et s'il existe différentes méthodes ou une combinaison de méthodes pour assurer cette qualité. Comme dernière étape, il faut trouver des moyens pour créer ces services additionnels et organiser diverses méthodes devant faciliter l'accès à ces besoins.»

Miller soulignait également qu'en plus des coûts relatifs à ces services, la planification sociale est encore plus complexe étant donné que les politiques dans ce domaine sont directement liées à des valeurs et à des points de vue différents quant aux responsabilités et aux rôles respectifs du gouvernement et des parents. La nomination d'un Groupe d'étude sur la garde des enfants, le mandat qui lui a été confié et l'annonce de l'intention de créer un Groupe d'étude parlementaire sur la garde des enfants de même que des consultations fédérales-provinciales, confirment l'importance attachée au débat sur les politiques futures au chapitre de la garde des enfants.

Étant donné la complexité de ce problème, il est essentiel que les responsables de la planification et de l'élaboration des politiques gouvernementales aient accès aux renseignements disponibles les plus utiles avant de prendre des décisions. À cette fin, une étude de recherche intensive à grande échelle serait nécessaire, étude utilisant un échantillon national représentatif sur le plan statistique et dans lequel serait inclus un échantillon constant séparé pour chaque province. Ce projet d'étude a été présenté et attend d'être approuvé pour financement.

La présente étude a été entreprise comme moyen de fournir au Groupe d'étude sur la garde des enfants des renseignements sur l'envergure des besoins de services de garde des Canadiens, sur les formules qu'ils utilisent à l'heure actuelle, sur leurs préférences, leurs opinions et leurs préoccupations en matière de formules de garde et sur les mesures que le gouvernement pourrait adopter dans ce domaine. Des entrevues en profondeur ont été menées auprès de 336 parents de très jeunes enfants, d'enfants d'âge préscolaire et scolaire de milieux urbains et ruraux, dans 14 sites géographiques de

Vancouver à Halifax. Cette étude, par son essence même, ne saurait remplacer l'étude nationale à plus grande échelle qui a été proposée. Elle peut servir à refléter les préoccupations et les problèmes importants et profonds auxquels les Canadiens ont à faire face dans le domaine de la garde des enfants, problèmes que doivent bien comprendre ceux qui élaborent les politiques.

9.1 La nature des besoins de services de garde

Les définitions socio-économiques traditionnelles du besoin, au chapitre de la garde des enfants, se concentrent sur un nombre limité de fins et de familles à servir. Une autre façon de percevoir la garde non parentale consiste en une forme d'aide aux familles, aide utilisée par la plupart des familles à des fins diverses et à un degré plus ou moins important. Les familles qui ont participé à cette étude employaient des services de garde pour plusieurs raisons, dont :

- la garde des enfants pendant que les parents sont au travail ou à la recherche d'un emploi;
- la garde pendant que les parents fréquentent une maison d'éducation ou suivent des cours de formation;
- la garde pour aider les familles aux besoins spéciaux;
- la garde comme moyen d'offrir aux enfants des possibilités de stimuler leur développement, leurs talents personnels et leurs aptitudes à se lier avec des pairs et d'autres adultes;
- la garde pour aider les familles dans des circonstances spéciales ou lorsque les formules de garde habituelles font défaut; et
- la garde afin de permettre aux parents de participer à des activités bénévoles ou communautaires, de vaquer à des occupations personnelles ou familiales, et (ou) de s'accorder du temps pour rencontrer d'autres adultes sur le plan social.

Dans cet échantillon précis (où le taux de participation des mères dans la population active était élevé), la garde non maternelle à temps plein était requise par les familles suivantes :

- 41,2 % des familles avec un enfant de moins de 2 ans,
- 50,9 % de celles avec un enfant d'âge préscolaire de 2 à 5 ans, et
- 57,3 % de celles avec un enfant de 6 à 12 ans.

La garde régulière à temps partiel était requise par :

- 30,4 % des familles avec un enfant de moins de 2 ans,
- 22,6 % de celles avec un enfant d'âge préscolaire, et
- 22,7 % de celles avec un enfant d'âge scolaire.

Des services de garde réguliers en soirée et (ou) en fin de semaine étaient nécessaires toutes les semaines à 25 % des familles, pour des raisons liées à leur travail, et par plus de la moitié de toutes les mères pour des activités communautaires ou pour vaquer à des occupations personnelles ou familiales.

Les autres besoins de services de garde que nous avons étudiés comprenaient les besoins de formules de dépannage durant les jours de perfectionnement, lorsque les enfants sont malades et lorsque les formules régulières font défaut. Trente familles (10 % de notre échantillon) ont dû s'absenter de leur travail ou de leurs cours parce qu'elles n'avaient pas de formule de garde fiable pour leurs enfants. Les besoins de garde durant l'été ont également été examinés. Vingt-huit pour cent des familles qui utilisaient des formules de garde régulières durant l'année scolaire avaient des arrangements spéciaux pour l'été. Certains parents pouvaient modifier leur horaire de travail ou d'études afin de rester à la maison avec leurs enfants; en conséquence, les mois d'été sont un temps de changements marqués quant au nombre et au genre de formules dont les parents ont besoin ou qu'ils désirent. Un des besoins les plus insatisfaits touchait les programmes récréatifs d'été, gratuits ou pas chers, à l'intention des enfants d'âge préscolaire et scolaire (avec facilité de transport), et ce, particulièrement en milieu rural. Ces besoins pouvaient, dans certains cas, être satisfaits par des membres de la parenté, mais dans d'autres cas, les familles rurales éprouvaient de la difficulté à trouver une formule convenable pour faire garder leurs enfants.

9.2 Les formules de garde utilisées

Une formule de garde quelconque avait été utilisée par presque toutes les familles de notre échantillon au cours de la semaine précédant nos entrevues. Une formule régulière non parentale avait été utilisée par :

- 64 % des familles ayant un bébé,
- 86 % de celles avec un enfant d'âge préscolaire, et
- 45 % de celles avec un enfant d'âge scolaire.

Ces formules régulières étaient utilisées non seulement par les familles où la mère travaillait mais également par celles où la mère (ou le père) n'avait pas d'emploi et ne poursuivait pas d'études ou de cours de formation. Les combinaisons de deux formules de garde non parentale ou plus étaient courantes. Ces combinaisons étaient utilisées pour diverses raisons: pour assurer la garde durant les heures de travail des parents, comme relève lorsqu'un conjoint ou un membre de la parenté n'est pas disponible, comme meilleure solution pour satisfaire les besoins d'un enfant, pour des raisons économiques ou pour compléter une formule de garde partielle, comme la maternelle ou le jardin d'enfants.

Nous avons découvert que 6,5 % des bébés visés par notre enquête et 13 % des enfants d'âge préscolaire avaient été gardés de 21 à 30 heures selon une formule non parentale régulière au cours de la semaine précédant nos entrevues, et que près du quart des enfants de chaque groupe avaient été gardés plus de 30 heures selon une formule non parentale régulière.

La principale formule utilisée se présentait comme suit :

Pour les bébés et les enfants d'âge préscolaire,

- Le père était le principal responsable de la garde des enfants de moins de 6 ans dans 15 % des cas où la mère travaillait à temps plein et dans 23 % de ceux où la mère travaillait à temps partiel. Il s'agissait principalement de couples chez qui les heures de travail ou d'études ne coïncidaient pas, soit parce que l'un des parents ou les deux travaillaient par roulement, soit parce que la mère travaillait ou suivait des cours en soirée. Dans certaines occasions, le père était fermier et pouvait s'occuper, du moins en partie, de la garde des enfants.

- Des membres de la parenté étaient les principaux responsables de la garde dans une proportion moins forte que celle que nous avions anticipée, soit dans 14,6 % des familles avec bébés et seulement 9,2 % de celles avec enfants d'âge préscolaire. Les membres de la parenté gardaient surtout dans les cas où la mère restait à la maison à temps plein, donc pour un nombre d'heures par semaine bien inférieur à celui des familles où la mère travaillait. Les membres de la parenté, lorsqu'ils sont disponibles, semblent plutôt dépanner les parents dans des circonstances spéciales.

- La garde en groupe était la formule de garde principale la plus utilisée pour les enfants d'âge préscolaire de cet échantillon.

  - 23,6 % des enfants d'âge préscolaire qui avaient une formule de garde non parentale régulière fréquentaient un centre de garde, tandis que

  - 49,9 % des enfants de 2 à 5 ans fréquentaient une maternelle ou un jardin d'enfants.

  Les centres de garde étaient surtout utilisés dans les cas où la mère travaillait ou étudiait à temps plein.

- La garde par une personne extérieure à la parenté (voisine, amie ou gardienne rémunérée) était la formule principale chez 20,2 % des familles dont l'enfant visé par notre enquête était un bébé, et chez 17,9 % des familles avec un enfant d'âge préscolaire.

  Les personnes étrangères à la famille gardaient deux fois plus souvent les bébés au domicile des parents plutôt que chez elles, tandis que cette proportion était à peu près égale pour les enfants d'âge préscolaire.

Pour les enfants d'âge scolaire,

- Les pères étaient les principaux responsables de la garde lorsque les mères n'étaient pas disponibles, particulièrement dans les cas où les mères restaient à la maison à temps plein ou partiel.

- Les programmes avant et après l'école étaient utilisés par près du quart des familles où la mère travaillait à temps plein; nous croyons que ce pourcentage est beaucoup plus élevé que celui que nous obtiendrions à partir d'un échantillon au hasard à l'échelle nationale.

- Les enfants à clé; cette méthode nous a été mentionnée par une seule famille comme principale formule non maternelle et non scolaire. Toutefois, 16 enfants d'âge scolaire étaient principalement gardés par une soeur ou un frère plus âgé et 31 familles nous ont signalé que leur enfant avait passé quelque temps seul ou avec un frère ou une soeur aîné(e) au cours de la semaine précédant nos entrevues.

9.3 Coûts liés aux formules de garde

Les coûts varient en fonction de plusieurs facteurs, dont le type de formule utilisée, le nombre d'heures de garde, le nombre et l'âge des enfants à garder, etc. Lorsque nous avons demandé aux parents ce qu'il leur en avait coûté en services de garde divers pour tous leurs enfants au cours de la semaine précédant nos entrevues, 56,3 % des familles n'avaient pas dépensé à ce titre, 16,7 % avaient dépensé entre 1 $ et 25 $, 10,7 % entre 26 $ et 49 $, 6,8 % entre 50 $ et 74 $, 9,6 % plus de 75 $ et 6 % 100 $ ou plus.

Une analyse des dépenses consenties par les familles pour les centres de garde appuie l'hypothèse que les familles qui utilisent les centres de garde sont soit des familles ayant droit à des subventions, soit des familles de classe moyenne-riche, et ce, dans la majorité des provinces. Les coûts pour les diverses formules de garde étaient assez variés, la plus variée étant celle assurée par une personne étrangère à la famille, au domicile de l'enfant.

9.4 Facteurs influant sur l'utilisation des diverses formules

9.4.1 L'écologie de la garde des enfants

Comme nous l'avons mentionné dans les chapitres 6 et 7, plusieurs facteurs interviennent lorsqu'une famille doit arrêter son choix sur une formule de garde particulière, ou une combinaison de formules, à un moment précis.

Les facteurs qui influent sur les besoins des familles et qui déterminent ces besoins ont été juxtaposés aux perceptions des parents au chapitre de la disponibilité, des coûts, de la commodité et de la qualité des diverses formules, ainsi qu'aux propres valeurs et attitudes des parents en matière d'éducation des enfants. Cette complexité de facteurs, dont l'enfant, la famille, l'emploi, les variables communautaires (y compris les

politiques fédérales et provinciales qui jouent sur la disponibilité, les coûts et la qualité des formules diverses) est connue sous le nom d'écologie de la garde des enfants. Dans cette optique, les formules de garde utilisées que nous observons à un moment ou l'autre reflètent les solutions particulières que les parents de certaines collectivités précises ont estimées comme étant les meilleures pour satisfaire leurs besoins et convenir à leur contexte et à leurs valeurs.

9.4.2 Les critères d'évaluation des parents

Nous n'avons pas été étonnés d'apprendre que les parents attachaient de l'importance à bien des aspects au moment d'étudier diverses formules de garde. La fiabilité d'une gardienne ou d'un programme était considérée comme point essentiel. D'autres facteurs ont également été cotés comme étant très importants, entre autres:

- l'attention particulière accordée aux enfants, conformément aux valeurs et aux attentes des parents;
- des caractéristiques liées au milieu physique (bon espace de jeu extérieur, repas (ou collations) chauds, substantiels et bien préparés;
- des facteurs relatifs aux besoins des parents, à leurs horaires et à la commodité d'une formule (possibilité de se plier aux changements dans les horaires, emplacement commode, et, dans une moindre mesure, la possibilité de garder un enfant légèrement malade); et
- l'envergure des activités et des expériences qu'une gardienne (ou un centre de garde) peut offrir aux enfants en vue de stimuler leur créativité et leur curiosité.

Au moment de choisir un centre de garde ou un programme après l'école, les parents estimaient qu'il était important que le centre (ou programme) détienne un permis puisqu'ils peuvent alors participer aux prises de décisions concernant la qualité des soins dispensés aux enfants. Pour ce qui est de la garde assurée par une voisine ou une gardienne rémunérée, les parents tiennent à connaître la personne depuis un certain temps avant de retenir ses services. Les parents voient comme moins important le fait d'obtenir des reçus aux fins de déduction d'impôt et le fait qu'une gardienne détienne un permis ou une autorisation du gouvernement ou d'une agence.

9.4.3 Les raisons pour lesquelles les parents utilisent certaines formules de garde en particulier

Les raisons pour lesquelles les parents utilisent ou n'utilisent pas certaines formules correspondent aux résultats obtenus par d'autres études de recherche à ce sujet. En général, les parents choisissent la formule qui semble le mieux convenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, compte tenu des contraintes qui leur sont imposées par leurs horaires de travail ou d'études, par leurs ressources financières, leur flexibilité personnelle (comme les contraintes de temps, d'accès à des moyens

de transport) et par la disponibilité des diverses formules (conjoint, parenté, voisins, gardiennes rémunérées et centres ou programmes appropriés à l'âge de leur enfant).

9.4.4 La garde par le père de famille

Cette formule était la principale formule de garde non maternelle des familles où la mère travaillait ou étudiait à temps partiel ou le soir ainsi que des familles où la mère était ménagère à temps plein. La garde par le père, dans les cas où la mère travaille à temps plein, n'est possible que lorsque les horaires de travail des parents peuvent se plier à de tels arrangements, soit lorsque les parents travaillent par roulement ou lorsque le père est fermier et qu'il est désireux et capable de voir aux enfants tout en s'occupant des travaux de la ferme, particulièrement au cours des saisons creuses. La garde à temps plein par le père est plus courante lorsqu'il s'agit de bébés et cette formule est le choix de ceux qui croient fermement que les parents doivent être entièrement responsables de la garde de leurs enfants ou celui des parents qui n'ont pas les moyens de se payer des services de garde.

9.4.5 La garde par la parenté

Cette formule était surtout utilisée à temps partiel ou comme formule de dépannage. La plupart des familles qui n'avaient pas utilisé ou pris cette formule en considération nous ont confié qu'aucun membre de leur parenté n'était disponible à ces fins, tandis que huit familles avaient choisi de ne pas imposer une telle tâche à leur parenté. En outre, lorsqu'un enfant atteint l'âge de trois ou quatre ans, les parents, en général, préfèrent que celui-ci ait l'occasion de jouer avec d'autres enfants.

9.4.6 La garde par une gardienne au domicile de l'enfant

Si plusieurs parents, et spécialement ceux qui ont deux jeunes enfants ou davantage, peuvent préférer cette formule à d'autres, la plupart des parents ne l'avaient pas utilisée ou prise en considération parce qu'ils ne pouvaient trouver de personne fiable susceptible de satisfaire leurs exigences ou parce qu'il s'agissait d'une formule trop chère pour leurs moyens. D'autres préféraient la garde en groupe parce que cette formule leur paraissait plus stimulante pour l'enfant tout en lui donnant l'occasion de jouer avec des pairs.

9.4.7 La garde par une personne étrangère à la parenté ne détenant pas de permis et gardant chez elle

Les parents qui n'avaient pas étudié cette formule nous ont donné plusieurs raisons à cet effet: certains estimaient que cette formule était moins pratique que d'autres, certains encore étaient préoccupés par la qualité et les coûts de cette formule, et d'autres tenaient à ce que leur enfant soit inscrit dans un centre de garde. Ceux qui avaient songé à cette formule, sans toutefois l'utiliser, avaient le plus souvent appuyé leur

décision sur des préoccupations relatives à la qualité ou aux coûts, sur l'impossibilité de trouver la personne qui aurait pu répondre à leurs exigences à ce moment-là ou sur leur désir de voir leur enfant en contact avec des pairs.

9.4.8 La garde en groupe

Le plus souvent, la garde dans des centres de garde à temps plein était la formule utilisée par un peu moins du quart des familles avec enfants d'âge préscolaire, dans notre échantillon. L'inscription dans les maternelles ou les jardins d'enfants, à temps partiel, était une formule populaire, particulièrement auprès des familles où la mère travaillait à temps partiel ou était ménagère à temps plein. La plupart des familles qui n'avaient pas songé aux centres de garde estimaient que leur enfant était trop jeune pour cette formule. Certaines familles nous ont mentionné d'autres facteurs, comme les coûts, la commodité, leur désir d'une formule de garde à la maison, leurs préoccupations au sujet de la qualité de ces centres et le manque de disponibilité de tels centres, dans cet ordre. Les familles avec un enfant de moins de 2 ans qui avaient pris le centre de garde en considération sans le retenir comme formule estimaient, le plus souvent, que leur enfant était trop jeune pour ce type de garde (une réponse qui reflète partiellement l'opinion voulant que la garde en groupe ne convienne pas aux bébés et aux tout-petits et le manque d'espaces dans les centres pour les enfants de ce groupe d'âge). Parmi les autres raisons mentionnées par les parents d'enfants de moins de deux ans qui n'utilisaient pas les centres de garde, figuraient le manque de centres, ou d'espaces dans ces centres, ainsi que des préoccupations au sujet de la qualité et des coûts. Plus de la moitié des parents d'enfants d'âge préscolaire qui avaient songé à cette formule, mais qui en avaient décidé autrement, avaient fondé leur décision sur les coûts. Les deux autres raisons les plus répandues touchaient la commodité et les préoccupations relatives à la qualité.

Les programmes avant et après l'école étaient utilisés par environ 15 % des familles avec enfants d'âge scolaire, famille où la mère travaillait à temps plein dans la plupart des cas. Comme le nombre de collectivités où l'on offre de tels services est encore limité, le manque de disponibilité constituait le principal facteur mentionné par les parents qui avaient songé à cette formule. D'autres parents nous ont signalé que ces programmes n'étaient pas conçus pour des enfants âgés de plus de huit ou neuf ans, ou encore qu'ils préféraient faire garder leurs enfants à la maison. Certains parents dont les enfants avaient dix ans ou plus estimaient qu'un enfant de cet âge pouvait être confié à une soeur ou à un frère aîné, ou qu'il pouvait se débrouiller seul pour une heure ou deux après l'école.

Bref, les raisons pour lesquelles les parents avaient considéré certaines formules de garde sans toutefois les utiliser dépendaient d'un ensemble de facteurs, dont les besoins des parents et des enfants, la disponibilité, les coûts, la commodité et la qualité des diverses formules. L'importance accordée à chacun de ces facteurs tenait compte de l'âge de l'enfant, de l'horaire de travail des parents, de leurs valeurs et de leurs attitudes, des ressources familiales et de la qualité et de la disponibilité des formules dans les collectivités qui ont fait l'objet de cette étude.

Nous aimerions signaler que la plupart des familles que nous avons interviewées ignoraient l'existence des services de garde autorisés ou subventionnés ou avaient peu d'accès à ces services.

9.5 Les préférences des parents

9.5.1 Les préférences des parents en matière de situation d'emploi

Les données présentées au chapitre 7 ont révélé qu'aucune situation familiale d'emploi (ou de ménagère) n'était nettement préférée par une majorité de familles, et ce, dans tous les groupes d'âge d'enfants visés par notre enquête. Les parents semblaient avoir des préférences plus variées que nous ne l'avions anticipé. Fait intéressant, c'est chez les familles à deux parents avec enfants d'âge préscolaire que le profil voulant que les deux parents travaillent a été le plus souvent mentionné comme profil préféré. Le profil où le père travaille à temps plein et la mère à temps partiel semblait particulièrement attrayant aux yeux des familles avec un enfant d'âge scolaire; il constituait le profil idéal pour la plus importante minorité de nos familles, soit 31 % de celles à deux parents et 36,4 % des familles monoparentales.

Certains parents qui auraient préféré travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein, ou rester à la maison à temps plein plutôt que travailler à l'extérieur nous ont souvent confié qu'ils ne pouvaient pas perdre le revenu que leur rapportait leur emploi. D'autres nous ont mentionné que leur employeur ne leur permettrait pas de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein ou encore qu'ils craignaient que ce profil nuise à leur avancement de carrière et (ou) à la perte de leur ancienneté. Ceux qui auraient préféré travailler à la maison ont avoué que le travail qu'ils faisaient en ce moment ne pourrait être fait à la maison ou encore qu'ils n'avaient pas les compétences voulues pour travailler à la maison. Un autre sous-groupe composé de 18 mères qui auraient préféré travailler à l'extérieur ou augmenter leur nombre d'heures de travail pour passer du temps partiel au temps plein ne pouvaient pas le faire parce qu'il leur était impossible de trouver ou de s'offrir une bonne formule de garde.

9.5.2 Préférences des parents en matière de formules de garde

Le chapitre 7 nous présente également des données sur les préférences des parents en matière de formules de garde. Évidemment, les préférences variaient selon l'âge de l'enfant. Il existait aussi des différences importantes dans les préférences selon la situation d'emploi (de ménagère) des mères et selon que les familles habitaient en milieu rural ou urbain.

9.5.3 Les centres de garde

Nous avons noté une préférence très marquée pour les services d garde «structurés» (centres de garde, maternelles et programmes avant et après l'école), particulièrement chez les familles des milieux urbains et chez celles où la mère travaillait à temps plein. Dans notre échantillon centre de garde, y compris la garderie en milieu de travail, était la for préférée de 41,5 % des mères qui avaient un bébé et qui travaillaient à t plein et par 22,6 % de celles qui avaient un bébé et qui travaillaient à temps partiel. Ces pourcentages étaient plus élevés que ceux provenant d familles dont l'enfant visé par notre enquête était d'âge préscolaire (certains préféraient la maternelle ou le jardin d'enfants à temps partie combinaison avec une formule de garde assurée par une gardienne, un membr la parenté ou le conjoint). Parmi les familles avec un enfant d'âge pré-scolaire, 32,1 % des mères travaillant à temps plein préféraient le centr garde comme formule permanente ainsi que 33,3 % des familles où la mère travaillait à temps partiel. Les programmes après l'école avaient la pré rence de 16 % des familles où la mère travaillait à temps plein ou partie Ce dernier pourcentage aurait peut-être été plus élevé si les collectivit étaient plus nombreuses à offrir de tels programme.

9.5.4 La garde par une personne extérieure à la parenté

La garde assurée par une personne extérieure à la parenté, au domicile de l'enfant, était plus appréciée que celle au domicile de la gardienne. La garde au domicile de l'enfant était la formule préférée de 17 % des mères qui avaient un bébé et qui travaillaient à temps plein et 23 % des mères ayant un bébé et travaillant à temps partiel. Les pourcentages correspondants chez les familles avec un enfant d'âge préscolaire s'établissaient à 15 % des mères qui travaillaient à temps plein et à 8 % celles qui travaillaient à temps partiel. En toute probabilité, le nombr l'âge des autres enfants de la famille sont des facteurs importants pour parents qui préfèrent une formule de garde à la maison et une étude en profondeur à ce sujet devrait être entreprise.

9.5.5 La garde par un membre de la parenté

Comme la plupart des familles de notre échantillon ne comptaient pas de membre de leur parenté susceptible d'assurer la garde sur une base régulière ou à temps partiel, peu de parents ont exprimé une préférence marquée pour cette formule comme formule de garde principale. Quelques familles avec un bébé nous ont mentionné cette préférence, particulièreme des familles habitant en milieu rural.

9.5.6 La garde assurée exclusivement par les parents

La plupart des familles où les mères étaient ménagères au moment nos entrevues préféraient qu'elles ou leurs conjoints soient les principa responsables de la garde des enfants. La garde parentale était également premier choix des familles où les mères travaillaient à temps partiel, particulièrement dans les régions rurales.

Globalement, les commentaires des parents au sujet de leurs préférences en matière d'emploi et de garde nous font voir que nombreuses sont les familles à ne pas utiliser la situation d'emploi et (ou) la formule de garde de leur choix. Certaines mères qui souhaiteraient travailler à temps partiel, travailler à la maison ou être ménagères à temps plein ne peuvent le faire pour des raisons économiques, ou autres raisons déjà mentionnées. Ces mêmes raisons s'appliquent aux parents qui préféreraient, sans pouvoir le faire, assurer eux-mêmes la garde de leurs enfants, tout en pouvant compter occasionnellement sur des membres de la parenté, des amis, des centres à qui confier les enfants à la dernière minute et des programmes communautaires de loisirs et avant et après l'école. Le centre de garde (y compris la garderie en milieu de travail) était utilisé par moins de 40 % des familles avec un bébé pour qui cette formule était la formule préférée, et par un peu plus de la moitié de celles qui avaient un enfant d'âge préscolaire et pour qui cette formule était également la formule préférée. Les programmes après l'école étaient utilisés par moins du tiers des familles qui préféraient cette formule. Les raisons pour lesquelles les parents n'utilisaient pas ou ne prenaient pas en considération certaines formules de garde ont été discutées. Les principaux facteurs qui empêchaient les parents d'utiliser leur formule non parentale préférée étaient la disponibilité, la qualité et les coûts de ces formules.

9.6 Opinions et préoccupations des parents au sujet de la garde des enfants

Les parents de cet échantillon ont fortement appuyé tout un éventail de mesures gouvernementales susceptibles d'augmenter le nombre et la qualité des services de garde en milieu familial et des programmes de garde structurés à l'intention des bébés, des enfants d'âge préscolaire et de ceux d'âge scolaire. Ils ont également fortement souscrit à l'idée d'établir des centres de renseignements et de références à buts multiples qui pourraient aider tous les parents de la collectivité, à maints égards.

La plupart des parents étaient également favorables à des mesures gouvernementales visant à encourager les employeurs à jouer un rôle plus actif en fournissant des garderies en milieu de travail et en procédant à des changements dans les politiques relatives au congé parental, à l'emploi partagé et à l'horaire variable.

En plus d'augmenter le nombre des centres de garde de quartier, les parents ont appuyé certaines démarches qui pourraient être prises en vue de relever la qualité des soins de garde dispensés par des gardiennes étrangères à la famille, soins dispensés au domicile de l'enfant ou chez la gardienne. Un minimum de normes ou de conditions devrait être exigé pour les gardiennes rémunérées; la garde en milieu familial devrait être autorisée et mieux surveillée; et un système de surveillance des gardiennes à domicile et des programmes de garde devrait être mis sur pied. Les parents qui n'utilisent pas de formule de garde sur une base régulière étaient généralement d'accord avec les utilisateurs en ce qui concerne les besoins de services de garde plus nombreux, abordables et de bonne qualité.

Les parents de notre échantillon n'entendent pas renoncer à leur responsabilité de fournir à leurs enfants les meilleures formules de garde possibles et la plupart d'entre eux s'efforcent de faire tout ce qu'ils peuvent, pour eux et pour leur famille. Leurs commentaires personnels, durant les entrevues, soulignaient combien il leur semblait important de pouvoir choisir, parmi un certain nombre de méthodes intéressantes, la formule susceptible de mieux satisfaire leurs besoins (y compris le choix, pour un parent, de rester à la maison avec les enfants dans un contexte favorable sur les plans économique et social). En appuyant un éventail de mesures gouvernementales, ils souhaitent favoriser une saine participation entre les parents, ceux qui fournissent les services de garde, les employeurs et le gouvernement en vue d'obtenir une excellence, en matière de garde, qui serait à la disposition de toutes les familles canadiennes.

BIBLIOGRAPHIE

Johnson, L.C., Who Cares? A Report of the Project Child Care Survey of Parents and Their Child Care Arrangements, Toronto, Community Day Care Coalition and the Social Planning Council of Metropolitan Toronto, 1977.

Lero, D.S., Factors Influencing Parents' Preferences for, and Use of Alternative Child Care Arrangements for Preschool Age Children, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, 1981.

Lero, D.S., Brockman, L., Goelman, H. et Pence, A., Where are the Children? An Ecological Survey of Families and Their Child Care Arrangements, étude présentée pour demande de subvention, 1985.

Michelson, W., The Logistics of Maternal Employment: Implications for Women and Their Families, Child in the City Report No. 18, Centre for Urban and Community Services, University of Toronto, octobre 1983.

Millar, D., Day Care in Canada: Issues in Standards of Care and Accessibility, document de travail préparé pour le deuxième congrès sur la garde des enfants, Winnipeg, Manitoba, septembre 1982.

Pence, A. et Goelman, H., The Victoria Day Care Project, projet de recherche en cours, 1985.

ÉTUDES CONTENUES DANS CHAQUE SÉRIE

SÉRIE 1: LE FINANCEMENT DE LA GARDE DES ENFANTS : DISPOSITIONS ACTUELLES

Le financement de la garde des enfants au moyen du Régime d'assistance publique du Canada
Monica Townson

La garde des enfants et les dispositions fiscales au Canada: Qui assume les frais?
Delia J. Power et Mona G. Brown

Rémunération et conditions de travail dans le domaine de la garde de jour autorisée
Patti Schom-Moffatt

Initiatives des municipalités dans le domaine de la garde des enfants
Tamra L. Thomson

Le financement public de la garde des enfants au Canada
Christine Blain

SÉRIE 2: LE FINANCEMENT DE LA GARDE DES ENFANTS : DISPOSITIONS FUTURES

L'universalité des garderies : Examen rétrospectif de l'évolution de l'enseignement, des soins de santé, des services de garde et des congés de maternité
Nancy Miller-Chenier et Dorothy LaBarge

Modèle national de prévision des coûts pour la garde de jour
Le DPA Group Inc.

Examen de quelques accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, et propositions pour le financement d'un réseau de garderies au Canada
Karen Stotsky

La création d'emplois dans le secteur de la garde des enfants
Nancy Tienhaara

Proposition en vue du financement à frais partagés des subventions de fonctionnement et de démarrage des garderies de jour
Ruth Rose-Lizée

SÉRIE 3: LA GARDE DES ENFANTS : NORMES ET QUALITÉ

Normes régissant la garde d'enfants au Canada
Hélène Blais Bates

Application des normes provinciales concernant les garderies
Tamra L. Thomson

La qualité des services de garde d'enfants : définition et application
Dr Donna S. Lero et Irene Kyle

Le marché des services de garde non agréés : politique sur la garde d'enfants en milieu familial
Nancy Miller-Chenier (étude basée sur les recherches de Hélène Blais Bates)

Effets de la garde de jour sur les enfants, les familles et les collectivités : revue des comptes rendus de recherche
Steen B. Esbensen

SÉRIE 4: LA GARDE DES ENFANTS : RÔLE DE L'EMPLOYEUR

Politiques relatives aux congés parentaux payés : une comparaison internationale et les options du Canada
Monica Townson

Étude sur les garderies en milieu de travail au Canada
Rothman Beach Associates

SÉRIE 5: LA GARDE DES ENFANTS : BESOINS DES PARENTS ET DES FAMILLES

Les besoins des immigrants en matière de services de garde d'enfants
Pearl Downie

Besoins, préférences et préoccupations des parents concernant la garde des enfants : études de cas portant sur 336 familles canadiennes
Dr Donna S. Lero et collaborateurs

SÉRIE 6: BIBLIOGRAPHIE DES ÉTUDES SUR LA GARDE DES ENFANTS AU CANADA

Bibliographie des études sur la garde des enfants au Canada
Dr Alan Pence